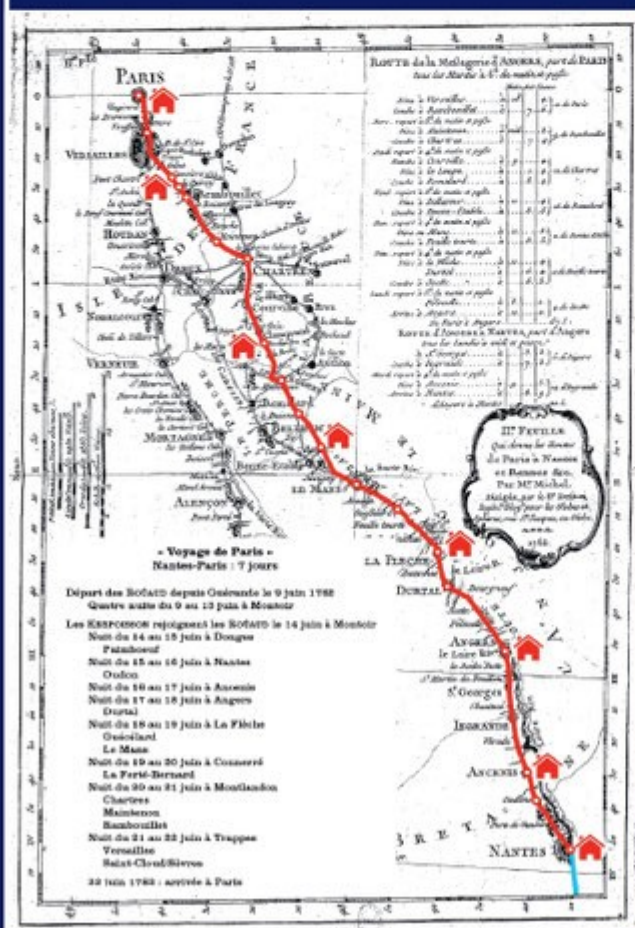


Les Cahiers du Pays de Guérande

N° 80
Année 2026



Dossier :
Relation
d'un voyage
et d'un séjour
à Paris de
deux couples
de Guérandais
en 1782

Actualités
du patrimoine

Études
et documents
sur le pays
de Guérande

Mémoire vivante

Mathieu Roüaud de la Villemartin : relation d'un voyage à Paris et du séjour parisien de deux couples de Guérandais en 1782

Rédigé en 1782 par Mathieu Roüaud de la Villemartin, le récit d'un voyage à Paris et d'un séjour parisien, avant tout touristique et de loisir, de deux couples de Guérandais – Mathieu lui-même, Jean-Baptiste de Kerpoisson et leurs épouses respectives – a été édité en 1900 par le comte Louis Remacle dans le tome 23 (premier semestre) de la *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou*, sous le titre « Voyage de Paris en 1782, journal d'un gentilhomme breton », en plusieurs livraisons (p. 5-18, 111-120, 285-294, 341-354) avant de faire l'objet d'une publication intégrale dans un tiré-à-part paru la même année à Vannes par l'imprimerie de Lafolye.

Depuis, le texte a souvent été cité, évoqué, et certains extraits, surtout les plus « pittoresques », ont fait l'objet de citations en particulier par Fernand Guériff¹ ou dans divers journaux nationaux².

Or, le texte est riche d'enseignements sur ce qui, en cette fin de XVIII^e siècle, pousse les gens à voyager, sur les façons de se déplacer, sur les visites et les loisirs recherchés et, encore et surtout, sur les idées, les centres d'intérêt, et la personnalité de celui qui a rédigé le récit. Certes, l'éditeur du texte en 1900 a entamé un tel travail en particulier au sujet des moyens de communication et de la vitesse de déplacement, ainsi que par des notes de bas de page qui apportent d'utiles précisions, mais ce travail mérite d'être complété et approfondi. Avant d'entamer cette étude, présentons brièvement le comte Louis Remacle puis les protagonistes du voyage.

Le comte Louis Remacle et les protagonistes du voyage

Louis Marie Joseph Remacle, l'éditeur du texte

Selon le site de la Bibliothèque nationale de France, Louis Marie Joseph Remacle est né le 30 décembre

1840 à Arles dans le département des Bouches-du-Rhône, ville dont il a été maire avant d'être préfet des Basses-Pyrénées (actuel département des Pyrénées-Atlantiques). Il est l'auteur d'au moins deux ouvrages : - *Ultramontains et gallicans au XVIII^e siècle*, Honoré de Quinquaran de Beaujeu, évêque de Castres, et Jacques de Forbin-Janson, archevêque d'Arles. Épisode de l'histoire du jansénisme, Marseille, imp. de Cayer, 1872. - *Relations secrètes des agents de Louis XVIII à Paris sous le Consulat (1802-1803) : Bonaparte et les Bourbons* Paris, E. Plon, Nourrit et C^{ie}, 1899, publiées avec une introduction et des notes.

Un discours qu'il a prononcé se lit dans un ouvrage, dont l'édition n'est pas datée, de Guy de Brémont d'Ars (Le général de Brémont d'Ars, né à Saintes le 24 novembre 1787, décédé dans cette ville le 12 mars 1875. Notes biographiques et compte rendu de ses obsèques, par Alexandre Hus, avec les discours de A. de Bonsonge et Louis Remacle, et une allocution de l'abbé Bonnet, Saintes, impr. de Hus).

L'encyclopédie Wikipédia apporte des informations complémentaires sur la date de son décès (survenu à Paris le 14 août 1900), sur ses fonctions (en 1873, il est sous-préfet de Saintes, puis, la même année, de Bayonne, avant d'être nommé préfet des Basses-Pyrénées) et sur ses origines, ses études et sa carrière.

Il est issu d'une famille modeste – son grand-père exerce comme chapelier à Avignon – dont l'ascension s'amorce avec son père, Bernard Remacle. Ce dernier, après des études de droit et devenu avocat, s'installe à Arles dans les années 1830, ville dont il devient maire entre 1850 et 1855.

Louis Remacle suit le parcours tracé par son père : études de droit, avocat inscrit au barreau d'Arles en 1868, maire de cette ville entre 1871 et 1872. À cette date, il épouse Marie-Louise Brun, mariage dont sont issus une fille et deux fils.

Cette union paraît avoir été l'occasion d'un nouveau départ puisqu'à partir de 1873, il sert dans la fonction préfectorale (sous-préfet puis préfet).

En 1878, il quitte l'administration. Revenu à Arles, il se consacre à la littérature et au journalisme. Il collabore, entre autres, à la revue provençale l'*Aïoli* dans laquelle il fait paraître des articles sous le pseudonyme de Jan dit Areneto – cet ancrage provençal se lit dans la courte présentation qu'il fait du texte où par un mot il est fait allusion à la Provence. En avril 1884, le pape Pie IX l'anoblit « pour services rendus », d'où son titre de comte. Jusqu'à sa mort, il se partage alors

1. GUÉRIFF, Fernand, « Mathieu Rouaud de la Villemartin, procureur du roi », *Les Cahiers des amis de Guérande*, n° 22, 1976, p. 29-31.

2. GOSSELIN, Théodore dit G. LENOTRE, « Routes d'autrefois », *Le Monde illustré*, 14 octobre 1922 ; PILON, Edmond, « Un voyage à Paris en 1782 : Les Kerpoisson », *L'Action française*, 19 novembre 1942 [ODOEVSKY-MASLOV] Loup, « Une famille nazairienne et guérandaise, les Roüaud de Villemartin », *Histoire & patrimoine, Association préhistorique et historique de Saint-Nazaire*, n° 93, 2018, p. 26-33.

entre Arles où il réside à la suite de son père dans l'hôtel Duport-Vernon et Paris. Ses obsèques ont lieu à Arles où il est inhumé.

Si un tel parcours ne nous renseigne en rien sur le « hasard obligeant » qui a permis à Louis Remacle d'entrer en possession du texte de Mathieu Roüaud de la Villemartin, il est garant de l'authenticité du texte, de la qualité de la transcription et des annotations proposées.

Les protagonistes du voyage à Paris

Dans un premier temps, nous ne retiendrons, concernant les deux couples, que ce qui les concerne avant la Révolution, en insistant plus particulièrement sur le parcours, l'action et divers projets de Mathieu Roüaud de la Villemartin.

Jean-Baptiste de Kerpoisson et son épouse

Jean-Baptiste de Kerpoisson est issu d'une ancienne famille noble de Saint-André-des-Eaux³ comme en attestent la seigneurie éponyme de Kerpoisson et sa qualification de « chevalier », dont des représentants sont connus depuis la fin du XIV^e siècle.

Il est le fils de Louis-François de Kerpoisson (~1693-16 novembre 1746) et de Françoise Calvé de Toulloc (30 décembre 1710-18 avril 1778) dont le mariage est célébré au Croisic le 27 janvier 1738. Celle-ci est son épouse en quatrième noce, Louis-François ayant été précédemment marié puis veuf de Marie-Françoise du Matz, Marie Tassé et Françoise Thomas.

Jean-Baptiste de Kerpoisson, chevalier de Kervin, dit « le chevalier de Kerpoisson », est né le 25 janvier 1740 à Guérande, sa marraine étant la sœur de René David de Drezigué qui fut maire du Croisic⁴. Dans cette ville,



Figure 1 – Armes de Louis Remacle (dessin B. de Lépinay)
De sable à l'escarboucle fleur-delysée d'or, au chef d'argent à trois macles de gueules.



Figure 2 – Armes des Kerpoisson (dessin B. de Lépinay)
D'or au lion de gueules, la queue passée entre les jambes et remontant derrière le dos.

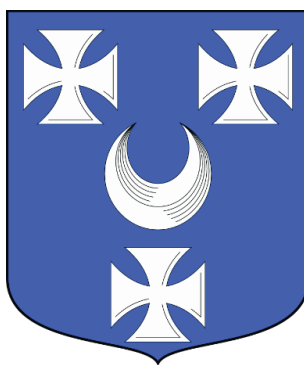


Figure 3 – Armes des Roüaud de la Villemartin (dessin B. de Lépinay)
D'azur au croissant d'argent accompagné de trois croisettes pattées du même.

le 9 mars 1776, il s'unit avec Geneviève-Renée Fouré dont le grand-père est Guillaume Calvé de Toulloc – ancien maire de Guérande (entre 1700 et 1703) et titulaire d'autres fonctions à Guérande –, et le père et la mère sont Pierre Fouré († avant 1776), procureur fiscal des régaires (seigneurie temporelle) de l'évêque de Nantes à Guérande, receveur des consignations à compter du 4 novembre 1746 et directeur du bureau des postes, et de Catherine-Marie Levesque.

Mathieu Roüaud de la Villemartin et son épouse

Mathieu Roüaud de la Villemartin n'est pas, quant à lui, issu d'un lignage noble – comme l'indique à tort Louis Remacle qui en fait un descendant des seigneurs de Tréguel en Guéméné-Penfao –, mais d'une famille bourgeoise dont les membres, ayant reçu une formation juridique, occupent des charges notariales ou acquièrent des offices judiciaires secondaires.

Selon Fernand Guériff⁵, les premières mentions de cette famille en pays guérandais apparaissent au milieu du XVII^e siècle avec René Roüaud, sieur de la Lande. Né vers 1638, il acquiert les offices de notaire royal et de procureur près le siège royal de Guérande. Le 11 juillet 1673, il épouse Perrine Berthaud, fille de Jean Berthaud, sieur des Maudes, maison noble sise en Saint-Nazaire où il semble s'être fixé puisque ses trois enfants y naissent :

- Renée, née en 1674 ;
- René (II), né en 1676 et qui meurt prématurément ;
- Mathieu, né le 13 mars 1682.

Âgé de 68 ans, René (I) Roüaud décède le 9 décembre 1706 et est inhumé en l'église de Saint-Nazaire.

Son fils, Mathieu Roüaud, sieur de La Lande, est connu comme avocat et

3. Site de la Société des amis de Guérande / Archives partagées / Dictionnaire des feudataires.

4. Impliqué dans les événements de mars 1793 à Guérande et au Croisic, il fut condamné à mort le 29 octobre 1793 par le tribunal

criminel du département de la Loire-Inférieure siégeant à Guérande et immédiatement fusillé au Croisic le long du mur du cimetière.

5. GUÉRIF, Fernand, « Mathieu Rouaud de la Villemartin... », art. cité.

cumule les fonctions de sénéchal de la seigneurie d'Escoublac et celle de la Ville-au-Febvre, et de procureur fiscal de celle du Bois-Joalland et d'Henleix, ces trois dernières seigneuries étant situées en Saint-Nazaire. Dans cette ville, il épouse le 22 novembre 1706 Marie Chesnin, fille de François Chesnin, sieur de la Touche. Du couple sont issus sept enfants :

- Marie, née le 3 décembre 1708 à Saint-Nazaire, qui épouse le 7 février 1741 Jean Joseph Canuel, un ménage dont on reparlera plus tard ;
- Renée, né et baptisée le 11 mai 1709 et qui décède en 1712 à l'âge de trois ans ;
- Mathieu (II), né 1710 et qui décède à l'âge de deux mois ;
- Joseph-Vincent, né le 30 décembre 1711 et qui décède avant l'âge d'un mois ;
- René-Mathieu, né le 20 octobre 1713, qui, devenu avocat, meurt le 11 janvier 1739 âgé de 25 ans ;
- Mathieu (III), père de notre voyageur, né le 26 mai 1716 à Saint-Nazaire et qui épouse le 18 avril 1741 Catherine Canuel, la sœur de son beau-frère Jean-Joseph ;
- Marie-Françoise, baptisée le 22 février 1718 à Saint-Nazaire.

Mathieu (III) prend le titre de sieur de la Villemartin, du nom de la « maison noble » située à Ville-ès-Martin en Saint-Nazaire acquise par la famille Roüaud. Il est connu comme « capitaine » d'un navire dont le port d'attache est Montoir⁶. Le 18 avril 1741, il épouse Catherine Canuel, sœur de son beau-frère Jean-Joseph, tous deux étant issus d'une ancienne famille bourgeoise normande dont des membres ont été anoblis. Pour raison de santé, Mathieu (III) Roüaud de la Villemartin doit renoncer à naviguer. Il meurt le 12 février 1752, à Saint-Nazaire, à l'âge de 35 ans, sa femme restant veuve.

Du couple est issu le 25 janvier 1743, Mathieu (IV) Roüaud. Né à Saint-Nazaire, il épouse le 8 mai 1770 à Saint-Malo-de-Guersac (alors situé dans la paroisse de Montoir) Bonne-Angélique Gallet de La Richardière née le 27 mars 1750. En possession d'un office de conseiller du roi, il acquiert celui de procureur du roi près de la sénéchaussée de Guérande et du siège de police, fonction qu'il exerce depuis le 17 février 1768 jusqu'à la Révolution. Par ailleurs, il est élu à plusieurs reprises maire de Guérande (1770, 1771, 1774, 1785 puis jusqu'à la Révolution), ce qui lui vaut de siéger aux états de Bretagne (1774-1775, 1784-1785) et d'être membre de leur commission intermédiaire (en 1774, 1784, 1786 et 1789), ce qui implique sa participation au bureau diocésain de Nantes. Il exerce aussi les

fonctions de subdélégué de l'intendant sans en avoir le titre, « par amour pour le bien public » comme il l'écrit.

À Guérande, sa mère, Catherine Canuel, possède un immeuble situé à l'angle des rues Saint-Michel et de la Juiverie (actuellement, 30 rue Saint-Michel et 2^{bis} rue de la Juiverie), acquis en 1699 de Renée Coquard de Coispéan par son père Jean Canuel et auquel elle apporte de considérables transformations lui donnant son aspect actuel – une des deux lucarnes en œil-de-bœuf des combles porte la date de 1773⁷. À l'occasion, la rumeur publique accuse Catherine Canuel, forte de l'appui de son fils, d'avoir empiété sur l'espace public rue de Juiverie, empiètement sans doute en lien avec une recherche d'alignement⁸.

Outre cet hôtel dit « Roüaud La Villemartin » de Guérande, Mathieu Roüaud est propriétaire de la métairie noble de la Villemartin en Saint-Nazaire et de la métairie de la Paquelais en Montoir.

Le 9 juin 1782, date de son départ de Guérande pour « Le voyage de Paris », Mathieu Roüaud, âgé de 39 ans, et sa femme Bonne-Angélique, âgée de 32 ans, ont deux enfants vivants, Mathieu (V) âgé de 11 ans et 4 mois et Paschal, âgé de 4 ans et un mois (René puis Marie étant décédés en bas âge), qu'ils laissent à Guérande, selon les mots de Mathieu, « abandonnés aux soins d'une mère septuagénaire et infirme depuis deux ans », c'est-à-dire à leur grand-mère Catherine Canuel née en 1713 et donc alors âgée de 68 ans et 9 mois.

S'il n'existe pas de lien direct de parenté entre Jean-Baptiste de Kerpoisson et Mathieu Roüaud de la Villemartin, le voyage entrepris en commun atteste d'une proximité et d'une amitié – voyage fait « sous l'étendard de l'amitié » écrit Mathieu Roüaud – entre les deux hommes (et leurs épouses) qui se côtoient à Guérande et qui sont, tous deux, membres des états de Bretagne et de la Commission intermédiaire. Mathieu Roüaud siège parmi les membres du tiers état alors que Jean-Baptiste de Kerpoisson figure parmi ceux de la noblesse. Ensemble, ils y firent des communications en particulier devant le bureau des affaires diocésaines sur des sujets de médecine et de chirurgie, dont nous avons connaissance, postérieurement au « voyage », en 1786, avec la révocation d'un professeur à l'école de chirurgie de Nantes⁹. Le 23 février 1789, le roi confirme

6. MONVOISIN, Jean-Louis, *Marins de Montoir de Louis XIV à la Révolution. Une paroisse maritime, 1694-1793*, 1996.

7. DURANDIÈRE, Ronan et GALLICÉ, Alain, BURON, Gildas, DEVALS, Christophe, DELPIRE, Laurent, CUSSONNEAU, Christian, photographies, Denis Pillet, *Guérande : ville close, territoire ouvert*, Nantes, Inventaire général du patrimoine culturel, Éditions 303, coll. « Cahier du patrimoine », n° 111, 2014 ; site Inventaire régional des Pays de la Loire.

8. Arch. dép. Loire-Atlantique, C.

9. CARON, Narcisse-Léonard, *Manuscrits inédits de la commission intermédiaire...*, Paris, Durand et Lauriel, 1872, p. 479 et suiv.

le maintien du chevalier de Kerpoisson comme l'un des trois membres (avec Bernardin de Jacquelot du Boisrouvray, un aïeul du premier auteur du présent article) du bureau de Nantes pour l'ordre de la noblesse des commissions intermédiaires et diocésaines, Mathieu Roüaud l'étant le 16 décembre suivant comme adjoint du même bureau au titre du tiers état¹⁰. Ce sera la dernière composition de ces commissions.

Le portrait d'Emmanuel de Rohan-Pouldu

Les Rohan-Pouldu (ou Polduc) sont bien connus en presque île guérandaise où ils sont alliés à toutes les grandes familles et où ils sont propriétaires notamment des seigneuries de Kercabus en Guérande et de Henleix en Saint-Nazaire.

François-Marie-des-Neiges-Emmanuel de Rohan-Pouldu est né le 18 avril 1725 en Espagne, près de Madrid, où son père Jean-Baptiste était réfugié après son implication dans la conspiration de Pontcallec¹¹. Après avoir servi à la cour d'Espagne puis à celle de Parme, il est reçu chevalier de Malte le 13 mai 1752. Commandeur de Metz de 1756 à 1775, il dispose de la commanderie de la Feuillée¹² de 1772 à 1775, puis devint capitaine général des galères de l'Ordre, bailli de justice et général des forces terrestres et navales.

Le 12 novembre 1775, Emmanuel de Rohan-Pouldu est élu à Malte grand-maître de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Il est 70^e grand-maître.

Il décéda à Malte le 13 juillet 1797 à La Valette (son somptueux tombeau est accolé au grand autel de la chapelle de la langue de France). Il a été le dernier grand-maître avant la chute de l'ordre qui survient un an après sa mort après la perte en 1792 des biens de l'ordre en France et ceux dans d'autres pays comme la Pologne. Le général Bonaparte prendra l'île de Malte les 11 et 12 juin 1798 mettant fin au rôle temporel de l'ordre. Malgré cela, l'Ordre de Malte reste encore aujourd'hui une entité souveraine de droit international qui entretient des relations diplomatiques bilatérales avec 112 pays et dispose du statut d'observateur permanent auprès des Nations Unies et de nombreuses et importantes organisations internationales.

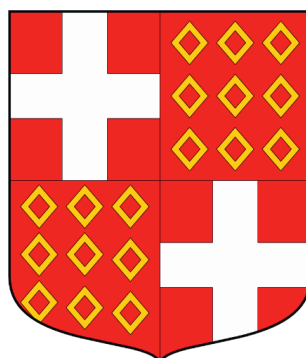


Figure 4 – Armes d'Emmanuel de Rohan-Pouldu, grand-maître (dessin B. de Lépinay)

Écartelé de gueules à la croix d'argent, et de gueules à neuf macles d'or, 3, 3 et 3.



Figure 5 – Portrait de Frère Emmanuel de Rohan-Polduc, en habit de Grand-Maître (Musée de la Légion d'honneur)

Le 2 février 1777¹³, de grandes fêtes furent organisées à Guérande à l'occasion du don à la municipalité

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k65349707/f505> (consulté le 14 décembre 2025).

10. DU BOUËTIEZ DE KERNORGUEN, Alphonse, *Recherches sur les états de Bretagne. La Tenue de 1736*. 1875, Paris, Édition Dumoulin, t. 1, p. 145 et suiv. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bd6t53515345/f181> (consulté le 14 décembre 2025)

11. Jean-Baptiste de Rohan-Pouldu comme son frère Jean-Louis ont été condamnés à mort par contumace le 12 mars 1720 : les seize nobles absents et condamnés furent exécutés « par effigie » sur la place du Bouffay à Nantes, c'est-à-dire qu'on coupa la tête de silhouettes portant leurs noms (pour les quatre personnes effectivement exécutées à la hache ce 12 mars, l'une des têtes fut perdue lors du transport des corps au couvent des Carmes et il fallut la chercher...). Les exilés furent rapidement graciés par Louis XV.

12. La commanderie de la Feuillée, une fondation des ducs de Bretagne au XII^e siècle, s'étendait au XVIII^e siècle dans les six diocèses bretons de Cornouaille, Tréguier, Léon, Vannes, Saint-Brieuc et Dol. À cette date, les quatre vœux des Hospitaliers, obéissance, pauvreté, chasteté et hospitalité n'étaient plus respectés : outre que cette commanderie était extrêmement rémunératrice, le grand-maître Emmanuel de Rohan est réputé y avoir eu de nombreux bâtards notamment avec Giovanna Crespi dont le mari, Lorenzo Fontani, deviendra ultérieurement intendant du palais magistral à Malte.

13. LA CONDAKINE, Pierre (de), « Le portrait d'Emmanuel de Rohan », *Les Cahiers du pays de Guérande*, n° 29, 1985, p. 15-18.

par Emmanuel de Rohan-Pouldu de son portrait après qu'il a été élu grand-maître.

À Guérande, le portrait en question semble n'avoir été qu'une gravure de 1775 remise au maire Gabriel-Honoré Vrignault de Plusquepoix par le chevalier Jean-Baptiste de Kerpoisson représentant la famille (la grand-mère d'Emmanuel était Aliénor de Kerpoisson dont le portrait en pied est dans le grand salon de l'hôtel de Limur à Vannes). Placé sur les bras d'un fauteuil, le portrait sera porté depuis la place Saint-Aubin jusqu'à la porte Saint-Michel, l'hôtel de ville, sous les acclamations de la foule et le son des tambours. Après quelques coups de canon, c'est Matthieu Roüaud qui prononcera le panégyrique de nouveau grand-maître.

Pierre de La Condamine écrit dans son article :

Il existe de ces mots chargés de substance explosive que, dans les discours publics, on jette aux foules comme des os à un chien, pour qu'ils les dévorent soit avec gourmandise soit avec colère, tels de nos jours « démocratie », dont il faut se réclamer, et « racisme » qu'il faut exécrer. Sous Louis XVI, il convenait de vanter l'« égalité », dont M. Rouaud appréciait « les douceurs », et de maudire le « fanatisme », ce qu'il ne pouvait pas manquer de faire. Le fanatisme, s'écria-t-il, est « ce monstre odieux qui enfante plus de maux que les guerres civiles les plus sanglantes ». Une douzaine d'années plus tard, ce sera la Révolution.

L'action de Mathieu Roüaud de la Villemartin

Fernand Guériff¹⁴ présente Mathieu Roüaud de la Villemartin comme un administrateur dont les rapports sont « précis », qui n'est pas « borné et indifférent » et est soucieux de progrès matériels susceptibles d'améliorer la vie quotidienne. Ayant cité diverses de ses actions, il conclut : « Bref tous ces documents laissent entrevoir l'activité débordante d'un homme bon, sensible et intelligent¹⁵ ».

À l'appui de cette appréciation louangeuse, sont citées plusieurs de ses initiatives et actions :

- en 1775, il présente un projet destiné à améliorer l'alimentation en eau de la ville (reprise d'un projet antérieur de 1696). Si la communauté de ville ne le suit pas, il obtient cependant, en 1776, l'aménagement d'un lavoir au lieu-dit Grenouillet ;
- il demande aux états de Bretagne la construction d'un môle pour le « portereau » du vieux Saint-Nazaire : en vain, l'aménagement du port se réalisa à partir de 1835 ;
- le 1^{er} mars 1786, il note paroisse par paroisse, profession par profession, l'état des classes pauvres de la société, et notamment celle des cotonniers de

Saint-André-des-Eaux et organise des distributions de vivres.

En deux occasions, son action a un retentissement plus marqué : au niveau local avec l'affaire des Équibadeaux en lien avec la question de la Grande Brière Mottière, et, au niveau régional, lors de la réforme de la corvée royale des grands chemins.

L'affaire des Équibadeaux en lien avec la question de la Grande Brière Mottière

Son action locale est dominée par une affaire qui concerne la Grande Brière Mottière : celle des Équibadeaux (1754-1789)¹⁶ du nom d'un terrain afféagé par le roi à Marie Daniel Jérôme Botherel de Quintin, seigneur de Saint-Denac, qui constatant que le terrain concédé (300 journaux) est de superficie inférieure (une soixante de journaux) à celle annoncée s'approprie la superficie manquante en empiétant d'autant sur la Grande Brière Mottière dont le statut juridique est celui d'un commun, ne dépendant d'aucun seigneur, sur lequel les Briérons ont des droits d'usage qu'ils considèrent comme le fondement d'une véritable propriété. Si cet empiètement est limité, il fait craindre des appropriations plus amples qui porteraient atteinte aux droits d'usage des Briérons sur la Grande Brière Mottière et tout particulièrement sur leur exploitation de la tourbe.

Bientôt, à cette affaire concernant la Grande Brière Mottière, s'en ajoute une autre : celle en lien avec le projet de dessèchement des marais de Donges (1771-1782). Si la Compagnie de Bray, constituée le 2 décembre 1771 pour mener à bien ce projet, a très rapidement exclu d'intervenir en Grande Brière Mottière, ses adversaires lui prêtent des intentions cachées (dessèchement, appropriation de l'exploitation de la tourbe et de sa commercialisation...) et, surtout, ils estiment que le dessèchement des marais de Donges voire le simple approfondissement du Brivet, cours d'eau qui les traverse, entraînerait celui de la Grande Brière Mottière et la disparition de ses productions, tout particulièrement celle de la tourbe qui, selon la croyance couramment admise, a besoin d'eau pour « végéter », c'est-à-dire se renouveler tous les huit à dix ans.

Ainsi sur la Grande Brière Mottière paraît peser une menace directe (appropriation), et surtout des menaces indirectes, susceptibles de mettre en cause le devenir

14. GUÉRIF, Fernand, « Mathieu de la Villemartin... », art. cité.

15. *Id.*, *ibid.*, et pour ce qui suit.

16. GALLICÉ, Alain, « La défense de la Grande Brière Mottière dans la seconde moitié du XVIII^e siècle : l'affaire des Équibadeaux, l'afféagement des marais de Donges en vue de leur dessèchement à la Compagnie de Bray, les lettres patentes du 28 janvier 1784 et l'invention de la Grande Brière Mottière », *Histoire & patrimoine, Association préhistorique et historique de Saint-Nazaire*, 2017, p. 35-99, pour ce qui suit.

du territoire, les droits et les conditions de vie des Briérons mais également le sort d'autres populations, en particulier des catégories populaires, de Nantes, du comté nantais et au-delà où l'usage de la tourbe briéronne, comme moyen de chauffage, évite, est-il affirmé – non sans exagération à 200 000 personnes de « périr de froid », et à 500 000 d'être dans « l'impossibilité de faire cuire leur pain, et bouillir leur pot ». Le discours, en forçant le trait, donne à voir la Grande Brière Mottière comme le pays de la tourbe et les Briérons comme le peuple de la tourbe, et celle-ci comme un bien utile à tous et plus particulièrement aux plus pauvres, c'est-à-dire comme un bien commun dont il faut préserver le territoire où il est produit.

Si le projet de dessèchement des marais de Donges est abandonné dès 1782¹⁷ en raison des émeutes qu'il suscite, l'affaire des Équibadeaux se prolonge. Dans la bataille juridique qu'elle provoque, à l'initiative des généraux des paroisses d'Escoublac, de Guérande, de Saint-André-des-Eaux et de Saint-Lyphard, Mathieu Roüaud est fortement impliqué : il contribue à la rédaction de requêtes, il mobilise les soutiens des généraux des paroisses (organisme élu qui représente les paroissiens et gère le temporel de l'église paroissiale) proches ou plus lointains, des communautés de ville, comme celle Nantes, et des états de Bretagne (déclaration du 9 février 1775). Ayant porté l'affaire devant le Conseil du roi, les demandeurs obtiennent, postérieurement au « voyage », le 13 janvier 1784, un arrêt du Conseil du roi qui fait l'objet de lettres patentes (28 janvier 1784). Celles-ci confirment les droits d'usage reconnus comme un droit de propriété des Briérons sur la Grande Brière Mottière et établissent son statut de propriété collective, indivise et inaliénable qu'elle connaît encore de nos jours. Mathieu Roüaud souligne le rôle qu'il a joué dans cette affaire, faisant état dans le dossier constitué pour sa demande d'anoblissement (ci-dessous) de « neuf ans de travaux gratuits », d'un séjour d'un mois à Paris pour suivre l'instruction de l'affaire devant le Conseil du roi – ce qui semble renvoyer au voyage de 1782, dont la narration ne fait aucune allusion à de telles démarches...

Dans cette affaire, il dit avoir été motivé par le fait « d'éviter la ruine de vingt paroisses et la disette de chauffage pour plus de 40 000 âmes » et il s'attribue un rôle décisif dans l'issue de celle-ci, alors que devant le Conseil du roi l'affaire est traitée par l'avocat des généraux des paroisses en lien avec celui des états de Bretagne.

La réforme de la corvée royale des grands chemins (1787-1788)

Mathieu Roüaud joue un rôle dans la réforme de la corvée royale des grands chemins en Bretagne menée par le contrôleur général Henri-Léonard Bertin¹⁸, rôle qu'il présente dans le dossier de sa demande d'anoblissement comme central et constituant le « point d'orgue¹⁹ » de sa carrière. Selon lui, parmi les divers projets soumis aux états de Bretagne, c'est le sien qui a été retenu car il avait « le double avantage de procurer des secours à la province sans augmentation d'impôt et de diminuer considérablement la fraude sur la ferme des Devoirs ». Depuis 1785, les états de Bretagne se sont vus confier la gestion des grands chemins de Bretagne. Dans le royaume, après l'abandon de la réforme de Turgot, qui l'avait supprimé – réforme ignorée en Bretagne –, la monarchie s'est orientée vers un recours à la fiscalité pesant sur les paroisses afin de faire disparaître l'obligation des prestations en travail (corvées), mesure généralisée le 27 juin 1787 mais restée inappliquée en Bretagne puisqu'elle n'a pas été mise en délibération aux états de Bretagne – ni enregistrée au parlement de Bretagne –, les états étant hostiles au recours à une fiscalité directe qui ne manquerait pas de poser la question de l'égalité devant l'impôt. L'habileté de Mathieu Roüaud est de proposer une taxe de 10 sols par pot d'eau-de-vie et autres liqueurs vendues au détail, c'est-à-dire de recourir à une fiscalité indirecte pesant sur l'ensemble des consommateurs mais sans que soit posée la question de l'égalité devant l'impôt, évitant ainsi le blocage des corps privilégiés.

D'autre part, le recours à une gestion en régie, censée éliminer la fraude, est donné comme l'assurance d'une efficacité de la levée de la taxe dont il est espéré une rentrée jusqu'à 500 000 livres. Si la fin de la réquisition des « corvoyeurs » (ceux soumis à la corvée des grands chemins) est bien reçue par ceux-ci, si les ordres privilégiés ne font pas obstacle à la réforme, les résultats financiers sont décevants : 81 200 livres pour les dix mois de 1787, un peu plus de 120 000 livres l'année suivante.

La présentation de Mathieu Roüaud et de ses idées politiques et sociales peut être complétée et précisée par l'examen du projet de réforme qu'il présente en 1783 de l'organisation municipale de Guérande et par sa sollicitation en 1786 d'appui auprès des états de Bretagne et de la communauté de ville de Guérande à sa demande d'anoblissement.

17. L'assèchement des marais de Donges sera repris après la Révolution par une nouvelle Compagnie de Bray, avec un achèvement des travaux en 1825.

18. Voir l'encadré sur Henri-Léonard Bertin.

19. Arch. dép. Loire-Atlantique, C 174, pièce 21 ; CONCHON, Anne, *La corvée des grands chemins au XVIII^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, p. 260-276.

Le projet de réforme de l'administration municipale de Mathieu Roüaud de la Villemartin (1783)

Le 23 août 1783, Mathieu Roüaud présente un projet de réforme de la communauté de ville²⁰. En préambule, il rappelle l'arrêt du parlement de Bretagne du 15 mai 1651 qui modifie l'organisation de l'administration municipale guérandaïse, la faisant passer d'assemblée générale ouverte des « nobles, bourgeois et habitants de la ville » à une assemblée fermée dominée par des officiers de justice et qui, dans la logique hiérarchique de la société d'ordres, exclut ceux qui exercent des activités « mécaniques » (manuelles). Dans cet arrêt, cette modification est justifiée par la nécessité de « remédier aux désordres » suscités :

par nombre de manouvriers et artisans qui prétendent y avoir voix délibérative, lesquels par leurs brigues, outre qu'ils sont incompetents, empeschent les délibérations des personnes qui ont droit de donner leur avis²¹.

Le projet de Mathieu Roüaud n'entend pas modifier la composition de la communauté de ville de Guérande mais permettre une meilleure prise en compte des besoins du territoire et de la population : chaque port proche de Guérande devrait avoir un représentant à l'assemblée générale qui se tient une fois par an et les avocats et officiers de justice (qui, par eux-mêmes, ne « représentent rien ») présents à l'assemblée se feront les représentants des paludiers, des vigneron, des laboureurs, des ouvriers en laine, et même des pauvres. En Bretagne – comme dans le royaume –, le débat sur l'organisation des municipalités est vif : le 12 mai 1780, un arrêt du Conseil du roi, qui met fin à une querelle ouverte en 1747, réforme la municipalité de Rennes et en janvier 1783, la commission intermédiaire des états de Bretagne est chargée de préparer une refonte globale à l'échelle provinciale. Ces idées de réforme tranchent avec le « conservatisme étroit²² » de Mathieu Roüaud qui révèle à l'occasion son incapacité à penser le principe de représentation élective.

Cette incapacité se retrouve, le 14 mai 1786, dans la suggestion qu'il fait à l'intendant de Bretagne de transformer la charge élective de maire de Guérande

en office vénal²³, ce qui lui vaut, le 22 mai suivant, une réponse ironique, voire sarcastique, de Ballays, subdélégué de l'intendant de Bretagne à Nantes :

Pour acheter un office, il faut que le titre en existe, et vous scavés qu'a l'exception de cinq à six qui furent acquis lors de la création de 1733, tous les autres ont été supprimés et réunis aux communautés qui en ont payé la finance, de sorte que pour que vous fussiez admis aujourd'hui à acheter l'office de maire de Guérande, il faudroit commencer par en demander la création, ce qu'il n'est point facile d'obtenir : il paroîtroit d'ailleurs nécessaire que la Communauté fut consultée, attendu qu'une création d'office, dont elle sera peut-être tenue de payer les gages et tout le remboursement, peut dans la suite être à sa charge et l'intéresse essentiellement²⁴.

Ce conservatisme politique se double d'un conservatisme social comme en attestent sa demande d'anoblissement et le dossier qu'il constitue à cet effet.

La demande d'anoblissement de Mathieu Roüaud de la Villemartin (1787)

Le 14 janvier 1787 et afin d'obtenir leur appui, Mathieu Roüaud présente aux états de Bretagne sa demande de lettres de noblesse. Puis, le 5 février 1787, devant la communauté de ville de Guérande et dans le même but, il expose une version résumée du dossier argumentaire qu'il a rédigé où il se présente, retrace ses états de service et précise sa conception de la société²⁵.

Il se dit d'une famille « honnête et ancienne dans la bourgeoisie », allié à d'anciennes familles nobles. Ses ancêtres, depuis plus de 200 ans, ont été juges, procureurs fiscaux et avocats dans des juridictions « sous le proche fief de Guérande ». Il souligne son investissement, son dévouement, son désintéressement, son intégrité et son rôle pacificateur accompli en veillant à :

la sûreté des personnes et du bien de ses concitoyens [...] évitant toujours les frais de procédure, n'en occasionnant jamais, n'ayant pas reçu depuis 19 ans un seul sol de ceux que cet office particulier l'a obligé à faire ou qu'il aurait pu exiger légitimement, ayant toujours évité les querelles et les débats entre le peuple dont il a terminé les petits procès, empêché les émeutes et prévenu la disette en concourant avec ses concitoyens à faire venir des grains dans le temps des chertés pour lui procurer à meilleur compte sans aucun intérêt ni bénéfice, ayant toujours été chargé comme homme public des opérations les plus pénibles²⁶.

20. QUILGARS, Henri, « L'administration municipale de la ville de Guérande », la *Revue de Bretagne et de Vendée*, 1912, p. 326-351 ; SAUPIN, Guy, « La communauté de ville de Guérande, de sa réforme en 1651 à la veille de la Révolution », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. CII, 2024, p. 195-213.

21. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 1142.

22. SAUPIN, Guy, « La communauté de ville de Guérande... », art. cité.

23. Arch. dép. Loire-Atlantique, C 174, pièces 21-24.

24. *Ibid.*, C 174, pièce 20.

25. *Ibid.*, C 174, pièces 22.

26. *Ibid.*, C 174, pièce 22 : SAUPIN, Guy, « La communauté de ville de Guérande... », art. cit

Son rôle pacificateur se retrouve dans la montée des tensions entre les généraux des paroisses et l'ensemble de la population. Administrateur des deux hôpitaux, il fait valoir une attention scrupuleuse à y procurer le bien, citant les registres de ces maisons de charité comme preuve de ses affirmations.

Selon Mathieu Roüaud, l'action publique ne peut et ne doit être permise qu'à ceux qui en ont les moyens financiers et qui sont dotés de solides qualités morales, animés du désir d'assurer la concorde entre les individus, et d'améliorer leur quotidien et de venir en aide à ceux qui en ont besoin, tout particulièrement les plus démunis. Une conception « paternaliste » selon laquelle des hommes « distingués » par leur rang social, leurs qualités humaines, leur instruction et leur sens du bien public – des notables qu'un titre de noblesse doit consacrer lorsqu'ils ne sont pas déjà nobles – viennent en aide à leurs concitoyens placés au rang d'assistés incapables d'expression autonome, sinon par des émeutes, et donc être citoyens. Ce terme apparaît dans le récit de voyage, mais dans un autre contexte, nous y reviendrons en étudiant ce texte.

Le récit du voyage et du séjour parisien

Les raisons du voyage et du séjour parisien

Au tout début de son récit, Mathieu Roüaud de la Villemartin s'exprime brièvement sur les motivations qui ont été les siennes à entreprendre ce voyage : « m'instruire » – ce à quoi concourent de nombreuses visites et diverses rencontres – et « procurer de la satisfaction à ma femme que je chéris » (16 juin). D'un point de vue plus prosaïque, au cours d'une matinée consacrée à des démarches pour des tiers, il écrit « malgré les plaisirs, on doit s'intriguer de ses affaires » (21 juin), au soir d'une journée sans visite, gâchée par la fièvre et consacrée à des démarches, il parle d'une « journée perdue pour notre plaisir » (9 juillet). Donc, quête de culture personnelle et recherche de loisirs – procurées par des promenades et l'assistance à des spectacles – lors d'un voyage et d'un séjour que nous pourrions qualifier de touristique.

Toutefois, au fil du récit apparaissent d'autres éléments qui ont été pris en compte pour motiver le voyage : - « le but ou plutôt, pour dire vrai, le prétexte de notre voyage est de consulter un médecin », au sujet d'une « affection nerveuse » dont souffre l'épouse de Mathieu Roüaud. Le médecin, « petit homme de grande réputation », conseille « de la gaieté, des bains tièdes et de l'exercice » (28 juin), thérapie qui paraît pouvoir combattre une « mélancolie » – un état dépressif – auquel le séjour parisien ne peut que concourir ;

- faire les boutiques – en retenant ici une expression anachronique – et des « emplettes » (voir ci-dessus) ;
- des démarches personnelles qui interviennent en fin de séjour (voir ci-dessous) ;
- des démarches pour des tiers, d'une part, pour l'abbé d'Andigné²⁷ et, d'autre part, pour Bonne-Angélique-Philiberte, fille de René-François Le Royer de Poignardière et de Catherine Canuel²⁸, son cousin germain par alliance.

Ainsi des objectifs ont-ils été assignés au voyage, signe que celui-ci a été préparé en conséquence comme le révèle la première phase du récit : « Ce voyage, que nous avons concerté », le « nous » désignant ici les deux couples. Par ailleurs, au fil du récit, des expressions en attestent : le 24 juin, à propos de l'église Saint-Roch, on y observe « toutes les beautés qu'on y vante » ; le lendemain, 25 juin, à propos de « cette fameuse bière des Gobelins²⁹, si vantée ». Des développements révèlent des informations qui ne semblent pas avoir été glanées sur place, telle le 25 juin, l'histoire de Nicolet et de son théâtre ; le 28 juin, l'évocation de la reconstruction de l'Opéra « à la hâte », selon une expression qui paraît empruntée à M. de Houaud, comme le signale Louis Remacle ; ou, le 6 juillet, la comparaison entre la Comédie-Italienne et la Comédie-Française ; et encore les 18 et 21 juillet, les évocations des villes d'Orléans et de Tours. Vont encore dans ce sens, les recommandations obtenues pour certaines visites : le 5 juillet celle M. de La Fontaine, secrétaire des commandements de M. le duc de Chartres, pour visiter son jardin de Monceaux ; et encore la connaissance d'adresses propices à une escapade à Chatou (1^{er} juillet et nuit du 1^{er} au 2 juillet).

27. Joseph-François d'Andigné de La Chasse (1724-1806), vicaire général de Rouen puis évêque de Léon (en 1763) et de Châlons-sur-Saône (1772), aumônier de la reine Marie-Antoinette et abbé commendataire de Notre-Dame-et-Saint-Laurent d'Eu. Il célèbre à Guérande en qualité d'abbé commendataire ou d'ancien grand vicaire de Léon, de nombreux sacrements des membres de sa famille (baptêmes de Charles Le Tresle de Kerbernard en 1744 et de sa sœur Louise en 1746, mariage de Jean-Baptiste Mascarène de Rivière avec Marie-Anne Le Tresle de Kerbernard en 1780, du même Mascarène devenu veuf avec Gabrielle d'Andigné de Kercassier en 1784, etc.).

28. René-François Le Royer de La Poignardière était le mari de Catherine-Jeanne Canuel, fille de Marie Roüaud, cousine germaine de Mathieu Roüaud. René-François et Catherine ont eu six enfants dont deux filles, Bonne-Angélique (dont la marraine est Bonne-Angélique Roüaud) et Agathe dont on reparlera plus loin.

29. Une quinzaine de brasseries existaient au XVIII^e siècle dans le quartier des Gobelins dont l'origine est attribuée aux tapissiers flamands venus travailler à la demande d'Henri IV à la Manufacture des Gobelins ouverte en 1601.

Si, dans le texte, rien n'éclaire ces préparatifs, il est à penser que des informations ont été recueillies auprès de proches et de relations, en particulier celles rencontrées à Paris, mais surtout l'allusion, le 7 juillet lors de la visite du château de Versailles, à un guide de voyage – l'« Almanach de Paris en faveur des étrangers³⁰ » – est une indication décisive. En effet, elle donne à penser que les lieux parcourus et les monuments visités ont été sélectionnés en tenant compte de ce qui est écrit dans ce guide ou d'autres consultés. Une telle hypothèse conduit à s'interroger – d'une part, sur la circulation de l'information à l'échelle du royaume – entre Paris et la province dont Guérande – qui manifestement est rapide, ce dont témoignent certaines visites de monuments ou de parcs et jardins très récemment achevés, sans que nous puissions en préciser, dans ce cas, les relais (lecture des gazettes et almanachs, correspondance, infirmations glanées lors de la réunion des états de Bretagne ou à Nantes...) ; – et d'autre part, sur l'étendue de la culture dont semble faire preuve l'auteur du récit de voyage, sur sa capacité personnelle à décrire les lieux et les monuments visités et encore sur l'originalité de certains de ses commentaires, et sur les conditions de rédaction du récit et sa destination.

Le récit du voyage et du séjour

Présentation

Si le récit de Mathieu Roüaud de la Villemartin commence le 9 juin, date du départ de Guérande, la relation du « petit voyage » – ainsi qu'il le qualifie non sans fausse modestie – ne débute réellement que le 16 juin³¹ et s'achève le 26 juillet avec le retour à Nantes³², même si le texte ne se clôt que le 4 août, date du retour à Guérande. Il se présente sous forme d'un journal où, pour chaque jour, il fait, en s'adressant à un tiers – le plus couramment nommé « mon cher ami », ou, moins souvent « mon cher confident » –, selon une pratique épistolaire alors très répandue, « une relation fidèle », faite « pas à pas » – « nous voyagerons toujours avec vous » –, des « différents objets qui nous ont intéressés » sous forme d'un résumé plus ou moins succinct où figurent des indications des lieux où il s'est rendu, une description du lieu,

une appréciation parfois assortie d'un commentaire ou d'une anecdote. En cas de rencontres, sont mentionnés les noms de ces personnes, leurs qualités et fonctions ainsi que l'objet de la visite, le tout souvent accompagné de quelques commentaires. Selon Louis Remacle, l'éditeur du récit, l'absence de considérations générales d'ordre philosophique, politique ou social, serait le gage de la sincérité de la relation et d'une description non empreinte de parti pris : « Ils sont tout le monde, ils voyagent comme tout le monde », appréciation qui mérite d'être discutée.

Si rien dans le texte ne précise expressément les modalités de rédaction du texte, quelques notations suggèrent une rédaction quotidienne : au soir du 16 juin, « je vous laisse, cher ami, et vous rendrai compte de la journée de demain » ; le 19 juin, « Demain, choses nouvelles. Je vous quitte pour rêver fort mal à mon aise » ; le 24 juin, au retour de Sceaux, Mathieu Roüaud entend « réfléchir sur [sa] journée » ; le 25 juin, il termine sa relation par « À demain, je dors » ; et le 4 juillet il termine par « à demain ». Toutefois, la qualité de l'écriture, son homogénéité et la connaissance qu'il a de l'*Almanach Parisien, en faveur des étrangers et des personnes* suggère que des notes jetées journalièrement ont dû être reprises et complétées par le recours au guide ou aux guides – ce que donne à penser également la précision voire la technicité de certaines descriptions – et ce d'autant plus qu'il se pique d'écriture : pour sa relation du 12 juillet, journée qu'il qualifie d'« une des plus intéressantes de notre séjour à Paris pour le cœur et l'esprit », il fait part non sans une certaine forfanterie de sa volonté de « crayonner avec exactitude les traits qui nous ont saisis et rapporter les idées que nous ont inspirés les différents moments de notre journée ». Par ailleurs, certaines descriptions, comme les considérations générales concernant la ville de Tours, ne paraissent pas issues d'une visite – le temps semble avoir manqué pour cela selon la relation du « voyage » –, accréditent l'idée d'un recours à un texte de référence ou à des informations recueillies par ailleurs.

Selon Louis Remacle, un tel type de récit est destiné à être lu, relu voire communiqué à différentes personnes, donnant l'occasion au voyageur de faire partager ses découvertes, ses émotions et ses enthousiasmes – l'état du document attestant qu'il a « circulé en de nombreuses mains ».

Caractères du récit

Le récit est déconnecté de la vie quotidienne : – très peu de notations météorologiques, chaleur excessive les 19 juin, 17 juillet ; pluie le 4 juillet ; orages, la nuit du 16 au 17 juillet (« Un orage furieux a éclaté cette nuit [...] un tonnerre affreux, accompagné d'éclairs très

30. L'*Almanach Parisien, en faveur des étrangers et des personnes curieuses* est édité à Paris chez la veuve Duchesne, rue Saint-Jacques, au Temple du Goût. Ouvrage voulu « portatif » par son éditeur (un seul volume), il est remis à jour chaque année de 1761 à 1794 (plus une édition en 1800) et publié à raison d'une moyenne de 1000 à 2000 exemplaires.

31. Voir Figure 10 p. 24 pour le voyage aller.

32. Voir Figure 29 p. 64 pour le voyage retour.

vifs »), et le 25 juillet (orage qui contraint les voyageurs à aborder à La Meilleraie³³ et non à Ancenis) ;

- très peu d'allusions aux aléas du quotidien, hormis « avoir réglé l'ordre de notre ménage (29 juin), la fièvre passagère (9 juillet), l'inondation de « tout notre appartement » à la suite d'un orage (17 juillet) ;

- très peu de notations relatives aux conditions de vie au quotidien : la présence de domestiques employés dans les appartements loués à Paris n'est signalée qu'incidemment, à l'arrivée, le 23 juin, par la mention de la réception des « différentes personnes dont nous prétendons nous servir pendant notre séjour » et, au moment du départ, le 16 juillet, lorsqu'il s'agit de payer leurs gages ;

- sauf pour signaler l'inconfort de certaines auberges à : Connerré, 19 juin (« mauvaise auberge, la seule de ce bourg et que tous les voyageurs tâchent d'éviter ») ; Montlondon, 20 juin, « lieu fort désagréable où nous avons été obligés de coucher dans une auberge détestable, la seule du lieu » ; Étampes, 17 juillet, « nous avons fait un assez mauvais dîner [déjeuner], dans une auberge qui a l'habitude de maltraiter tous les voyageurs que la règle de la diligence y fait descendre » ; Orléans, le 17 juillet au soir, à propos de l'auberge qui reçoit les passagers de la diligence, « la quantité de personnes qui descendent à cette hôtellerie fait que, les soins se partageant entre tout ce monde, on y est fort mal » ; Saint-Dyé-sur-Loire, « très mauvaise auberge » ; La Meilleraie (« une méchante auberge », faisant regretter « de n'avoir pu descendre jusqu'à Ancenis »). Toutefois, toutes les auberges fréquentées n'attirent pas des commentaires aussi négatifs ; - l'environnement social quotidien est totalement absent : rien sur les habitants et le travail des habitants des villes, villages et campagnes traversées, sinon à propos des mauvaises conditions d'hébergement de l'auberge de Connerré (19 juin) qui permettent à Mathieu Roüaud d'« établir la comparaison de l'aisance que nous avons quittée et des commodités que nous nous procurerons à Paris, avec les situations d'un séjour où l'on manque absolument de tout » – constat sec et objectif ; et de la « détestable » auberge de Montlondon (20 juin), située dans un « lieu fort désagréable » qui le conduit à dénoncer vigoureusement les « mauvais cabarets où on paye le double le désagrément de n'avoir rien à se servir, de manquer de tout et de n'y pouvoir reposer », mais cette charge ne génère que cette réflexion :

Comme il faut des ombres au tableau, cette journée en sera une à l'agréable voyage que nous entreprenons et nous mettra dans le cas de comparer les jours riantes que nous nous promettons à Paris, avec ceux qui nous

ont donné tout le loisir de réfléchir aux désagréments de la route.

- rien non plus sur la rue parisienne hormis, le premier jour du séjour parisien (23 juin), pour signaler : « Je ne vous dis rien des voitures qui courent les rues de Paris. Il suffit de savoir que les hommes et les femmes, excepté les gens du peuple, semblent ici avoir perdu ou avoir toujours ignoré l'usage des jambes et qu'on y fait de la nuit le jour » ; et au sortir de l'Opéra (28 juin) où il mentionne « une centaine de voitures très élégantes ont reconduit les femmes qui, dans cette ville, n'ont pas de jambes »³⁴.

Le récit est comme distancié, l'auteur s'en tenant à un rôle de narrateur. Cependant, parfois, il évoque un souvenir, à Ancenis (16 juin, celui de six semaines agréablement passées, « en 1705 », à « la noce de M^{lle} Morin qui a épousé M. Raoul des Férières³⁵ ; et encore, à Beaugency (19 juillet), celui d'avoir « bu, en 1768 aux États extraordinaires » de Bretagne, du vin de Beaugency – vin « agréable, léger mais froid » – qui lui fait en acquérir « une petite provision pour apporter chez nous ».

Parfois encore, il énonce des réactions personnelles face à des contrariétés : au terme d'une journée (9 juillet) marquée par quelques ennuis de santé (fièvre) et les démarches, qui de ce fait ne s'achèvent qu'en soirée, pour René-François Le Royer de Poignardièrre, son cousin germain, il écrit « je ne la regrette pas, étant, comme vous savez, d'un caractère à obliger mes parents et amis » ; et l'orage, de l'inondation de l'appartement (nuit du 16 au 17 juin) nous ont « empêchés de reposer. L'inquiétude de notre départ, jointe à cette circonstance, nous a fait passer une nuit très désagréable ».

Le récit est factuel. Louis Remacle, dans son avant-propos à l'édition du texte en avertit le lecteur : « on ne trouvera dans cet opuscule ni considérations politiques, ni dissertations économiques ».

En fait, le texte n'est pas exempt de considérations générales.

Certaines sont de portée limitée : le 26 juin, il écrit : « la plus désagréable chose dont on puisse être chargé en venant à Paris, mon cher confident, c'est de commissions aussi ne doit-on consentir à s'en charger que

33. La Haute-Meilleraie, sur la Loire en vis-à-vis de Saint-Florent-le-Vieil, à 12 kilomètres à l'est d'Ancenis.

34. L'historien russe Nikolaï Karamzine rapporte de sa visite à Paris en 1782 : « Une voiture est indispensable ici au moins pour nous autres étrangers ; mais les Français savent d'une façon merveilleuse marcher au milieu des saletés sans se salir : ils sautent artistiquement de pavé en pavé et se garent dans les boutiques des voitures qui vont vite. »

35. Date manifestement fautive puisque Mathieu Roüaud n'est né qu'en 1716. Aucun des deux époux annoncés n'a pu être identifié.

quand on ne peut pas faire autrement » ; et le 3 juillet, effectuant une « commission » pour l'abbé d'Andigné », il note : « C'est une pénible chose d'être chargé d'une commission de ce genre, quand on a l'inquiétude de la bien faire ».

Mais d'autres sont plus générales.

L'une d'entre elles se veut plaisante : le 25 juin, il affirme que :

de tous les objets le plus essentiels est [...] de prendre soin de son existence. La frivolité est le point capital dont s'occupent les Parisiens, c'est-à-dire cette foule impatiente dont les rues sont couvertes. Les occupations morales n'absorbent que les gens renfermés chez eux qui ne sont jamais pressés par la foule. Je ne comprends pas dans la première classe les grands personnages attachés au gouvernement, ceux-là méritent un hommage particulier que nous leur rendons en secret. Mais les besoins physiques nous suivent partout, et en bons provinciaux, nous pensons à vivre.

Mais ces considérations ne débouchent pas sur un quelconque engagement moral mais ont pour « conséquence » la dégustation d'une pièce de cette fameuse bière des Gobelins ».

D'une manière plus sérieuse, certaines personnes ou certains lieux le conduisent à exprimer, avec force, ses convictions morales et sociales.

Le 25 juin, la réussite de Nicolet³⁶ qui, de propriétaire d'un théâtre forain de marionnettes, est devenu propriétaire d'un théâtre permanent source de richesse (60 000 livres de rente) et de notabilité (« seigneur de paroisse »), suscite de sa part une envolée acerbe :

N'est-il pas ridicule, mon cher ami, de voir aujourd'hui donner de l'encens au pied des autels et figurer à la tête d'une paroisse un faquin qui, il y a dix ans, était le valet de chambre de Polichinelle et exhibait des animaux savants ?

Cette véhémence est révélatrice de ses conceptions morales – appliquées sans rigueur excessive, Mathieu Roüaud s'autorise quelques escapades et prend parfois quelque distance avec la vérité – et sociales. Selon lui, richesse et notabilité ne peuvent être réservées qu'à certains qui en sont dignes dans la droite ligne du conservatisme et de l'attachement à un souci d'ordre qu'il nous a déjà signalés.

36. Jean-Baptiste Nicolet (1728-1796) est le fils d'un marionnettiste, maître à danser et violoniste. Il ouvre un spectacle de marionnettes en 1753 aux foires Saint-Germain et Saint-Laurent puis s'établit avec des acteurs sur le boulevard du Temple dans un théâtre dit de Nicolet où sont représentés des opéras-comiques et des pièces de la Comédie-Italienne. Dans un théâtre nouvellement reconstruit en 1770, il employait en 1782 une trentaine d'acteurs, 20 musiciens et 60 danseurs sous le nom, avec l'accord du roi, de théâtre des Grands-Danseurs du Roi.

Ce conservatisme s'exprime encore à deux reprises dans sa dénonciation de la mixité sociale entre les ordres qu'il a constatée le 28 juin dans le public de l'Opéra : « Beaucoup de seigneurs étaient au niveau de la multitude et ne faisaient pas plus de sensation que le reste des spectateurs » ; et, surtout le 29 juin lors de la visite à la Redoute chinoise³⁷ où la mixité sociale est gangrenée par la présence de « filles entretenues », ce qui l'entraîne dans une violente diatribe contre ce lieu :

où se promènent toute la bonne et la mauvaise compagnie de Paris dans les premiers ordres. On y trouve toute espèce de jeux gratuits pour les amateurs, des balançoires dans lesquelles les femmes du monde et les femmes honnêtes se mêlent indistinctement et se font agiter [...]. Les filles entretenues en font le principal ornement ; elles s'y mêlent, sans faire de sociétés particulières, avec les femmes honnêtes. Tout s'y passe le plus décevant du monde. Ces filles, connues par leur toilette et leur élégance, ne font pas prendre le change aux hommes qui les accostent et les quittent sans conséquence pour en rejoindre d'autres. Ceux qui y sont entrés avec bonne compagnie ont seulement attention de ne pas la quitter pour ce jour-là. Mais, au surplus, les femmes de Paris paraissent si familières avec la rencontre de ces filles dans les spectacles et lieux publics que rien ne paraît blesser leur délicatesse, pas plus que de voir les hommes les leur préférer. J'en ai vu qu'on m'a fait observer, riches de plus de vingt mille livres de rente, d'autres, qui, après avoir été encore plus opulentes, n'ont plus qu'un reste de toilette sur des charmes expirants cherchent encore à faire des dupes. Leur triomphe est passé, cher ami la guerre les a ruinées. Si la paix, qu'on espère³⁸, n'arrive pas bientôt, cette classe de femmes périra, les *mylords* anglais étaient ordinairement les citrons qu'elles pressurent. On nous en a fait voir une qui, en quatre mois, a mangé deux cent mille livres. Elles jouissent d'une liberté qui étonne des provinciaux elles mettent cependant dans leur maintien une décence qui les garantit de toute insulte ; elles ont les équipages les plus brillants et surpassent, par leur toilette et leur élégance, les premières femmes de Paris. Je crois, mon cher ami, que la Redoute chinoise est le paradis que Mahomet a promis à ses croyants.

Son indignation est telle qu'en comparant la Redoute chinoise au « paradis que Mahomet a promis à ses croyants », il en fait un lieu indigne du monde chrétien – ce qui ne l'empêche pas d'y revenir le 14 juillet suivant.

Cette indignation se retrouve encore à propos de questions juridiques, questions qui sont essentielles pour Mathieu Roüaud, en raison de sa formation et de sa fonction de procureur du roi. Deux visites, sont

37. Voir l'encadré sur la Foire Saint-Laurent.

38. La paix avec l'Angleterre ne fut conclue que le 28 novembre 1787, par le traité de Versailles.

l'occasion de l'expression de prises de position sans ambiguïté ni nuance :

- le 27 juin, parcourant les jardins de la Bastille, la vue des « énormes tours de la Bastille³⁹ le fait frémir à la pensée » qu'elles :

sont destinées à recevoir des citoyens qui sont quelquefois renfermés des années entières, sans savoir le motif de leur détention, et qu'elles sont l'entrepôt des lettres de cachet, l'idée de l'inquisition vient à la suite de toutes celles que l'aspect de cette affreuse prison fait naître.

Pareille opinion chez un officier de justice témoigne de l'idée que la justice ne peut être arbitraire et qu'elle doit s'appliquer à tous selon les mêmes modalités.

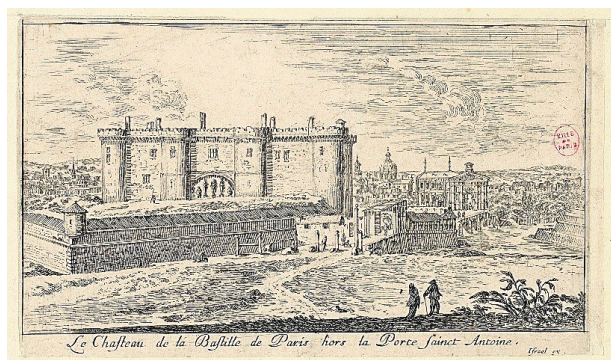


Figure 6 – Vue de la Bastille (Porte Saint-Antoine)
(© Musée Carnavalet)

- le 15 juillet, entré dans l'enclos du Temple, il exprime sa « surprise » d'apprendre que dans ce lieu :

dépendant du grand prieuré de France⁴⁰ [...] tous les gens pressés par leurs créanciers vont se réfugier et se mettre à l'abri des poursuites et de la prise de corps ils n'ont la liberté d'en sortir que le dimanche, l'usage d'aller en ville les autres jours leur est absolument interdit.

Pareil étonnement révèle l'idée que la justice doit s'appliquer selon les mêmes principes en tous les lieux du royaume, la justice étant l'expression par excellence de la souveraineté.

D'autres traits de la personnalité de Mathieu Roüaud apparaissent au fil du texte.

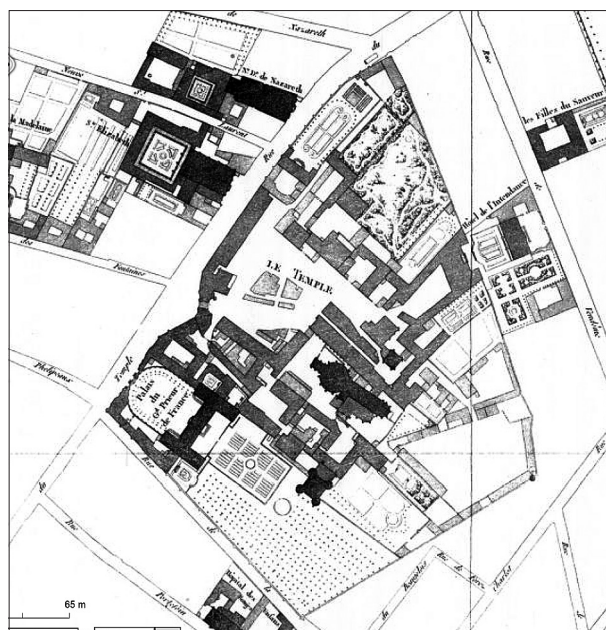


Figure 7 – L'enclos du Temple en 1782, plan de Verniquet
(© Bibliothèque historique de la Ville de Paris)

D'autres traits de la personnalité de Mathieu Roüaud

Au fil du texte et à plusieurs reprises, il fait état de ses sentiments envers son épouse – « la femme que je chéris » – dont l'état de santé est un des « prétextes » d'un voyage qui doit lui « procurer de la satisfaction » (16 juin) – Tout au long du voyage, il se montre prévenant à son égard (se montrant attentif à son état de fatigue), son attitude est protectrice voire dominatrice, mais le 11 juillet, celle-ci, toutefois accompagnée de M^{me} de Kerpoisson, se déplace en « voiture », et s'achète une « pelisse⁴¹ » et une « polonaise⁴² ».

Il exprime également ses sentiments envers ses enfants, à son départ, il évoque « nos deux chers enfants » qu'il a, à Guérande, « abandonné [...] aux soins d'une mère septuagénaire et infirme depuis deux ans » (c'est-à-dire confiés aux soins de sa mère), puis au retour, à Guérande, le 4 août, il écrit « Nous y avons retrouvé ma mère et nos enfants bien portants, dans la plus grande joie de nous revoir et nous pareillement ».

39. La masse imposante des tours de la Bastille dépasse de beaucoup tous les bâtiments alentour.

40. Après la mort de Louis-François de Bourbon-Conti le 2 août 1776, c'est Louis-Antoine, duc d'Angoulême, âgé de 15 mois seulement, qui fut élu Grand-Prieur dans l'ordre des chevaliers Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Son père, le comte d'Artois, assumait la charge en son nom et fit de l'hôtel du Grand-Prieur au Temple, l'un des plus luxueux de Paris, sa résidence parisienne et y fit d'importants travaux et aménagements. Le jeune Mozart, âgé d'à peine 9 ans, y a joué du clavecin en début 1764 (voir OLLIVIER, Michel-Barthélémy, *Le Thé à l'anglaise servi dans le salon des Quatre-Glaces au palais du Temple*, huile sur toile, conservé au château de Versailles).

41. Une pelisse est un vêtement d'hiver garni de ouate et bordé de fourrure, court puis plus long et ample. Elle n'avait pas de manches et parfois même pas d'ouverture pour les bras. On se contentait alors de la relever.

42. La robe « à la polonaise » connaît une grande popularité, pour le jour, à partir de la fin des années 1770. Dégageant les chevilles, son drapé arrière est relevé et ses tissus ne traînent pas par terre. Constituée de quatre morceaux, elle a fait dire à certains que son nom serait une métaphore du démembrement de la Pologne en août 1772.

L'enclos du Temple

Mathieu Roüaud s'étonne de la protection accordée aux débiteurs réfugiés dans l'enclos du Temple. De fait, construit par l'ordre du Temple à partir de 1170 dans un marais insalubre à l'époque hors les murs de Paris, cet enclos, d'une surface de plus de 6 hectares cernés de hautes et épaisses murailles crénelées, renferme une grosse tour (tour César), un donjon de plus de 50 mètres de haut, de 19,50 mètres de long pour 13,50 de large (à l'image du donjon du château de Vincennes), l'église Sainte-Marie du Temple dont le chœur avait un plan inspiré du Saint-Sépulcre de Jérusalem, l'hôtel du Grand-Prieur, de nombreux bâtiments religieux et laïcs et des jardins au milieu d'un enchevêtrement de ruelles formant une véritable ville.

Le lieu était très sûr au point que les rois français, anglais, napolitains, etc., y déposaient leur argent et leurs bijoux alors qu'ils partaient pour les croisades ou ailleurs. Ce fut ainsi le cas pour Henri III d'Angleterre de 1216 à 1672 lorsqu'il partit en 1264 combattre son beau-frère Simon de Beaufort.

En 1782, alors que l'urbanisation l'a intégré dans Paris, près de 4000 personnes vivent dans l'enclos et y travaillent, exemptées d'impôts et des contraintes imposées par les corporations. Aujourd'hui, ce lieu serait désigné comme « paradis fiscal ».

Bénéficiant des droits et privilèges de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, l'enclos et ses habitants échappaient à la justice royale : de nombreuses personnes en profitaient pour s'y réfugier à l'abri de toute poursuite au prix de loyers très élevés.

Bien d'église, l'enclos devient propriété nationale à partir du 2 novembre 1789 et est progressivement vendu par lots. Le 13 août 1792, trois jours après l'insurrection et « la prise » des Tuileries, le roi Louis XVI et la reine Marie-Antoinette sont emprisonnés au donjon du Temple sommairement aménagé pour eux. Craignant une action des royalistes pour libérer la famille royale, la Commune de Paris, qui en avait reçu la garde, a retenu le très sûr donjon du Temple, protégé de surcroît à sa base par un large glacis entouré d'un haut mur élevé par Pierre-François Palloy avec des pierres de la Bastille dont il était le démolisseur.

Devenant un lieu de pèlerinage royaliste, le donjon est démoli à partir de 1808 sur ordre de Napoléon 1^{er}. Tous les autres bâtiments disparaissent progressivement à partir de 1792, l'un des derniers étant le palais du Grand-Prieur en 1854. Il n'en reste rien à part quelques vestiges dans des caves et des traces dans le parcellaire.

Toutefois, ces diverses mentions ont le ton d'une expression conformiste qui, dans le texte, est continuellement soucieuse du respect des convenances sociales que souligne l'énoncé des civilités, le soin porté aux titre et fonctions des personnes citées (par exemple, le 16 juin, « M. le duc de Charrost, seigneur de la ville et fondateur de son collège⁴³ »), et encore l'attention portée à mentionner les personnes importantes aperçues tel l'ambassadeur de Russie⁴⁴ à l'Opéra (28 juin) et plus encore, à Versailles, les membres de la famille royale et de la Cour (7 juillet) et à leurs décorations (« cordons bleus, rouges, verts, noirs⁴⁵ »). Toutes choses qui sont signes des hiérarchies sociales auxquelles Mathieu Roüaud est manifestement attaché.

43. Voir l'encadré sur le duc de Chârost.

44. Ivan, prince Bariatinsky (1740-1811), ambassadeur de Russie à Paris de 1774 à 1783.

45. Le cordon est un large ruban porté en écharpe de l'épaule droite à la hanche, cordon de couleur bleu ciel pour l'ordre du Saint-Esprit, rouge pour l'ordre de Saint-Louis, vert pour l'ordre des Hospitaliers de Saint-Lazare de Jérusalem et noir pour l'ordre de Saint-Michel (la plus ancienne décoration de l'Ancien Régime).

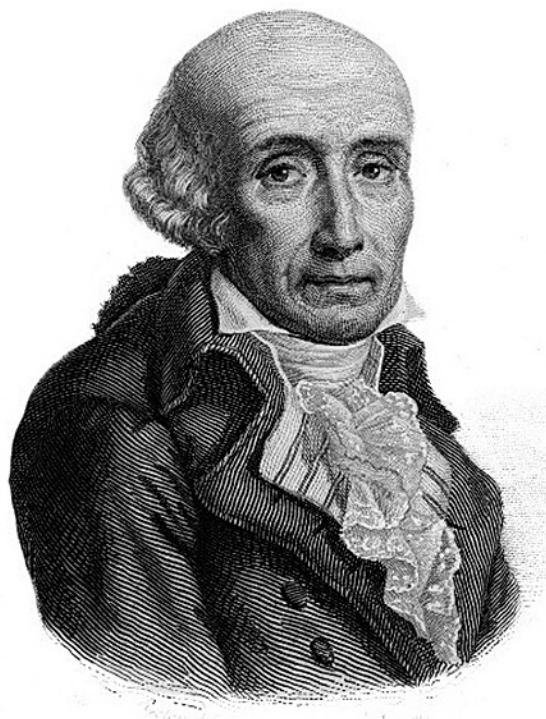


Figure 8 – Portrait d'Armand-Joseph de Béthune, duc de Chârost, dessin de Jean-François Le Breton, gravure d'Éphraïm Conquy

Le duc de Chârost

Armand-Joseph de Béthune (1738-1800), 5^e duc de Chârost et 2^e duc et dernier baron d'Ancenis, descendant de l'illustre Sully, est connu, après sa carrière militaire achevée avec la paix (traité de Paris) de 1763, pour sa philanthropie et ses actions en faveur de l'industrie et de l'agriculture (lin, colza, garance, tabac, prairies artificielles, élevages de porcs et de moutons), ce qui devait le faire apprécier par Matthieu Roüaud. Il est le fondateur des comices agricoles et des sociétés d'agriculture.

Le roi Louis XVI disait de lui : « Regardez cet homme : il n'a pas beaucoup d'apparence, mais il vivifie trois de mes provinces ».

À Ancenis, il soutint le rachat, en 1780, des bâtiments de la maison des Sœurs Hospitalières pour y transférer le collège d'Ancenis (aujourd'hui, lycée-collège Saint-Joseph d'Ancenis) et accroître sa capacité d'accueil. En avril 1782, il obtint aussi de Louis XVI les lettres patentes qui octroyaient à l'établissement une existence légale.

Dans *Les Étrennes nantaises ecclésiastiques, civiles et nautiques de l'année 1782*, un encart figurait à la rubrique des avis divers : « Institution : M. le Duc de Chârost ayant procuré à son collège d'Ancenis, tous les bâtiments & jardins de l'ancienne Communauté de cette Ville, cet établissement se trouve aujourd'hui parfaitement en état de répondre à l'intention des parents qui voudront bien y envoyer leurs enfants ».

Les comités révolutionnaires de Paris le désignaient sous le nom de « père de l'humanité ». Emprisonné à la prison de La Force en 1793, il est rapidement libéré sous la pression de ses anciens sujets [voir à la Bibliothèque nationale de France, le document « Série de la conduite constante depuis 1789 (et même 1788), tenue par le citoyen Béthune-Charost » comprenant les attestations et réclamations remises au comité de sûreté générale de la Convention nationale]. Ce ne fut pas le cas de son fils unique qui périt sur l'échafaud en 1794.

Le 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), il est nommé maire du x^e arrondissement de Paris. Lors d'une visite de l'institution des Sourds-Muets dont il était administrateur, il contracte la variole et en mourut le 27 octobre 1800. Il est inhumé le 2 novembre suivant dans la chapelle de son château de Meillant (Cher).

Au fil du récit paraît également la pratique religieuse catholique. Il assiste à la messe dominicale du 23 juin en « l'église Saint-Honoré dans notre quartier » – c'est le premier déplacement du séjour –, suivie le lendemain 24 juin, de l'assistance à un office à Saint-Roch, puis le 29, d'un autre, « en raison de la fête de Saint Pierre », en l'église des Petits-Pères (Notre-Dame-des-Victoires). Par la suite, la matinée du dimanche 30 juin est consacrée à la visite de la cathédrale Notre-Dame sans qu'il soit fait état de messe ; le dimanche suivant, le 7 juillet, les deux couples passent la journée entière en visite à Versailles, assistent aux offices que suit le roi, la messe dans la matinée et les vêpres dans l'après-midi, et le 14 juillet, ils entendent la grand-messe en la cathédrale Notre-Dame, alors que le 21, la visite du château de Chanteloup semble expliquer la non-assistance à la messe dominicale. Le nom de Dieu est cité une fois en fin de récit dans une expression – « que Dieu nous y conserve en bonne santé » – qui semble une invocation plus qu'une simple formule convenue – et associée à l'évocation du paradis (certes celui que « Mahomet a

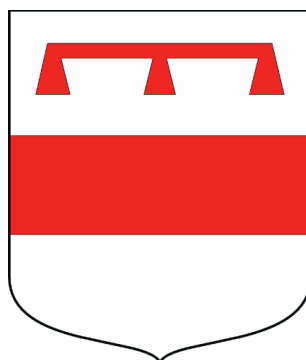


Figure 9 – Armoiries du duc Armand-Joseph de Béthune (dessin B. de Lépinay)

D'argent à la fasce de gueules, au lambel du même.

promis à ses croyants ») qui témoigne de la religiosité de Mathieu Roüaud, religiosité qui, par ailleurs, nourrit ses convictions morales. Toutefois, nulle trace de bigoterie chez ce catholique qui pourrait être qualifié de conformiste.

Par ailleurs, deux journées (sur lesquelles nous reviendrons plus longuement), sont révélatrices de deux autres aspects de sa personnalité.

Lors de la première de ces deux journées, le 7 juillet, les deux couples passent la journée à Versailles (ci-dessous) pour y voir – de loin – le roi qu'ils avaient déjà cherché à apercevoir le 22 juin précédent. Ce jour-là, au passage de Trappes

et apprenant qu'il se rend à la chasse à Saint-Hubert⁴⁶, un château situé à 5 lieues de Versailles entre la forêt

46. Un pavillon de chasse (en réalité, un véritable château) ouvrant sur les étangs de Saint-Hubert, accompagné d'un village nouveau, le tout créé *ex nihilo* par Louis XV à partir de 1755 et abandonné dès 1783 lorsque Louis XVI parvint enfin à acquérir Rambouillet, cédé (de force et fort cher) par son cousin le duc de Penthièvre (gouverneur de Bretagne de 1736 à 1791). Totalement méconnu, il ne reste de ce château qu'une

de Rambouillet et celle de Saint-Léger, « Le désir [...] de voir ce monarque, le premier de l'Europe et notre souverain bienfaisant » fait que les voyageurs attendent mais en vain, jusqu'à 11 h, son passager puis, ayant repris le cours de leur voyage et passant à Versailles, devant la cour du château, « notre surprise et notre admiration surpassèrent nos idées » puisqu'ayant appris « que le roy allait monter en voiture nous mêmes pied à terre et traversant les cours, au milieu des gardes françaises et des cent suisses, nous approchâmes le plus près possible d'une voiture dont le détail est inutile à rapporter quand on sait que c'est celle du roy ». Empressement récompensé : « Nous eûmes la satisfaction de voir le monarque monter en voiture ».

Manifestement, Mathieu Roitaud est royaliste – viscéralement royaliste – et ses convictions politiques confinent à un véritable culte envers la personne du roi – donc il semble s'étonner de son humanité : « le roy causait familièrement avec M. le duc de Coigny⁴⁷ » – et il loue la puissance – « ce monarque, le premier de l'Europe » – et la politique bienfaisante du roi, associée à l'idée même de royauté – « notre souverain bienfaisant ». Pareil état d'esprit explique, le 27 juin, lors de sa visite de l'hôtel de ville de Paris, l'attention portée à des « tableaux du meilleur goût qui représentent différentes anecdotes de nos rois, dans les traits de bienfaisance dont ils ont gratifié les membres de cette ville », et, le 17 juin, la visite à l'académie équestre d'Angers ou encore la mention de l'aide royale accordée au collège de La Flèche et le 30 juin, les visites des Invalides et de l'École militaire qui sont des institutions royales.

La seconde de ces deux journées, le 12 juillet, qu'il qualifie, rappelons-le, d'« une des plus intéressantes de notre séjour à Paris, pour le cœur et l'esprit » le voit courir de la rue Richelieu (Bibliothèque du roi) à la butte de Saint-Roch (chez M. l'abbé de l'Épée qui s'occupe de sourds et muets), revenir à la Bibliothèque, puis gagner Ménilmontant (chez M. Détienne inventeur d'un « mastic » qui imperméabilise les tuiles).

Ces différentes visites doivent être rapprochées d'autres. Elles révèlent un intérêt pour les techniques (la « Curieuse machine » de Marly, 1^{er} juillet), les sciences : astronomie (Observatoire, 2 juillet), botanique (Jardin du roi⁴⁸ « Il faudrait être connaisseur pour décrire toutes

les raretés qu'il renferme »), zoologie (ménagerie du roi, 8 juillet) ; l'industrie (manufacture des papiers au faubourg Saint-Antoine, 13 juin) ; l'innovation technique, (mastic, 12 juillet) et des établissements culturels (Bibliothèque du roi, 12 juillet) et encore des préoccupations sociales avec la prise en charge d'un handicap (sourds et muets, 12 juillet) et encore, lors du voyage aller, au collège de La Flèche (18 juin), l'attention portée aux questions sanitaires (lavoirs, infirmerie), alors qu'au voyage retour à propos de Tours (22 juillet) la notation « on y prend cependant le goût de l'architecture et la ville se charge de la façade des maisons neuves en alignement » et l'évocation de travaux de voirie témoigne d'une attention prêtée à l'« embellissement » des villes et au renouveau de l'urbanisme qui marquent le XVIII^e siècle, préoccupations auxquelles il est sensibilisé si l'on en juge, à Guérande, son projet relatif à l'adduction d'eau et la restauration de l'hôtel de sa mère (par les façades caractéristiques de l'architecture et du décor du règne de Louis XVI et son alignement sur la rue de la Juiverie).

Notons encore son intérêt pour les livres (visite de la Bibliothèque du roi, 12 juillet), le patrimoine (civil et religieux, voir ci-dessous) avec un intérêt tout particulier pour les parcs et jardins (voir ci-dessous) qui sont également dans l'air du temps en cette fin du XVIII^e siècle, et encore son goût pour le théâtre (voir ci-dessous), l'écrit (la rédaction du récit) et la lecture. Des livres qu'il acquiert, le 16 juillet, rue Saint-Jacques, chez le libraire Belin, il ne donne le titre – avec quelques imprécisions – que de trois d'entre eux : *Les jardins ou l'art d'embellir les paysages* de l'abbé Delille, « poèmes », qu'il qualifie d'« ouvrage pittoresque et très estimé qui vient de paraître » (paru en 1782, annoncé dans la Gazette de France du 4 juin), *Notes sur le voyage de M. le comte et de M^{me} la comtesse du Nord en France au mois de may 1782*⁴⁹, et les *Réflexions philosophiques sur l'origine de la civilisation et sur les moyens de remédier à ses abus*, de « l'abbé » (en fait l'avocat) « de La Croix » (Delacroix), paru en 1778, ouvrage qui a connu un certain retentissement et dans lequel l'auteur dénonce les abus de la procédure judiciaire et notamment l'usage de la torture. Ces trois titres montrent un intérêt pour des parutions récentes, des écrits « pittoresques » et pour un livre à portée juridique, ce dernier acquis avec un certain retard par rapport à sa parution (en raison de son caractère critique ?).

terrasse le long de l'étang et le village dépendant aujourd'hui de la commune des Essarts-le-Roi.

47. Marie-François-Henri de Franquetot (1737-1821), duc de Coigny, est en 1782 Premier écuyer du roi (« Monsieur le Premier ») c'est-à-dire commandant de la Petite écurie du roi, roi dont il est proche. Il est aussi un très (trop) proche de la reine Marie-Antoinette.

48. Aujourd'hui Jardin des Plantes, il est aménagé en 1636 selon le dessin encore existant, initialement pour accueillir les plantes

médicinales du roi. Il est ouvert au public depuis près de 400 ans.
49. Texte édité par Ekaterina Bulgakova dans « Voyages étrangers à la cour de France (1589-1789) : regards croisés », *Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles*, 7, 2014.

Toutes ces indications sont à replacer dans le contexte du XVIII^e siècle, le siècle des Lumières et de l'*Encyclopédie*, mais dont Mathieu Roüaud apparaît très éloigné par son conservatisme poétique (sa seule critique de l'absolutisme se limite à la pratique des lettres de cachet) et social (attachement à la société d'ordre et aux hiérarchies établies). À propos de ce dernier aspect, il est sans doute symptomatique qu'il écrive ignorer « le nom comme la naissance » de la femme avec qui il déjeune à Chatou (1^{er} juillet) et chez qui il passe la nuit (du 1^{er} au 2 juillet) et cela paraît très révélateur : cette personne est placée ainsi hors du cadre social, ce qui gomme la transgression sociale que constitue son escapade.

Relevons encore que le terme de « citoyen » apparaît une fois sous sa plume le 27 juin : face aux tours de la Bastille, il renvoie alors à une communauté d'ordre judiciaire (pas de justice arbitraire) et non politique (droit de vote, capacité à être élu), sens dans lequel ce terme est promis à un grand usage mais qui ne s'accorde pas au conservatisme politique déjà mentionné de Mathieu Roüaud.

Venons-en au voyage et au séjour parisien que nous suivrons en distinguant le voyage aller, le séjour parisien et le voyage retour.

Le voyage aller : Guérande-Paris, 9-22 juin 1782

Le récit précise, jour après jour, l'itinéraire suivi, les lieux d'étapes, et à partir de Nantes⁵⁰, le mode de transport utilisé – une « chaise de poste à quatre places⁵¹ » qui a été louée –, les conditions d'accueil, le tout agrémenté de quelques incidents, de notations paysagères (relativement sauf en fin de voyage), de visites à des personnes, ou de lieux ou de monuments ou de quelques anecdotes et encore par l'exception qui permet d'apercevoir le roi.

50. De Paimbœuf à Nantes, nos voyageurs ont dû utiliser une ligne régulière sur la Loire.

51. Mathieu Roüaud écrit « une chaise de poste » alors qu'il est peu probable que cela en soit véritablement une : une chaise de poste est un attelage hippomobile à deux roues sur un seul essieu s'apparentant à une chaise à porteur, à une ou deux places, insérée entre les brancards et à laquelle on accède, d'une manière malaisée, par l'avant. Une partie du poids de la voiture est supportée par le cheval, ce qui serait trop lourd avec quatre passagers. Il est donc plus probable que l'attelage loué a été une berline « à la française » à quatre roues, la voiture préférée des voyageurs particuliers à la fin du XVIII^e siècle, à la caisse cintrée, fermée et suspendue par des soupentes souples et des ressorts et dotée de portières latérales, pour quatre personnes sur deux banquettes se faisant face. Elle devait être tractée par une seule paire de chevaux.

Calendrier du trajet et étapes

- 9 juin, Mathieu Roüaud de la Villemartin et son épouse quittent Guérande pour Montoir (distance parcourue, 26 kilomètres).

- 9-14 juin, ils sont à Montoir⁵² où le 14 juin, ils sont rejoints par les Kerpoisson et le soir, ensemble, ils gagnent Donges (6 kilomètres).

- 15 juin, ayant traversé la Loire (5 kilomètres), ils sont à Paimbœuf où ils passent la soirée et d'où ils s'embarquent pour Nantes (42 kilomètres), descendent à l'hôtel Saint-Julien, louent pour une somme de 110 livres « une chaise de poste à quatre places » pour faire « le voyage de Paris ».

- 16 juin, Nantes-Oudon-Ancenis (36 kilomètres).

À 13 h, ils quittent Nantes – et alors commence véritablement le voyage pour Paris⁵³. Par Oudon, ils atteignent Ancenis où après quelques visites familiales, ils couchent.

- 17 juin, Ancenis-Angers (55 kilomètres).

À Angers, leur intention est d'y séjourner, mais cela se révèle impossible ; évocation et courte visite de la ville (place d'armes et académie équestre).

- 18 juin, Angers Durtal-La Flèche (49 kilomètres).

Visite du collège de La Flèche.

- 19 juin, La Flèche-Guécélard-Le Mans-Connerré⁵⁴ (64 kilomètres).

Après une « petite querelle » survenue à la poste du Mans, les voyageurs ne s'y arrêtent pas et poursuivent leur route jusqu'à Connerré.

- 20 juin, Connerré-La Ferté-Bernard-Nogent-le-Rotrou-Mont-Landon » (Montlandon) (63 kilomètres).

À La Ferté-Bernard, arrêt pendant quatre heures, autre arrêt à Nogent-le-Rotrou et halte « contrariante » à Montlandon.

- 21 juin, Montlandon-Chartres-Maintenon-Rambouillet-Trappes (109 kilomètres).

Visites de la cathédrale de Chartres et du château de Rambouillet.

- 22 juin, Trappes-Versailles-Saint-Cloud-Sèvres-Paris.

52. Il est vraisemblable qu'ils séjournent chez Perrine Rothoux, veuve de Claude Gallet depuis 1752, mère de Bonne-Angélique Roüaud de la Villemartin et de sa sœur aînée Magdeleine épouse d'Alexandre Clemenceau (voir note 58).

53. Ils suivent la route royale n° 26 dite de deuxième classe de Paris à Nantes et à Paimbœuf (alors avant-port de Nantes au temps de la première mondialisation) dont l'aménagement commence en 1747 et qui sera totalement mise en service en 1789. Ce sera la future RN 23 jusqu'à Chartres puis la RN 10 jusqu'à Paris.

54. Sur ce parcours, la route est très rectiligne mais, en 1782, elle n'est pas totalement achevée notamment aux abords de Connerré. La section Le Mans-La Flèche traversant Guécélard sera terminée en 1786.

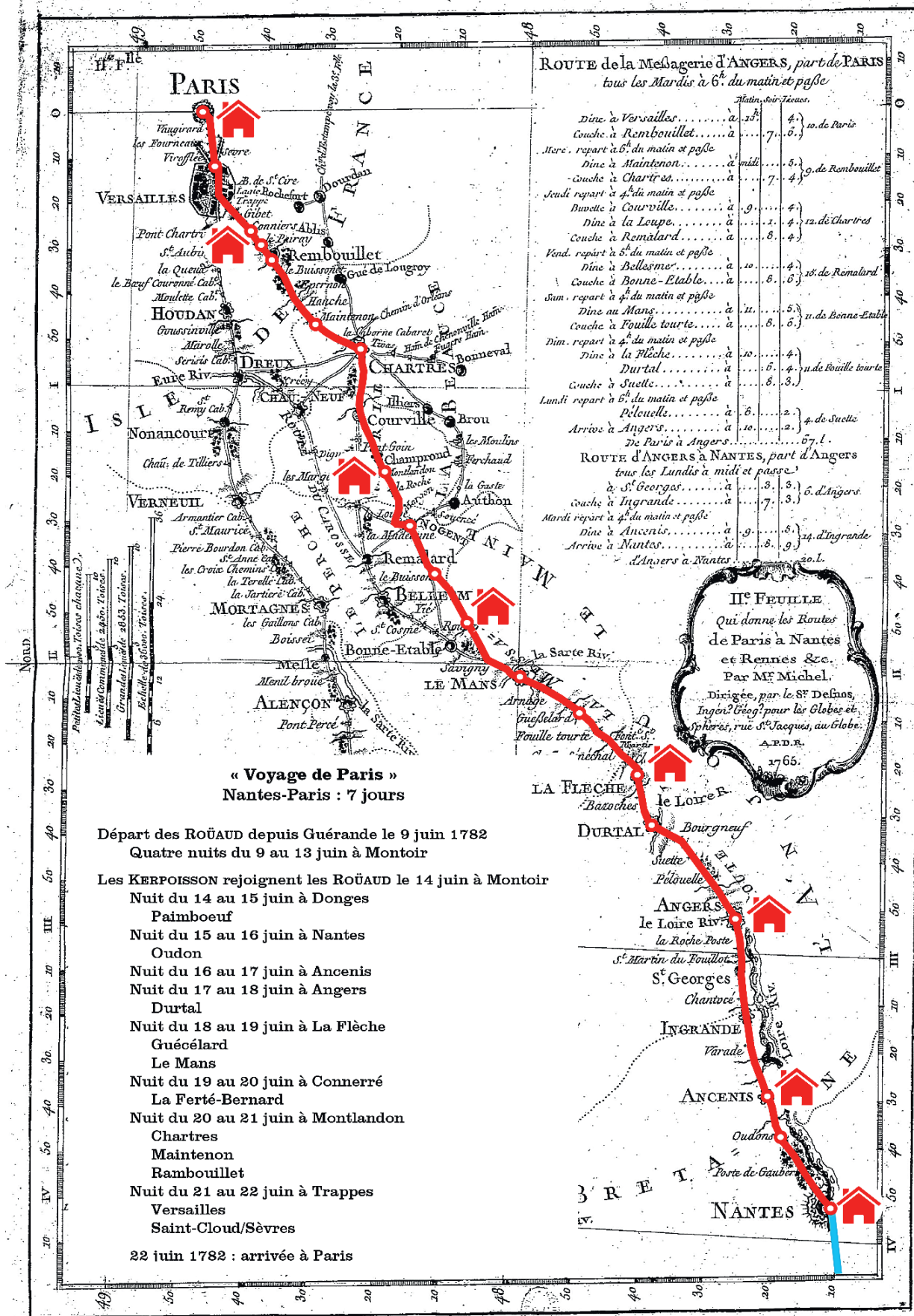


Figure 10 – Trajet routier de Nantes à Paris et principales étapes du « voyage » de 1782
(© réal. Henri de Lépinay, fond de carte : MICHEL, Claude-Sidoine L'indicateur fidèle ou guide des voyageurs, 1765)

À Trappes, les voyageurs attendent, en vain jusqu'à 11 h, le passage du roi. À Versailles, ils entraperçoivent le roi qui monte en voiture ; Saint-Cloud, Sèvres, et, enfin, Paris (33 kilomètres) où, après avoir traversé la place des Victoires, ils atteignent l'hôtel de Beauvais, rue des Vieux-Augustins, d'où les deux hommes s'en vont louer, rue de Richelieu, « un appartement fort honnête », pour un loyer de 6 louis par mois.

Des incidents

- 17 juin, à Angers, la venue annoncée pour le lendemain de « M. et de M^{me} la comtesse du Nord »⁵⁵ – qui avaient réservé « tout l'hôtel où nous étions », et la « crainte de manquer de chevaux de poste qui, sur toute la route, avaient été envoyés en relais pour le passage de ce seigneur », contraignent les voyageurs à renoncer à leur intention de séjourner à Angers, ville qu'ils quittent le 18 juin au matin.
- 19 juin, une chaleur excessive contraint les voyageurs à s'arrêter « quelques heures à Guécélard ».
- 19 juin, au Mans, « une petite querelle » survenue « à la poste, parce qu'on voulait changer notre route, nous a déterminés à ne nous y point arrêter », et le voyage se poursuit jusqu'à Connerré atteinte « un peu tard » où « nous avons été forcés de prendre gîte dans une mauvaise auberge ».
- 20 juin, La Ferté-Bernard, le manque de chevaux de relais contraint à un arrêt de quatre heures, même problème à Nogent-le-Rotrou, ce qui oblige à passer la nuit dans une « auberge détestable » à Montlandon.

Au bilan, sept jours sont nécessaires pour aller de Nantes à Paris en chaise de poste à quatre places, soit une moyenne de 54 kilomètres par jour, mais le 21 juin, entre Montlandon et Trappes, 109 kilomètres sont parcourus en dépit d'un arrêt de deux heures à Chartres. Le voyage est émaillé d'une série d'incidents qui ralentissent le cheminement et obligent à descendre dans une auberge, la seule du lieu, ne satisfaisant pas la demande des voyageurs (à Connerré, « mauvaise auberge », et à Montlandon « auberge détestable »). Voyager reste lent et comporte une part d'incertitude ainsi que d'inconfort.

Le montant d'une seule dépense est connu : 110 livres, pour « une chaise de poste à quatre places ».

Des descriptions paysagères

- 16 juin, la tour d'Oudon, en bord de Loire, qualifiée d'« ancien bâtiment des Druides », ce qui fait allusion à une légende sans fondement, est « remarquable par sa hauteur c'est aujourd'hui son seul mérite ».

55. Voir l'encadré sur le comte et la comtesse du Nord.

- 16 juin, Ancenis, fait l'objet du même laconisme : « petite ville de notre province ».

- 18 juin, Durtal :

petit bourg dominé par une hauteur où l'on voit un vieux château.

- 19 juin, Le Mans où il n'y a « rien de curieux ».

- 19 juin, entre Le Mans et Connerré est mentionné :

Un chemin très ennuyeux et en traversant des campagnes isolées quatre lieues de sables ont ralenti notre marche. Cette route, nouvellement ouverte à la sollicitation de M. l'évêque du Mans [François-Gaspard de Jouffroy de Gonsans] n'est point encore achevée, elle sera la plus courte et la plus fréquentée, mais il faut encore dix-huit mois pour la finir⁵⁶.

- 20 juin, entre Connerré et La Ferté-Bernard.

les campagnes les plus riantes paraissent suivre notre marche.

- 20 juin. Lieu d'une halte forcée, Montlandon est « lieu fort désagréable⁵⁷ ».

- 21 juin, Maintenon, se signale par « son beau château ».

- 22 juin, Versailles, « superbe château » abordé du côté de l'Orangerie, ils se trouvent devant la cour au moment où le roi monte en voiture (voir ci-dessus).

- 22 juin, entre Versailles et Paris,

Nous avons observé des bâtiments magnifiques Saint-Cloud, Sèvres, et tout le long de la route, de superbes édifices avec des terrasses que l'art et la nature ont ornées à l'envi.

Visites à des personnes

- 16 juin. À Ancenis, visite à « la mère de mon beau-frère, femme octogénaire, conservant encore tout le jugement et toute l'honnêteté d'une femme dans la fleur de son âge⁵⁸ » et, au collège à « un enfant de mon beau-frère⁵⁹ », ce qui est l'occasion pour le principal du collège de leur faire parcourir « les jardins et les terrasses », dont

56. Voir note 54.

57. Le relais est pourtant tout nouveau puisqu'ouvert en mars 1778.

58. Il s'agit d'Anne Esturmy, veuve de Nicolas Clemenceau. Née le 3 août 1704 à Corsept, elle a donc presque 78 ans en ce 16 juin 1782. Anne est la mère d'Alexandre-Jules Clemenceau, capitaine de navire sur la Loire, qui sera maire de Montoir pendant la Révolution et qui a épousé, le 2 septembre 1766 à Montoir, Marie-Madeleine Gallet de La Richardière, née en 1746, sœur aînée de Bonne-Angélique Roüaud. Ensemble, ils auront neuf enfants, certains ayant pour parrain ou marraine Mathieu ou Bonne-Angélique (voir note 59).

59. Il s'agit d'Alexandre-Claude-Cyprien Clemenceau, né le 8 mars 1773 à Ancenis, fils d'Alexandre-Jules et filleul de Bonne-Angélique Roüaud, le parrain étant M^c Cyprien Halgan, avocat au Parlement et sénéchal de la vicomté de Donges.

Le comte et la comtesse du Nord

À partir du 18 septembre 1781, le tsarévitch Paul et sa seconde épouse, la grande-duchesse Sophie Dorothée, princesse de Wurtemberg-Montbéliard, entament un voyage de quatorze mois en Europe « sous l'incognito » du nom d'emprunt de comte et comtesse du Nord. Ils visiteront la cour impériale de Vienne, les États de la péninsule Italienne (Venise, Rome, Naples, Florence, Milan, Turin), et seront à Paris, Versailles et environs du 18 mai au 19 juin 1782.

Un commentateur russe indique qu'il y a un cortège de trente carrosses et une suite d'environ 90 personnes, ce qui fait écrire au duc de Croÿ qu'il s'agit d'un « incognito publié et arrangé ». La *Gazette de France*, dans ses numéros successifs, donne sur le voyage tous les détails au jour le jour, passés et à venir, précisant qu'il faut 150 chevaux à chaque station et que, pour autant, « ces princes [ont] demandé qu'on se dispensât à leur égard de toute distinction qui les empêcherait de garder l'incognito qu'ils veulent conserver. »

Dans les faits, cet équipage important n'a dû être nécessaire que jusqu'à Paris. En effet, quittant Paris le 19 juin, ils devaient rejoindre Montbéliard « par le chemin des écoliers » en passant par le château de Choisy, Orléans, Tours, Blois, Saumur, Angers où ils sont le 22 juin puis Nantes. Ils déjeuneront à Pontchâteau le 23 juin, passeront la Vilaine « en barque » à La Roche-Bernard pour dormir à Muzillac « dans une pitoyable auberge » où la comtesse rira « pendant plus d'une heure » à propos des broderies et dentelles qui avaient été placées sur son lit. Le passage de la Vilaine entre le port de La Roche-Bernard et Guébas sur la rive nord était connu comme étant dangereux compte tenu des courants importants, à tel point que les juges consuls de Nantes ont sollicité le 21 avril 1781 la création de nouveaux relais de poste par Blain et Redon. Le passage de la Vilaine en cette journée du 23 juin sous « une chaleur horrible » a été rapide, ce qui doit permettre de conclure que le convoi était très allégé : l'on sait que le comte et la comtesse étaient accompagnés par Henriette de Waldner de Freundstein, baronne d'Oberkirch (1754-1803), amie d'enfance de la comtesse, et Christoph Ivanovich von Benckendorff (1749-1823), dont l'épouse Charlotte Schilling von Canstatt (1744-1797) était aussi une intime de la comtesse, dans un carrosse de quatre places tiré par six ou huit chevaux. Seules une ou deux voitures devaient les suivre avec des bagages et le personnel proche. Une autre devait voyager la veille pour les divers préparatifs.

Le voyage se poursuivit par Vannes, Hennebont, Brest, Saint-Brieuc, Rennes, Vitry, Alençon, Rouen, Amiens, Béthune, Lille, Dunkerque, Ostende, Bruxelles, Frankfurt et Stuttgart le 18 juillet 1782. Ils rentrent à Saint-Pétersbourg le 20 novembre 1782.

À Angers, une anecdote est relatée* : la comtesse remarqua une petite servante « jolie comme un ange » qu'elle montra à son mari. Elle lui demanda comme elle s'appelait (« Jeanne mais on m'appelle Javotte ») et si elle voulait parler avec elle (« Je sais que vous êtes riche » et « je n'ai pas si peur de vous que des sous-lieutenants de Royal-Lorraine »). À la question « As-tu un amoureux ? », elle répondit par l'affirmative mais dit qu'elle ne se mariait pas parce qu'elle n'avait pas d'argent pour cela. Et à celle de combien il lui fallait alors, elle répondit « Cent écus ». Le comte a déposé quinze louis d'or dans son tablier qu'elle laissa tomber tant elle était surprise. Le lendemain, après avoir suivi des manœuvres du régiment, le comte et la comtesse eurent la surprise de se faire offrir des fleurs par la servante et son amoureux « endimanchés ».

* OBERKIRCH, Henriette-Louise (d'), *Mémoire de la baronne d'Oberkirch*, Paris, Charpentier, 1869, (Tome I, pages 310).

il est rappelé que « M. le duc de Charrost, seigneur de la ville », en est le fondateur.

Des visites de lieux ou de monuments

- 17 juin. Angers. L'appréciation d'ensemble est peu favorable :

la ville n'offre rien d'intéressant que ses vastes mails qui s'étendent sur un terrain irrégulier dont on a su tirer tout le parti possible. Ces promenades sont couvertes et si bien conduites qu'elles sont impénétrables aux rayons de soleil.

Toutefois, il signale :

Une belle place d'armes se trouve à l'est de la ville les régiments de cavalerie de la garnison y font leurs évolutions.

Le seul édifice visité est l'académie équestre⁶⁰ :

sous la conduite de M. de Pignerol. Cette maison royale fournit aux jeunes élèves tous les moyens possibles pour se former dans l'art de l'équitation. Elle est particuliè-

60. Dirigée depuis 1674 jusqu'à la Révolution par la famille Avril de Pignerolle, l'Académie d'équitation d'Angers accueillait des jeunes gens dont beaucoup d'étrangers notamment anglais ou irlandais (Arthur Wellesley, duc de Wellington, vainqueur de Waterloo, y a été formé à partir du 16 janvier 1786) et y dispensait une formation à l'équitation, aux exercices du corps, des armes et de l'esprit. Les bâtiments reconstruits entre 1751 et 1761 ont été gravement endommagés par le bombardement du 18 mai 1944 puis rasés en 1950.

rement fréquentée, en temps de paix, par des *mylords* anglais dont les armes sont rangées par tableaux dans un manège couvert très vaste les écuries, fort grandes, sont garnies de chevaux tout dressés au manège.

La déception s'exprime :

Nous quittons sans regret, cher ami, cette ville, dans l'espoir d'objets plus agréables et plus intéressants » [ce que confirme une notation du lendemain, le 18 juin.] « Nous avons quitté Angers, sans regarder derrière nous nos désirs devançant la marche de nos chevaux.

- 18 juin. La Flèche, « assez jolie ville quoique petite » retient l'attention des voyageurs par son collège qui est l'objet d'une visite⁶¹. Son histoire est esquissée : collège des jésuites, école militaire en 1762 et à compter en 1776, à celle-ci s'ajoute une école ecclésiastique sous la direction des Pères de la doctrine chrétienne. Mathieu Roüaud ne manque pas d'évoquer que l'établissement bénéficie du soutien du roi :

Cent quatre-vingt mille livres de rentes y sont affectées. Le roy y place cent cinquante jeunes élèves qui trouvent, à leur sortie, et après le compte qu'ils ont à rendre de leur éducation, des lieutenances dans les régiments ou sont envoyés dans les séminaires, quand ils ont le goût de l'état ecclésiastique. [Quant aux élèves étrangers] « Les élèves étrangers paient 700 livres et sont entretenus de tout.

Le collège consiste en un : vaste bâtiment dont les dehors sont charmants.

Son parc :

séparé par différents murs, est distribué de manière que les élèves ont un quartier à part pour leurs récréations et les professeurs un autre quartier pour leurs promenades le reste sert d'ornement.

Les deux lavoirs attirent son attention :

couverts et installés à grands frais, ils sont très curieux à visiter, un château d'eau fait remonter les eaux dans un bassin au-dessus d'une galerie et les distribue dans toutes les cours, cuisines et appartements communs, par des canaux soigneusement entretenus.

Il signale aussi la présence de :

L'infirmerie, séparée du reste des bâtiments, est confiée à des sœurs et très proprement entretenue ; elle fournit aux jeunes élèves tous les secours dans leurs inconvénients.

- le 21 juin. Chartres.

À dix heures, ce matin, nous avons aperçu les clochers de Chartres où nous nous sommes arrêtés deux heures pour voir la cathédrale.

L'appréciation est élogieuse « superbe vaisseau » ; portail « magnifique » ; « très vaste » nef. « le contour du chœur (où sont attachés 76 chanoines) est garni de figures de l'Ancien Testament, séparées par des pilastres décorés avec richesse ». Il signale encore qu'« au milieu est un rond figuré, sur lequel marchant on fait une lieue⁶² ».

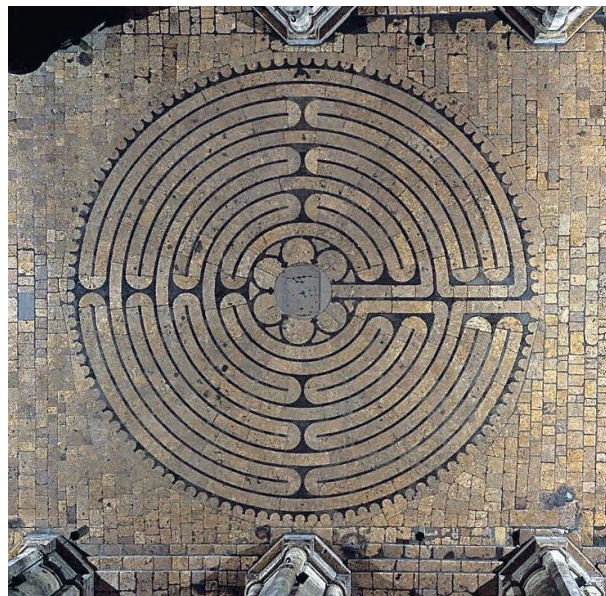


Figure 11 – Vue du labyrinthe au sol de la croisée du transept de la cathédrale de Chartres (cl. Région Centre-Val de Loire, Inventaire général, M. Hermanovicz, R. Malnoury)

La crypte retient particulièrement son attention :

Sous l'église il y en a une seconde tout aussi vaste : on n'y peut aller sans lumière. Elle est toute voûtée et m'a paru, malgré les fables que l'on débite [celles qui en font une grotte druidique où les Celtes célébraient les mystères de la vierge qui doit enfanter, la *virgo paritura*], être l'ancienne église sur laquelle, en raison de l'élévation des pavés des rues, on a été obligé d'en construire une autre.

- 21 juin. Rambouillet, le château, il appartient « à M. le duc de Penthièvre » – Louis XIV l'avait acheté pour le comte de Toulouse qui le légua à son fils le duc de Penthièvre, lequel dut le vendre en 1783 au roi Louis XVI. Le château consiste en « un grand corps de logis, deux pavillons et au milieu une immense cour carrée » qui trouve place parmi « les bosquets, les charmilles, les tilleuls forment des allées à perte de vue taillées en éventails les pièces d'eau sont magnifiques » et dispose d'« un parc qui a cinq lieues de

61. En 1782, le collège militaire de La Flèche était l'une des douze Écoles royales militaires dépendant du ministère de la Guerre mais confiée, pour La Flèche, aux frères de la Doctrine chrétienne. Il succédait au collège royal Henri-le-Grand fondé en 1604 par Henri IV et dirigé par des Jésuites, puis, après l'expulsion de ces derniers en 1763, à un Collège royal militaire préparatoire à l'École militaire de Paris.

62. Contemporain de la construction de la cathédrale, « le labyrinthe » (qui n'en est pas un puisqu'il n'y a qu'un seul chemin de 34 cm de largeur) représente un déroulé d'environ 261,50 mètres. D'un diamètre de 13 mètres, il est le plus large de toutes les cathédrales gothiques.

tour, tout planté d'arbres en alignements et garni de gibier, principalement de perdrix si familières qu'elles ont peine à sortir d'entre les jambes des chevaux ». La visite se poursuit à l'intérieur du château :

Nous avons parcouru tout l'intérieur et examiné l'élégance et le goût des appartements. L'un d'eux est réservé au roy qui n'y est jamais venu, du reste celui de M. le duc et de M^{me} la duchesse de Chartres [Louise-Marie-Adélaïde, fille du duc de Penthièvre, avait épousé le duc de Chartres, plus tard Philippe-Égalité] est de toute magnificence : celui de M. le duc de Penthièvre est au-dessus ; nous y avons vu, dans un cabinet, le portrait de feu M^{me} la duchesse.

L'exceptionnelle journée « où notre surprise et notre admiration surpassèrent nos idées »

- 22 juin. Nous avons déjà évoqué cette journée qui voit les voyageurs attendre, à Trappes, en vain, pendant quatre heures le passage du toi, et qui, passant devant la cour du château de Versailles, à l'occasion de voir le roi monter, avec d'autres, en voiture (voir ci-dessus).

Anecdote

- 16 juin. L'arrêt à Ancenis suscite quelques souvenirs, ceux d'avoir « agréablement passé six semaines en 1705 [voir note 35], à la noce de M^{lle} Morin qui a épousé M. Raoul des Férières.



Figure 12 – Vue du château de Versailles depuis l'avenue de Paris (cl. Johanna Daniel – CC-BY)

Le séjour à Paris (23 juin-16 juillet)

Les comptes rendus de chacune des vingt-quatre journées passées à Paris se font plus longs. Sélectionnées, les visites suscitent surprise et émerveillement (par exemple, dans les jardins des Tuileries : « Tant d'objets, qui nous ont frappés à la fois, nous ont empêchés de bien distinguer toutes les beautés ») ; « admiration » (par exemple face aux jeux d'eau de Sceaux et lors de visites de monuments, de parcs ou de jardins) et étonnement (à la foire Saint-Laurent ou sur les Boulevards).

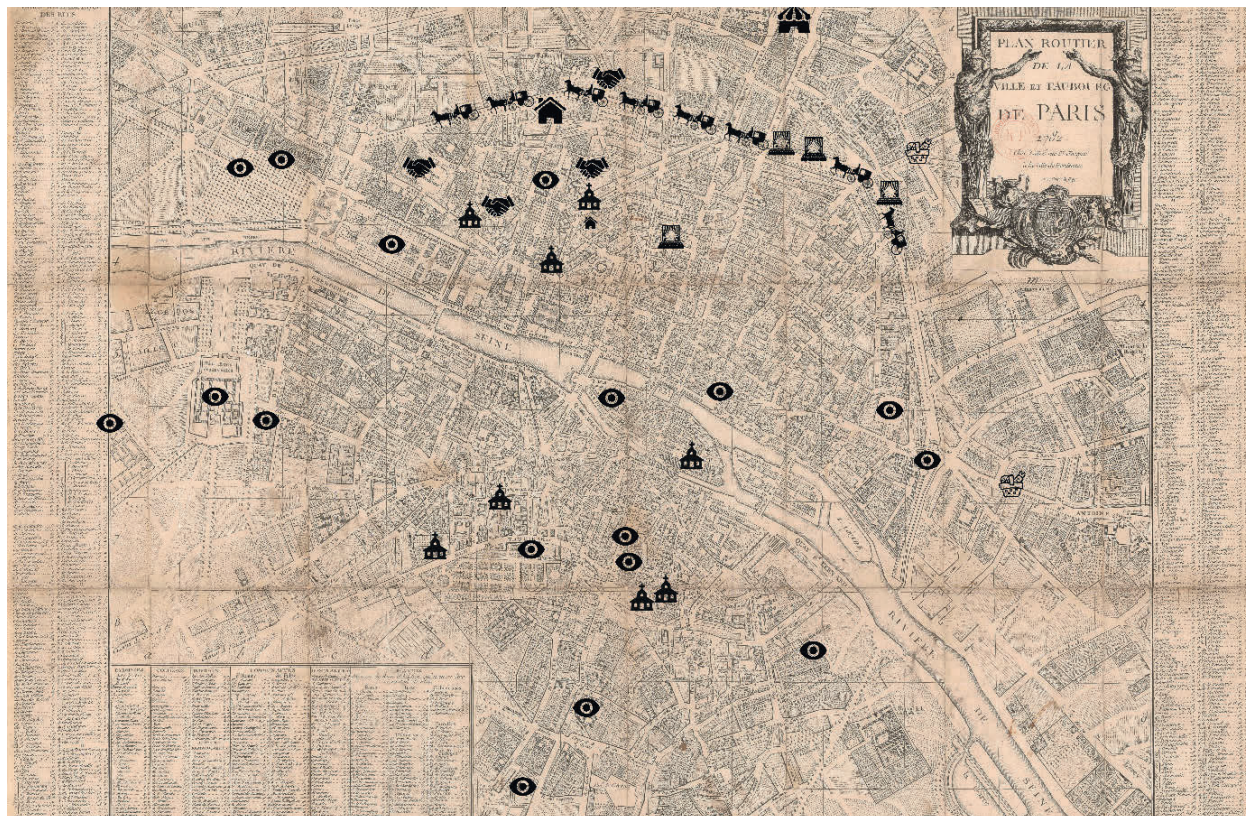


Figure 13 – Lieux visités à Paris (© réal. Henri de Lépinay – fond de carte : Plan routier de la ville et faubourg de Paris, Jean Lattré – Gallica)

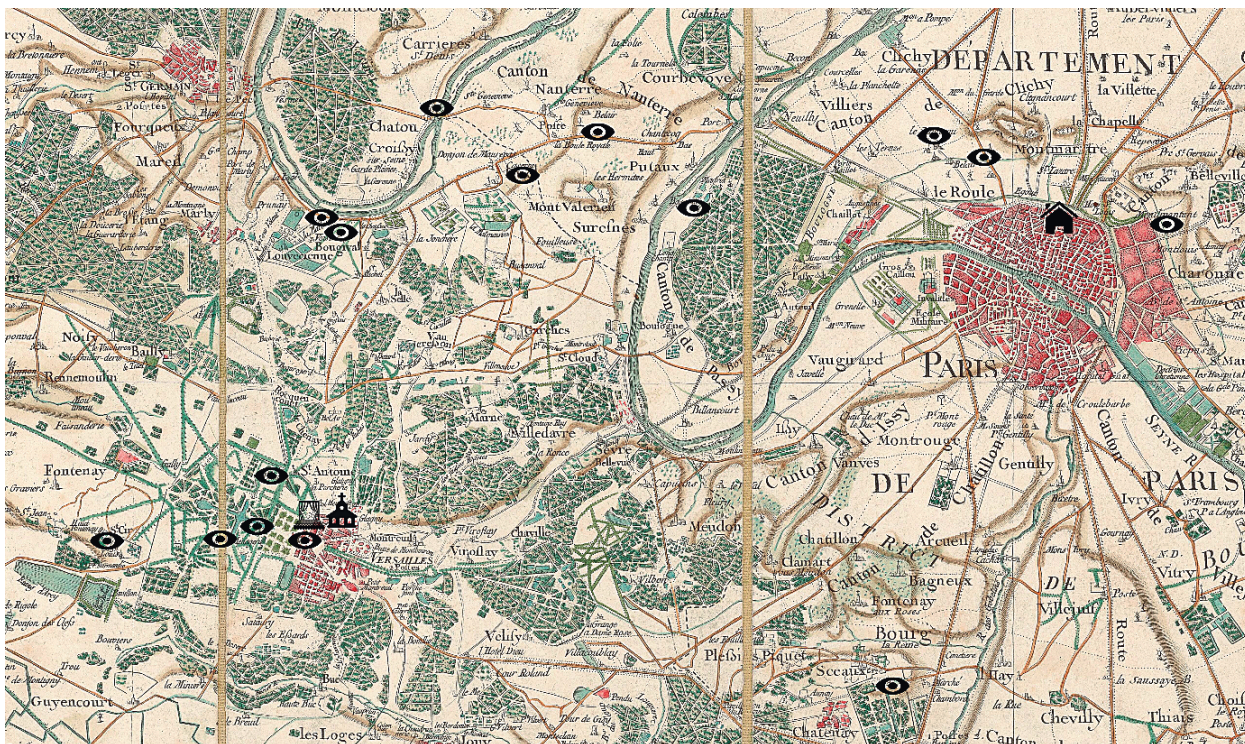


Figure 14 – Lieux visités autour de Paris (© réal. Henri de Lépinay – fond de carte : Carte de la Prevosté et Vicomté de Paris – Gallica)

Le 13 juillet, le départ approche, mais l'avidité reste toujours aussi vive (« nous nous empressons de ne rien laisser derrière nous qui puisse mériter notre attention sans l'avoir vu ») et la nostalgie se profile (« nous nous préparons au regret de quitter de si superbes choses »). Toutefois si « l'air de Paris » est « très agréable », « nous ne pourrions [le] soutenir longtemps » (28 juin).

Après avoir précisé le calendrier et les occupations journalières, nous préciserons celles-ci plus en détail.

Calendrier et activités journalières

- 23 juin, en matinée, messe en l'église Saint-Honoré proche du lieu où ils ont élu domicile ; réception de « quelques personnes dont nous prétendons nous servir pendant notre séjour » ; vers 18 h, promenade dans les jardins des Tuileries.



Figure 15 – Vue du château de Versailles depuis l'avenue de Paris

- 24 juin, en matinée, retour aux promenades des Tuileries ; puis les Champs-Élysées (hôtels, hôtel Brunoy et celui des Ambassadeurs extraordinaires) ; église Saint-Roch pour y entendre la messe ; puis en carrosse à Sceaux (visite du château, du parc et des jets d'eau).

- 25 juin, consommation de la bière des Gobelins ; « emplettes de goût », des dames ; promenade sur les Boulevards, du côté de l'Opéra ; spectacle au théâtre de Nicolet.

- 26 juin, commissions, à la recherche d'une « boîte d'or » pour lui, chez les joailliers ; plusieurs courses ; quelques visites ; et pendant la toilette des dames, les deux hommes se rendent à la manufacture royale de glaces, située rue du faubourg Saint-Antoine, en fait il s'agit de rendre visite « à des dames » qu'ils n'ont pas vues, ce qui semble une escapade ; après dîner promenade sur les Boulevards et, par hasard, spectacle aux Variétés-Amusantes⁶³.

- 27 juin, matinée, visite de l'hôtel de ville ; après-midi : partis à cheval⁶⁴, promenade aux jardins de la Bastille,

63. Après avoir été créé dans la foire Saint-Laurent, le théâtre des Variétés-Amusantes est ouvert en 1779 à l'angle des actuelles rue René-Boulanger et de Lancry. Il sera transféré au Palais-Royal en 1784 et y sera remplacé en 1799 par la Comédie-Française.

64. Il était possible de louer à la journée ou plus des chevaux (et des bottes fortes) aux loueurs spécialisés ou auprès du service des cochers, par exemple au Palais-Royal. De nombreux vols de chevaux étaient recensés : il suffisait de décliner une fausse identité et un répondant imaginaire et de s'inventer un itinéraire et une destination pour un prétendu voyage.

Henri-Léonard Bertin

Henri-Léonard Bertin (1720-1792), intendant du Roussillon puis à Lyon, est contrôleur général des Finances de 1759 et, à partir du 14 décembre 1763, secrétaire d'État avec des compétences étendues sur la Compagnie des Indes, les manufactures de porcelaine, de toiles peintes ou de coton, les sociétés d'agriculture, l'agriculture avec la mise en valeur des terres et l'assèchement des zones humides (un secteur de prédilection de Mathieu Roüaud), les voies navigables, les mines, les transports publics et les messageries, les routes et ponts, les haras, les écoles vétérinaires, les loteries, etc. Il soutient le développement de la manufacture royale de porcelaine de Sèvres en faisant découvrir l'indispensable kaolin. Il mène des expérimentations agricoles y compris sur ses terres personnelles en particulier à Chatou. Il était surnommé « le Petit ministre ». Il était aussi le gestionnaire de la cassette personnelle de Louis XV dont l'alimentation par ce qui a été considéré comme des détournements de certains fonds publics fut sévèrement contestée. Sinologue averti, en liaison constante avec les pères jésuites présents en Chine (avec l'accord de Louis XVI dont il gérait encore la cassette personnelle et malgré leur bannissement de France), il se passionne pour l'Extrême-Orient et ses productions et multiplie ainsi les rapports avec la Chine. Il participe ainsi à la sinophilie à la mode à la fin du XVIII^e siècle, à l'origine en particulier des jardins chinois que visita Mathieu Roüaud (Monceau, Biron, Chatou, Chanteloup, jardin des Plantes, etc.). Il se retira en 1780.

M^{me} de Pompadour aurait dit de lui : « C'est un petit homme qu'il est impossible de maîtriser. Lorsqu'on le contrarie, il n'a qu'un mot sur les lèvres "Si cela ne vous convient pas, je m'en vais" ».

place Royale (actuelle des Vosges) ; puis l'heure de la « promenade de goût » étant sonnée, suivant « le torrent et nos chevaux, plutôt que nous-mêmes », promenade sur les Boulevards.

- 28 juin, consultation chez le médecin pour M^{me} Roüaud ; après-midi promenade aux Champs-Élysées ; spectacle à l'Opéra.

- 29 juin, « Après avoir réglé l'ordre de notre ménage ; messe à l'église des Petits-Pères Notre-Dame-des-Victoires » ; réception de divers visiteurs ; après-midi, en carrosse on va au bout du faubourg Saint-Antoine, à près d'une lieue de notre demeure, pour aller faire visite à des dames ; retour par les boulevards, et descente, par curiosité, dans les guinguettes et à la foire Saint-Laurent.

- 30 juin, matinée, visite à Notre-Dame de Paris ; après-midi, visite des Invalides, de l'École militaire, promenade aux Tuileries quittées à 22 h.

- 1^{er} juillet : « je me suis échappé » pour aller à Marly, en passant par Nanterre ; déjeuner à Chatou avec une jolie femme ; visite de la machine de Marly et, à Louveciennes, du château de M^{me} Du Barry et de son pavillon ; nuit passée chez son « aimable hôtesse ».

- 2 juillet, matinée à Chatou, visite des jardins de M. Bertin⁶⁵ et vue de la maison de « Ruel »⁶⁶ ; l'après-midi, visites du Jardin du roi (jardin des plantes), de



Figure 16 – Nymphée de Chatou, dans l'ancien parc du château

l'Observatoire et de ses souterrains jusque sous le bassin du Port-Royal et du Val-de-Grâce.

- 3 juillet, visite de vingt joailliers pour l'abbé d'Andigné ; rencontre avec M. Du Dreneuc⁶⁷ pour les titres de noblesse de M. Le Royer de La Poignardière pour le dossier d'entrée d'une de ses filles à la Maison royale de Saint-Cyr ; visite au marquis et à la marquise de Penhouët ; vu le palais du Luxembourg, et visite des églises des Carmélites, Saint-Sulpice, Saint-Étienne-du-Mont et Sainte-Geneviève (alors en construction et aujourd'hui le Panthéon).

- 4 juillet, visites à faire et à rendre jusqu'à 13 h ; à 15 h, départ en carrosse⁶⁸ des deux couples pour une

L'acompte laissé était toujours moins élevé que la valeur réelle du cheval et de ses équipements.

65. Voir l'encadré sur Henri-Léonard Bertin.

66. Château du Val-de-Ruel, à Rueil, construit par le cardinal de Richelieu et propriété en 1782 d'Armand du Plessis-Richelieu, duc d'Aiguillon, gouverneur de Bretagne et réorganisateur des routes royales et postes aux chevaux. Détruit en 1832.

67. Jacques-Philippe Le Long du Dreneuc, né le 1^{er} mai 1714 et décédé le 26 août 1797, d'une famille originaire de Saint-Nazaire et de Fégréac, parrain à Saint-Nazaire en 1727 de Jean-Baptiste de La Haye du Sable, seigneur de La Motte-Allemand. Maréchal de camp, ancien capitaine au régiment des gardes françaises (retré en 1780 et pensionné en 1790).

68. Des carrosses ou des calèches attelées de deux chevaux pouvaient être loués à l'heure, à la demi-journée ou à la journée

L'horloge si vantée !

Il s'agit de l'horloge installée en 1754 dans le cabinet de la Pendule à Versailles, conçue par Claude-Siméon Passemant, réalisée par l'horloger Louis Dauthiau et placée dans un coffre rocaille en bronze doré, représentant près de trente-six ans de travail. De 2,26 mètres de hauteur totale, elle indique la date, l'heure réelle, l'heure moyenne et la phase de la lune et est surmontée d'un globe en cristal contenant un mécanisme représentant des planètes en position. Elle a été restaurée en 2022.

D'une très grande précision, elle est disposée sur un lourd socle en marbre. Malgré cela, elle s'arrêta le 1^{er} novembre 1755 vers 9h40, jour de la Toussaint, au moment du tremblement de terre de Lisbonne, d'une magnitude de 8,9 à 9, ressenti dans toute l'Europe et jusqu'au Groenland, provoquant un tsunami sur les côtes d'Afrique du Nord et celle d'Amérique du Sud. Son bilan est estimé à plus de 100 000 morts.

Elle déterminait l'heure officielle (la pendule existant sur le fronton du château de Versailles, au-dessus des fenêtres de la chambre du roi ouvrant sur la cour de Marbre, n'avait pas de mécanisme : son aiguille unique indiquait l'heure de la mort du roi précédent ou l'avènement de celui actuel.

Fâcheusement, cette horloge cessera de donner l'heure le 31 décembre 9999 à 23 heures et 59 minutes.



Figure 17 – Portrait d'Henri-Léonard Jean-Baptiste Bertin, par Alexandre Roslin, huile sur toile, 1768 (© Château de Versailles)

promenade au bois de Boulogne ; puis sur les boulevards et seul aux Tuileries, souper 22 h.

- 5 juillet, matinée, différentes emplettes, Visite avortée du parc Monceau ; et celle, réussie, du jardin de l'hôtel Biron⁶⁹.

en divers carrefours. Les voitures devaient porter un numéro et être en bon état. Les cochers devaient « se comporter honnêtement » et se tenir sur leurs sièges en attendant.

69. Aujourd'hui, musée Rodin, 77 rue de Varenne, Paris 7^e. En 1781, le maréchal Louis-Antoine de Gontaut, 6^e duc de Biron,

- 6 juillet, matinée, visite à différentes personnes pour des « affaires particulières » (non précisées), petites emplettes ; après-midi, théâtre à la Comédie-Italienne, passage à la foire Saint-Laurent ; promenade sur les Boulevards, retour vers 21 h.

- 7 juillet, départ à 8 h pour le château de Versailles où les deux couples arrivent à 10 h 30, descendus à une auberge sur la place Dauphine ; recours à un suisse, visite des appartements, de la grande galerie et des pièces où se trouvent le trône et « la curieuse horloge si vantée⁷⁰ », assistance à la messe dans la chapelle du château ; 13 h 30 assistance au repas du roi, visite des appartements, jardins, bosquets, pièces d'eau, l'Orangerie et tout ce que contiennent de curieux les environs du jardin ; assistance aux vêpres, visites des jardins jusqu'au Trianon » ; et Mathieu Roüaud resté seul, spectacle à la Comédie et souper à Versailles.

- 8 juillet, matinée : Mathieu Roüaud, seul, visite la ménagerie royale ; rencontre avec la supérieure à l'abbaye royale de Saint-Cyr ; retour à Paris « dans un carrosse de la cour » ; les deux couples réunis visitent le parc Monceau.

- 9 juillet, matinée, à 10 h, nouvelle rencontre avec le vicomte Du Dreneuc mais, fiévreux, Mathieu Roüaud doit se recoucher jusqu'à 18 h, nouvelle rencontre avec M. Du Dreneuc, à l'hôtel de Berry, et, ensemble, ils se rendent chez le généalogiste d'Hozier, et de là chez M. d'Ormesson⁷¹.

avait fait aménager un jardin anglo-chinois avec treillage, bosquets et pavillon chinois.

70. Voir encadré sur l'horloge.

71. Henri Lefèvre d'Ormesson (1751-1808), conseiller d'État au Parlement de Paris, succède à son père au poste d'intendant des finances et lui succède aussi comme chef du conseil

- 10 juillet, matinée, quelques emplettes ; démarche à l'hôtel du garde des Sceaux pour les papiers en lien avec le droit de rachat ; après-midi, visite à la Sorbonne pour voir le mausolée du cardinal de Richelieu ; spectacles à la foire Saint-Laurent, retour à 23 h.

- 11 juillet, les deux hommes ont « gardé la chambre », les femmes « se sont promenées en voiture elles ont été dans différentes boutiques » ; déjeuner chez les demoiselles Grimpel au faubourg Saint-Antoine, jeu de reversi : promenade ordinaire des Boulevards

- 12 juillet, « une des plus intéressantes de notre séjour à Paris pour le cœur et l'esprit » ; matinée, seul, à 9 h, visite à la bibliothèque royale, rue de Richelieu, puis butte Saint-Roch, chez M. l'abbé de L'Épée pour voir l'éducation des sourds-muets ; après-midi, les deux couples, 14h, retour à la bibliothèque dans ses salles basses, chez M. Detienne à Ménilmontant pour voir un dispositif d'étanchéité sur toiture, puis aux automates

- 13 juillet, matinée, visite au « temple de Thémis » et à « la cour des Pairs » (parlement) ; quelques visites à rendre, après-midi, faubourg Saint-Antoine, visite de la manufacture de papiers ; promenade sur les Boulevards

- 14 juillet, matinée, grand-messe à la cathédrale Notre-Dame ; visite de Bagatelle ; déjeuner avec M. Beaugéard, trésorier de Bretagne⁷² ; spectacle à la Comédie-Italienne

- 15 juillet, préparatif de départ, (démarches pour réserver un carrosse pour Orléans et pour l'envoi des bagages) ; une « petite emplette » dans l'enclos du Temple ; après-midi, à Clichy, visite du jardin et du pavillon de feu M. de la Boissière ; 18 h, assistent à une course de chevaux au faubourg du Temple ; promenade sur les Boulevards ; retour 22 h.

- 16 juillet, faire conduire « nos malles à la messagerie » ; quelques emplettes « de commodité pour la route » ; visite à M. Allaire⁷³, l'administrateur des domaines du roi ; après-midi, seul, acquiert des livres à la librairie

temporel de la Maison royale de Saint-Cyr. Il devrait rendre compte lui-même au roi des placets présentés au nom des demoiselles qui aspirent à être admises dans la Maison royale. Il deviendra contrôleur général des Finances en 1783, succédant à Necker et Joly de Fleury et trouvant une situation financière catastrophique.

72. Pierre-Marin Beaugéard (1727-1792), riche armateur à Saint-Malo, a été le dernier trésorier des états de Bretagne à partir du 27 octobre 1776.

73. Julien-Pierre Allaire (1742-1816), agronome, est membre de l'administration des Domaines et des Bois du roi avant la Révolution. Les bois et forêts des domaines de la Couronne, augmentés de ceux ecclésiastiques et des biens des émigrés, feront l'objet d'attentions particulières pendant la Révolution avec la création en 1791 d'une Conservation générale des forêts maintenant en fonction la plupart des hommes en place.

Belin⁷⁴, rue Saint-Jacques ; passage à la foire Saint-Laurent ; puis les deux couples ensemble, réception de quelques amis ; règlement de l'hôtel et des personnels.

- nuit du 16 au 17 juillet, orage et inondation de l'appartement.

Toutes les journées sont occupées, toutefois, une matinée les deux hommes « gardent la chambre » (11 juillet), les « dames » faisant les magasins et, une fois Mathieu Roüaud, fiévreux, reste alité une grande partie de la journée.

Le plus souvent les deux couples se déplacent ensemble, mais parfois ce sont les deux femmes (11 juillet) seules ou encore les deux hommes (26 juin) seuls, alors que parfois encore Mathieu Roüaud se déplace seul pour quelques achats, des démarches (personnelles ou pour un tiers) ou certaines visites et, bien entendu, lors de son escapade (voir ci-dessous).

Les déplacements se font à pied, en carrosse, en fiacre ou à cheval (27 juin).

La journée du 4 juillet donne quelques repères horaires 13 h, déjeuner, 22 h, dîner.

Des promenades

Les promenades sont fréquentes (dix-sept mentionnés sur douze jours), Les Boulevards polarisent l'attention des deux couples, tout particulièrement le jeudi (jour « du rendez-vous public » ou de « la promenade ordinaire ») où le ballet des carrosses offre « un spectacle unique, surtout pour nous autres provinciaux ». Les jardins des Tuileries ne sont pas négligés (quatre promenades) ce qui n'exclut pas d'autres lieux de promenade : Champs-Élysées (par deux fois), jardins de la Bastille, place des Vosges et bois de Boulogne.

Jardin des Tuileries

- 23 juin, aux jardins des Tuileries, entre à 18 h et 22 h :

Ç'a été le premier moment de notre surprise, il nous a semblé que l'univers était rassemblé dans les jardins, bois et bosquets de ce superbe palais ornés des plus belles statues. Tant d'objets, qui nous ont frappés à la fois, nous ont empêchés de bien distinguer toutes les beautés.

Le 22 janvier 1801, Julien-Pierre sera l'un des cinq premiers administrateurs généraux des forêts.

74. Fondée en 1777 rue Saint-Jacques « près Saint-Yves » (depuis 1618, la profession d'éditeur est très réglementée et les éditeurs, relieurs et libraires doivent tous rester implantés dans cette partie de Paris) par François Belin sous le nom de Librairie Belin, elle était spécialisée dans les ouvrages universitaires, scolaires et parascolaires. La librairie classique Eugène Belin subsiste encore aujourd'hui, restée indépendante jusqu'en 2014.

Ayant traversé, « avec bien de la peine », la grande allée, attentifs aux promeneurs, ils font la rencontre de deux couples que Mathieu Roüaud décrit (voir ci-dessous, anecdotes).

- 24 juin : ils parcourent « les superbes promenades des Tuileries et admirent en détail les statues qui en décorent les bassins : elles sont de la main des meilleurs maîtres de l'art ».

- 30 juin. « Où on ne pouvait se tourner par l'affluence du monde ».

- 4 juillet en soirée où Mathieu Roüaud se rend seul aux Tuileries « où j'ai rencontré beaucoup de monde ». Il rentre sous la pluie vers 22 h.

Champs-Élysées

- 23 juin, entre les Tuileries et les Champs-Élysées, Mathieu Roüaud exprime sa « surprise » à la vue d'« hôtels superbes ». Deux attirent l'attention. Le premier est :

le petit hôtel Brunoy, appartenant à la bru du fameux partisan Paris de Montmartel [garde du trésor royal, puis trésorier général des ponts et chaussées], offre aux yeux un très joli jardin où l'on aperçoit deux promenades souterraines dont les plantations en chèvrefeuilles, lilas, rosiers et autres arbustes odoriférants, forment un niveau parfait ; on y descend par un escalier en gazon et les deux promenades se rejoignent à l'extrémité du jardin pour former une salle de verdure composée dans le même goût.

Le second : « Joignant cet hôtel ; est celui des Ambassadeurs extraordinaires [l'actuel palais de l'Élysée], avec un superbe jardin qui fait l'admiration des étrangers ».

- 28 juin, après-midi :

Nous avons fait voir avec plaisir à nos dames les hôtels charmants qui bordent cette promenade.

Les Boulevards

- 25 juin, les Boulevards du côté de l'Opéra où les deux couples observent de « nouvelles plantations conduites avec art ».

- 26 juin, Mathieu Roüaud veut voir les « Variétés-Amusantes », théâtre dans lequel les deux couples entrent « par hasard ».

- 27 juin (jeudi). C'est l'occasion de décrire le ballet des carrosses :

plus de deux mille carrosses qui, par l'ordre qu'on y tient, forment deux rangs. Celui du dehors est immobile, celui du dedans roule perpétuellement ; quand on veut voir les passants, on tient celui du dehors et là se passent en revue toutes les femmes qui viennent y voir les autres. Les voitures sont remplies de gens oisifs.

- 4 juillet (jeudi) en fin d'après-midi, jusqu'à 21 h. Les deux couples, revenant du Bois de Boulogne vont tour-

ner en carrosse, ainsi qu'en est l'usage particulièrement le jeudi, jour du rendez-vous public. En y allant, nous avons vu M^{me} la duchesse de Bourbon [sœur du duc de Chartres, fille du duc d'Orléans, mariée au duc de Bourbon en 1770. Ce prince avait 15 ans lorsqu'il s'éprit de la princesse qui en avait 20, ce qui n'empêcha pas les jeunes époux de se séparer après quelques années de mariage] à cheval, entourée de huit écuyers et suivie de son carrosse attelé de huit beaux chevaux bais. Elle m'a paru très jolie de figure, âgée d'environ vingt-cinq ans et se tenant très bien : elle était tout en blanc.

- 6 juillet, fin d'après-midi, retour par les boulevards.

- 11 juillet, les deux couples se rendent :

à la promenade ordinaire des boulevards où nous avons trouvé, comme d'habitude, un nombre infini de voitures. De très jolies femmes garnissaient ces voitures attelées de superbes chevaux. C'est le lieu où, comme je l'ai déjà observé, on va faire tous les dimanches et jeudis parade de luxe et de vanité. Les voitures tiennent deux rangs sur toute la longueur qui est d'un quart de lieue le rang en dehors ne bouge pas, celui en dedans tourne sans cesse. Quand une voiture veut s'arrêter elle quitte le rang intérieur. Le guet à pied et à cheval maintient le bon ordre. Les dames qui veulent descendre se promènent à pied dans l'intérieur et inspectent les voitures qui passent et les personnes qui les occupent. C'est un spectacle unique, surtout pour nous autres provinciaux.

- 3 juillet, « nous nous sommes promenés environ une heure. »

- 15 juillet, retour à 10 h.

Autres lieux de promenade

- 27 juin, jardin de la Bastille. Mathieu Roüaud mentionne la « nouvelle plantation que le temps rendra fort agréable », la Ville a entrepris en 1778 de combler les fossés de la partie du boulevard aboutissant à la porte Saint-Antoine. Il fait part de son effroi à la vue des « énormes tours », ce qui suscite sa plaidoirie contre les lettres de cachet.

- 27 juin, place Royale :

Parfaitement carrée, très vaste et entourée d'une balustrade en fer. Le contour de cette place est d'une régularité parfaite, par les soins qu'y apporte la ville, en ne souffrant pas qu'on s'écarte du plan primitivement arrêté pour les constructions tout autour règne une promenade couverte nommée les Arcades. Au milieu du jardin est la statue équestre de Louis XIII.

- 4 juillet, après-midi, bois de Boulogne :

C'est un parc appartenant au roi, avec de grandes allées sablées, où les seigneurs de la cour font fréquemment des courses de chevaux, particulièrement MM. le comte d'Artois et le duc de Chartres. Le surplus est un bois taillis qu'on a laissé sans le couper et qui paraît avoir une trentaine d'années de renaissance on y voit beaucoup de gibier. Les Parisiens sont dans l'usage de fréquenter ce bois, où le beau monde se rend les jours d'étiquette.

Monuments civils visités ou aperçus

Sept monuments civils, publics (hôtel de ville, hôtel des Invalides, École militaire, Parlement) ou privés (Sceaux, Louveciennes, Bagatelle) sont visités auxquels il faut ajouter le château de Versailles (« superbe château ») où les deux couples passent la journée entière, ce qui en fait une visite à part : en effet, celle-ci a pour objectif principal de voir le roi. La maison de Rueil et le palais du Luxembourg sont mentionnés ; signalements auquel il convient d'ajouter ceux rapportés lors des promenades entre les Tuileries et les Champs-Élysées, en participant l'hôtel Brunoy et celui des Ambassadeurs extraordinaires, puis sur les Champs-Élysées (voir ci-dessus).

La « maison » de M^{me} Du Barry⁷⁵, à Louveciennes, favorite de Louis XV, fait l'objet de la description la plus fournie et la plus détaillée. Celle-ci est sans doute motivée par « une recherche artistique de la plus grande beauté » de certains objets et l'ordonnance de l'ensemble, mais son attention est portée sur « quatre magnifiques tableaux galants » que Louis Remacle attribue à tort à Jean-Honoré Fragonard (1732-1806) puisque ces derniers, commandés et mis en place en 1771 par M^{me} Du Barry, ont été refusés et restitués à l'artiste et remplacés dès 1773 par quatre nouveaux tableaux plus classiques de Joseph-Marie Vien (1716-1809). Ce sont ces derniers tableaux qu'observe Mathieu Rouaud et qu'il décrit :

Le premier représente deux femmes qui se jurent un amour éternel, dans le deuxième l'Amour allume un bûcher avec son flambeau (fig. 19), dans le troisième la chaîne de fleurs qui unit les deux femmes se rompt, dans le quatrième elles se séparent l'une d'elles est enlevée par un amant et l'Amour sourit malicieusement.

Il admire aussi le salon de compagnie « orné de peintures et de sculptures » et une pièce (appartement) dotée de six canapés en petit-gris dont l'un, à chaque



Figure 18 – Louveciennes, pavillon de musique de M^{me} Du Barry (cl. Jean-Marie Hullot – CC BY 30)



Figure 19 – Joseph-Marie Vien (1716-1809)
Deux amants s'unissant à l'autel de l'Hymen, 1774,
Préfecture de Chambéry (dépôt du Musée du Louvre)



Figure 20 – Vénus sortant du bain, par Christophe-Gabriel Allegrain (1710-1795) (Musée du Louvre)

75. Voir l'encadré sur le pavillon de musique de M^{me} du Barry.

Le pavillon de musique de M^{me} du Barry

Jeanne Bécu (1743-1793) est la dernière favorite en titre (donc, désignée comme telle) de Louis XV entre 1768 et la mort du roi en 1774. Le 24 juillet 1769, elle reçut du roi le château de Louveciennes (ou Lucienne), un pavillon initialement construit par Robert de Cotte comme logement de fonction pour l'ingénieur Arnold de Ville, le promoteur de la machine de Marly (dont le bruit de fonctionnement incommodait tout le voisinage). Il est très proche Versailles et très proche de Marly. Mais, en retrait sur le plateau, il avait aux yeux de M^{me} du Barry l'inconvénient de ne pas avoir de vues sur la Seine et d'être trop petit pour recevoir le roi.

Aussi, dès octobre suivant, confie-t-elle à Claude-Nicolas Ledoux la construction d'un nouveau château au bord de la falaise avec une vue à 180°. Les travaux débiteront en janvier 1771 et le pavillon, élevé en un temps record, sera officiellement inauguré le 2 septembre suivant par le roi suivant par le roi (à noter que le Petit Trianon de Versailles a été élevé par Gabriel de 1762 à 1768, initialement pour M^{me} de Pompadour, autre maîtresse du roi de 1745 à 1751, mais finalement inauguré par M^{me} du Barry en 1768 puis abandonné par le roi au profit du Grand Trianon). Les décors étaient loin d'être achevés et ce pavillon ne devait être que l'une des extrémités d'un château beaucoup plus important : la mort du roi le 10 mai 1774 stoppera définitivement les travaux.

Tous les grands artistes ont travaillé aux décors, dont Jean-Honoré Fragonard pour quatre tableaux qui seront refusés et restitués à l'artiste ou Pierre Gouthière pour les bronzes au coût faramineux (3 400 livres pour une seule espagnolette alors que le salaire moyen d'un journalier parisien était de 100 à 200 livres par an...). Le salon avait une vue panoramique sur la Seine et la salle à manger comportait des tribunes pour les musiciens.

Dans la nuit du 10 au 11 janvier 1791, des voleurs lui dérobent ses plus beaux bijoux et une grande quantité de diamants qu'ils tentent de vendre à Londres. Leur trace est retrouvée à Londres et ses fréquents déplacements en Angleterre pour les récupérer la rendra suspecte bien qu'ayant soutenu les premières réformes de la Révolution. On a accusé, peut-être à tort, Louis-Benoît Zamor, un ancien esclave originaire du Bengale capturé par les Anglais et qui lui a été offert en 1771 âgé d'environ 10 ans, qu'elle a employé comme page et éduqué, d'avoir dénoncé M^{me} du Barry pour « activités contre-révolutionnaires ». Elle est arrêtée au château de Louveciennes le 22 septembre 1793. Enfermée à la prison Sainte-Pélagie à Paris, Zamor témoignera contre elle et elle sera guillotinée le 8 décembre 1793. Le bourreau Henri Sanson dira qu'elle fut, en se débattant, celle qui lui posa le plus de problèmes parmi les milliers de personnes qu'il eut à décapiter.

Après la Révolution, le pavillon fut modifié et dénaturé à plusieurs reprises notamment par ses surélévations. En 1930-1932, en raison de l'effondrement progressif de la falaise et des travaux de création de sous-sols (laboratoires, piscine, tunnel de jonction avec d'autres bâtiments, etc.), le journaliste et parfumeur François Coty [également constructeur du château d'Artigny, à Montbazou, au sud de Tours] le fait démonter et reconstruire une quinzaine de mètres en retrait.

Depuis 1990, le pavillon de musique était la propriété Julienne Dumeste puis de sa fondation éponyme. En novembre 2025, il est racheté par Xavier Niel.

bout, comporte sur son dossier « deux Amours dont l'un dessine le portrait de Louis XV et l'autre celui de la comtesse Du Barry ». Il admire aussi et décrit tout le service disposé sur une table, « le tout travaillé et ciselé. » À l'entrée du pavillon, il note deux statues de marbre, dont celle de gauche représente Vénus (fig. 20)⁷⁶, précisant que « quarante des plus jolies femmes de Paris ont servi de modèle au sculpteur pour réunir dans cette œuvre les plus parfaites proportions du corps ».

Cette œuvre en marbre, Vénus au bain dite aussi La Baigneuse, commandée en 1755 au sculpteur

Christophe-Gabriel Allegrain⁷⁷ (1710-1795) par le marquis de Marigny pour son château de Choisy, est présentée une première fois au Salon⁷⁸ de 1757

77. Élève, collaborateur et beau-frère du sculpteur Jean-Baptiste Pigalle (1714-1785), le protégé de M^{me} de Pompadour.

78. Louis XIV crée l'Académie royale de peinture et de sculpture le 20 janvier 1648. Dans les statuts de 1663, le roi ordonna à chaque académicien d'exposer une œuvre lors d'expositions. En 1725, les expositions se tiendront dans le Salon carré au Louvre. On parlera donc de Salons et cette désignation, pour toute exposition de tout type, s'est répandue dans le monde entier. À partir de 1751, le Salon se tient tous les deux ans, les années impaires, et attire un public nombreux (plus de 20 000 personnes dans les années 1770 pour une ville de Paris ne comptant que 600 000 habitants) plus large que les seules personnes capables d'acquiescer les œuvres. Un livret sans

76. Toutes les œuvres du pavillon de musique ont été saisies en février/mars 1793 et transportées à Versailles ou aux Trianons ou vendues.

et est alors commentée sans chaleur particulière dans le livret.

En revanche, présentée une nouvelle fois au Salon de 1767, elle fait l'objet de trois pages de commentaires dithyrambiques et « amoureux » de Denis Diderot⁷⁹ :

Belle, belle, sublime figure ; ils disent même la plus belle, la plus parfaite figure de femme que les modernes aient faite.

On a dit qu'une femme avait la gorge ferme comme le marbre ; celle-ci est la gorge élastique comme la chair. Quelle souplesse de peau ! Il faut en convenir, toute cette figure est parsemée de charmes imperceptibles, pour lesquelles il y a des yeux, mais il n'y a pas de mots.

C'est probablement après lecture de ces commentaires de Diderot⁸⁰ que Matthieu Roüaud peut lui aussi s'extasier devant la Vénus et « les plus parfaites proportions du corps ». L'on ignore si, effectivement, il a fallu plus de 40 femmes comme modèles pour la Vénus mais la facturation de la Diane fait état de 1 600 livres pour les modèles, soit le tiers du prix du bloc de marbre extrait, transporté et ébauché.

Cette statue a été achetée en 1772 par le roi Louis XV pour la donner à M^{me} Du Barry pour Louveciennes. À cette date, celle-ci commandera à Allegrain une Diane surprise par Actéon qui viendra en 1778 faire le pendant de la Vénus.

Elle a été de très nombreuses fois reproduites en marbre, en fonte, à la taille ou en modèle réduit.

- 24 juin, Sceaux :

La fête de Sceaux ne devait pas manquer d'exciter notre curiosité ; [...] Cette superbe maison appartient à M. le duc de Penthièvre ; nous y avons vu tous les appartements et particulièrement distingué celui de M^{me} la princesse de Conti. Nous avons parcouru tous les bosquets. À six heures on a fait jouer les eaux. Tout Paris, accouru à cette fête, nous a donné le spectacle du monde entier. Les cascades, les jets d'eau multipliés à l'infini dans de petits bassins tournés en amphithéâtre, offrent un coup d'œil qui étonne. Le jet d'eau du grand bassin qui la porte à plus de soixante pieds nous a surpris d'admiration. Après avoir satisfait notre vue pendant plus de deux heures des jeux de l'art et de la nature, nous sommes revenus à Paris réfléchir sur notre journée.

Une anecdote est rapportée (ci-dessous).

images est publié à plus de 17 000 exemplaires par l'Académie. Mais des journaux imprimés relayent les commentaires comme le fit La Correspondance littéraire qui confia à Denis Diderot (1713-1784) la rédaction des comptes rendus.

79. DIDEROT, Denis, *Œuvres de Denis Diderot*, Paris, J.L.J. Brière, 1821 (pages 75 et suiv.)

80. Ce qui suppose que Matthieu Roüaud avait accès, peut-être à Guérande, avec les Gazettes ou les Affiches générales de Bretagne (paraissant le vendredi) mais peut-être aussi à Rennes ou à Nantes avec des cercles littéraires où des journaux pouvaient être disponibles. Le Cercle Louis XVI à Nantes subsiste encore aujourd'hui.

- 27 juin, hôtel de ville :

Ce bâtiment, sans être considérable, est assez curieux. Une grande salle, où se donnent les fêtes publiques, est garnie de tableaux du meilleur goût qui représentent différentes anecdotes de nos rois, dans les traits de bienfaisance dont ils ont gratifié les membres de cette ville. »

- 30 juin, hôtel des Invalides :

Un établissement qui honore la mémoire de Louis XIV. Une cour superbe en précède l'entrée, autour de laquelle sont deux immenses galeries formant les dortoirs de l'hôtel où cinq cents invalides sont entretenus avec deux cents officiers. L'église est très leste ; dans l'intérieur du dôme dont le pavé en marbre est d'un curieux travail, on remarque dix grandes colonnes et pilastres de trente et un pieds de haut ; le fond du dôme est décoré de peintures des meilleurs maîtres. Les cours sont immenses. Dans la salle du Conseil on voit le portrait de Louis XIV et ceux affrontés de plusieurs ministres tels que MM. d'Argenson [ministre de la Guerre], de Choiseul, d'Aiguillon [Armand de Vignerot du Duplessis-Richelieu, duc d'Aiguillon, successeur de Choiseul au ministère, gouverneur de Bretagne rapidement en conflit avec le parlement].

- 30 juin, École militaire :

Superbe hôtel nouvellement construit avec une très longue et très belle façade au midi et de grandes cours. La salle du Conseil ressemble à l'hôtel des Invalides. Cinq cents jeunes gentilhommes y sont élevés aux frais du gouvernement jusqu'à l'âge de 14 ans et sont ensuite répartis dans différents collèges.

- 1^{er} juillet, encore, « Luciennes » [ancien nom de Louveciennes] :

La superbe maison de M^{me} Du Barry, et un pavillon plus curieux encore donnant sur la Seine en haut de la machine.

Tous les appartements en sont ovales le vestibule est tout en marbre blanc au lieu de boiseries. De là on passe dans un vaste salon, aussi en marbre blanc, autour duquel sont disposées en retrait huit petites tribunes où des musiciens exécutaient des morceaux de musique pendant les soupers de Louis XV et de la comtesse ; les seigneurs qui avaient la permission de voir souper le roi s'y tenaient aussi. À côté, est un cabinet de toilette en ovale, de toute élégance et servant de boudoir et un autre petit carré. Dans le boudoir, on admire quatre magnifiques tableaux galants. Le premier représente deux femmes qui se jurent un amour éternel dans le deuxième l'Amour allume un bûcher avec son flambeau dans le troisième la chaîne de fleurs qui unit les deux femmes se rompt dans le quatrième elles se séparent l'une d'elles est enlevée par un amant et l'Amour sourit malicieusement.

Le salon de compagnie est aussi orné de peintures⁸¹ et de sculptures d'une grande finesse. Au bout est un appartement carré autour duquel sont ménagés, dans l'épaisseur

81. Le plafond est de Bréard, les sculptures de Lecomte.

des lambris, six canapés en petit-gris. L'appartement est décoré du haut en bas de sculptures qui ne sont que guirlandes de myrtes, lauriers, roses et autres fleurs. Sur le dossier d'un des canapés et à chaque bout, j'ai remarqué deux Amours dont l'un dessine le portrait de Louis XV et l'autre celui de la comtesse Du Barry. Les boutons de toutes les portes d'entrée sont en or et portent, ajourés et entrelacés, les chiffres du roi et de la comtesse. Sur une table de ce dernier appartement, j'ai remarqué un petit cabaret ou déjeuner de porcelaine de Sèvres à quatre tasses avec quatre cuillères en or et, autour, six vases d'or le pot à lait, la théière, la cafetière, deux sucriers d'une contenance d'environ une chopine, et un réchaud aussi en or, le tout travaillé et ciselé, ainsi que les couvercles, avec une recherche artistique de la plus grande beauté.

À l'entrée de ce pavillon, on aperçoit deux statues de marbre. Celle de gauche représente Vénus quarante des plus jolies femmes de Paris ont servi de modèle au sculpteur pour réunir dans cette œuvre les plus parfaites proportions du corps.

Je n'ai quitté, mon cher ami, ce temple de la volupté.

- 2 juillet, vu la maison de « Ruel » (Rueil) :

aujourd'hui à M. le duc d'Aiguillon, ci-devant à M. le cardinal de Richelieu et dans laquelle, si l'on en croit la légende, le cardinal faisait passer aux oubliettes les gens dont il voulait se défaire.

- 3 juillet, après-midi :

Vu le beau palais du Luxembourg.

- 13 juillet, matinée, visite du parlement :

Le temple de Thémis, ce lieu sacré où l'on rend la justice, et la cour des Pairs où Sa Majesté tient son lit de justice, quand elle ne veut faire parler que son autorité.

L'entrée en est fort vilaine c'est, en général, un bâtiment imparfait. Malgré ses dimensions, la grande chambre n'est pas aussi belle que celle de notre parlement de Bretagne dont les sièges sont infiniment plus élevés et plus larges. Les autres chambres sont petites et mal décorées. Le vestibule est très spacieux et se trouve séparé en deux dans toute sa longueur par des colonnes. Ce vestibule, ainsi que tout le tour du bâtiment, est garni de boutiques de joailliers superbement décorées.

Le pavillon de Bagatelle

Le pavillon de Bagatelle, dans le bois de Boulogne alors propriété du roi, est le résultat d'un pari de 100 000 livres entre le comte d'Artois (frère de Louis XVI et futur Charles X), tout récent acquéreur du site et la reine Marie-Antoinette selon lequel un nouveau château serait construit avant le retour de la cour de son séjour à Fontainebleau. Les travaux ont été lancés le 21 septembre 1777 et achevés le 26 novembre suivant.

Selon les chroniqueurs de l'époque, le comte d'Artois aurait réquisitionné tous les matériaux qui circulaient au profit de son chantier.

Plus vraisemblablement, le comte d'Artois a profité de l'opportunité de ses chantiers alors en cours à proximité. En effet, le roi Louis XVI, qui conserve le Château-Vieux, lui donne le 19 janvier 1777 le Château-Neuf de Saint-Germain-en Laye construit à partir de 1557 sous la direction de Philibert Delorme au bord de la falaise avec une vue à 180° sur les boucles de la Seine et Paris. Les jardins étaient décrits comme « l'une des cinq merveilles de la France » avec ses sept terrasses successives couvrant des grottes animées par des jets d'eau à surprise et des automates conçus par des hydrauliciens spécialement appelés d'Italie. Le Château-Neuf était en très mauvais état avec des effondrements successifs de terrasses le soutenant. Ces effondrements sont d'ailleurs l'une des raisons de l'abandon de Saint-Germain par Louis XIV au profit de Versailles. Pour permettre les travaux de démolition et de reconstruction nécessaires, le roi donne aussi 600 000 livres par an à son frère.

Un mois plus tard, le 25 février 1777, le comte d'Artois achète le château de Maisons (aujourd'hui Maisons-Laffitte) pour 2 300 000 livres et y commence d'importants travaux sous la direction de son architecte fétiche, François-Joseph Bélanger. L'objectif est d'avoir un grand terrain de chasse avec la forêt de Saint-Germain et Le Vésinet.

Or, le 1^{er} novembre 1775, il avait acheté le pavillon de Bagatelle aux limites sud du parc du château de Madrid dans le Bois de Boulogne. Le pavillon était lui aussi en très mauvais état, d'où les moqueries de la reine.

Saint-Germain est au bord de la Seine et Maisons aussi, un peu en aval : au milieu, Bagatelle, sur l'autre rive.

Lorsqu'il lance son pari en novembre 1777, le comte d'Artois sait qu'avec Saint-Germain en démolition, il a les matériaux disponibles, ce qui, à l'époque, est le plus difficile dans une construction alors que les ouvriers sont nombreux. Il a aussi son architecte (Bélanger) et tous les artistes qu'il suffit de distraire de Maisons.

À partir de 1776, le comte d'Artois aménage et embellit de très nombreux sites dont le château de Maisons, Bagatelle, la faisanderie du Vésinet, l'hôtel du Grand Prieur du Temple (sa résidence parisienne) sans oublier ses écuries à Versailles, à Fontainebleau, Compiègne Boulogne, Vaux-sur-Seine, etc. et son appartement au château de Versailles. Il initia aussi de nombreux lotissements dans Paris comme les terrains du Colisée près des Champs-Élysées*.

* (BASTIEN, Vincent, DELCOURTE, Benoît, ROY, Clotilde (dir.), *Le Comte d'Artois, prince et mécène : la jeunesse du dernier roi de France* – Catalogue d'exposition, château de Maisons, Centre des monuments nationaux, Éditions du patrimoine, 2025).



Figure 21 – Bois de Boulogne, pavillon de Bagatelle
(© REMOND, Jean-Charles Joseph, 1795 – Musée Carnavalet)

- 14 juillet, fin de matinée ; Bagatelle⁸² :

Superbe pavillon construit en 1779 par M. le Comte d'Artois. Un de mes amis de Nantes, M. Angebault, m'avait procuré des billets d'entrée.

Le pavillon de Bagatelle est situé à l'extrémité du bois de Boulogne à deux lieues de Paris. On traverse d'abord un jardin anglais très curieux par les différents canaux qui le coupent avec de jolis ponts et des édifices champêtres formant point de vue. Après le grand commun, on passe dans la cour de chaque côté de laquelle sont deux terrasses élevées en gazon. Le pavillon est tout ce que la volupté peut créer de plus luxueux les appartements sont ovales et se composent de cinq pièces de plain-pied et cinq en haut, tous en glaces et richement décorés de peintures. Les ameublements sont en perse et taffetas bleus garnis de chenil ; les garnitures de tous les meubles sont dorées et ciselées dans le meilleur goût les lambris sont en marbre doré. Enfin tout y est d'un prix infini. La salle de bains est aussi tout en glaces qui offrent par leur arrangement la plus agréable illusion. L'escalier, ménagé dans une très petite cage d'acajou à jour, est un chef-d'œuvre d'élégance.

Monuments religieux visités

Neuf visites, dont quatre effectuées le même jour (3 juillet), sont citées, la cathédrale Notre-Dame étant mentionnée par deux fois. La visite, qui peut être associée à l'assistance à la messe (voir ci-dessus), donne lieu à une description succincte très peu sensible à l'architecture (hormis quelques notations pour Notre-Dame, et la mention du dôme de Saint-Sulpice), ni à la présence des vitraux, mais qui évoque des volumes et le décor (tableaux, peintures murales, sculptures, autel, chaire...) et, dans un cas, le 14 juillet à la cathédrale s'attarde sur le clergé présent à la grand-messe, nouveau signe de l'attention que prête Mathieu Roüaud

aux hiérarchies sociales. Parfois, la visite est motivée par un objet particulier : châsse de sainte-Geneviève, tombeau du cardinal de Richelieu.

- 23 juin, église Saint-Honoré :

bien que petite, cette église était assez leste [parée, décorée].

- 24 juin, Saint- Roch :

Église curieuse et très vaste église. Nous y avons observé un clergé nombreux et toutes les beautés qu'on y vante.

- 30 juin, cathédrale Notre-Dame :

Malgré la balustrade qui sépare l'avant-chœur du chœur, notre air étranger nous a favorisés, au point que le suisse et les ecclésiastiques qui en ont la garde sont venus nous engager à pénétrer jusqu'à l'entrée.

Les chanoines, en violet et parements cramoisés, et les dignitaires, en rouge comme les cardinaux, sont placés comme partout ailleurs sur deux rangs. Il y a parmi eux des conseillers au parlement et des maîtres des requêtes. Au milieu du chœur et sur de hautes stalles, sont les chapelains et les bénéficiaires du côté de l'autel, sont huit chanoines doyens à la tête desquels on voit l'archevêque comme chanoine, il ne se met sous son dais que les jours de cérémonie. M. de Juigné, ce digne prélat [M^{gr} de Juigné avait été nommé archevêque de Paris l'année précédente] est de la plus haute stature.

- 2 juillet, Val-de-Grâce :

Les peintures et la voûte ont surpris notre admiration. Des colonnes de bronze rehaussées d'or moulu soutiennent le dais de l'autel dont le tableau du fond représente la naissance de Notre Seigneur.

Cette église est ornée d'autres tableaux de grand mérite. Le pavé est en marbre et marqueterie.

- 3 juillet, après-midi, église des Carmélites :

il y a de belles peintures. On y voit dans une chapelle le tombeau de M^{me} de la Vallière [La duchesse de la Vallière s'était retirée au couvent des Carmélites en 1676] ; elle est représentée en Magdeleine, mais ses traits expriment plutôt l'amour de Dieu et l'espérance en sa miséricorde, que la crainte et le repentir. Au plafond, un Christ peint à fresque est du plus bel effet.

- 3 juillet, après-midi, Saint-Sulpice :

Ce vaste et superbe bâtiment renferme aussi des tableaux très rares. L'autel est surmonté d'un dôme très élevé au fond on voit, sur un groupe de rochers, une vierge entourée d'une nuée d'anges, le tout en marbre [du sculpteur Pigalle].

- 3 juillet, après-midi, Saint-Étienne-du-Mont :

Une charmante petite église ornée de tableaux, avec une chaire très ancienne, soutenue par Samson, ayant sous les pieds un lion ce groupe est d'un seul morceau.

- 3 juillet, après-midi, Sainte-Geneviève :

Nous avons vu la châsse de la sainte bergère et quatre immenses tableaux représentant les quatre vœux de la

82. Voir l'encadré sur le pavillon de Bagatelle.

La folie Monceau

À partir de 1769, Louis-Philippe d'Orléans (1785-1790), duc de Chartres, cousin du roi Louis XVI, fait construire un pavillon octogonal au milieu d'un jardin à la française. Entre 1773 et 1779, il réaménage le parc dans un style anglo-chinois alors à la mode et y organise un « pays d'illusions » avec des fabriques de jardin comme une ferme suisse, des moulins hollandais, une pagode et une pyramide, des ruines féodales, un temple romain, etc. Le parc est encore agrandi à partir de 1781. Il est largement vanté dans l'ouvrage de Delille que Mathieu Roüaud achète à la librairie Belin (voir page 22) et est cité dans l'Almanach Parisien, en faveur des étrangers et des personnes curieuses.

Le parc sera amputé en 1787 pour la création du mur des fermiers généraux et notamment de sa rotonde de Chartres. Après la révolution, il sera restitué à la famille d'Orléans puis démantelé progressivement. Le pavillon lui-même sera démoli en 1802.

Louis-Philippe d'Orléans a été un opposant déclaré de l'absolutisme absolu et a longtemps soutenu les Parlements dans leurs conflits avec la monarchie. Au début de 1789, il a été le représentant des réformateurs libéraux (dont faisait partie Mirabeau) et a ainsi été acclamé par les sans-culottes notamment en octobre 1789. En 1792, il est élu à la Convention nationale et siège parmi les Montagnards. Il renoncera officiellement au trône de France pour lui et ses descendants et il lui sera proposé, ce qu'il a accepté, de changer de nom pour celui de Philippe-Égalité. Lors du procès du roi, il cédera aux pressions et votera pour la mort du roi son cousin (Robespierre aurait dit : « On aurait compris qu'il s'abstins »).

ville. La nouvelle église, qui est fort avancée, sera une des plus belles de Paris⁸³. »

- 10 juillet, après-midi, Sorbonne et mausolée du cardinal de Richelieu :

Le mausolée du cardinal Richelieu, morceau admiré de tous les connaisseurs. Le Cardinal est représenté sur son tombeau, soutenu par la religion ; le manteau ducal sur lequel il est couché est inimitable par la perfection des draperies. L'église n'a, au surplus, rien de curieux.

Parcs et jardins visités

Quatre parcs et jardins sont ici cités mais à ceux-ci s'en ajoutent d'autres évoqués par ailleurs (ceux de l'hôtel Brunoy, de Sceaux, de Bagatelle et bien sûr Versailles). L'intérêt de Mathieu Roüaud se pose avant tout sur les « jardins anglais », nouveaux types d'aménagement paysager qui s'imposent alors en lien avec le sentiment de nature qui caractérise cette période. Il se montre très attentif à l'architecture des parcs et jardins, aux fabriques qui les agrémentent, aux espèces végétales qui les parsèment et au cadre de vie qu'ils offrent : « c'est un lieu de volupté qu'on ne doit pas

négliger. » écrit-il à propos du jardin de M. le maréchal de Biron.

- 2 juillet, Chatou les jardins de M. Bertin :

La maison est peu de chose, mais les charmilles et cabinets de verdure qui l'entourent sont superbes. Au milieu d'une pelouse, on voit une étoile en marbre au centre de laquelle un satyre soutient le globe du monde les branches de cette étoile marquent les quatre points cardinaux figurés par quatre colosses chinois elle est entourée des statues des douze empereurs romains. Un bosquet sert de retraite à un capucin qui semble s'y cacher et tient à la main une mignonne pantoufle de femme. Plus loin des colonnes soutiennent une terrasse et un bassin en forme de coquille d'où les eaux s'échappent en cascade. D'autres terrasses, véritables voûtes de verdure, conduisent jusqu'à la Seine [la décoration architecturale de ces jardins est l'œuvre de Soufflot].

- 5 juillet, matinée, jardin anglais de Mousseaux (Monceau).

Le parc Monceau actuel est ce qui reste de ces fameux jardins dessinés par Carmontelle pour embellir la « Folie de Chartres » nom donné à la maison de plaisance du fastueux duc de Chartres⁸⁴. Pour cette visite. Mathieu a obtenu « de M. de la Fontaine, secrétaire des commandements de M. le duc de Chartres, la permission nécessaire pour visiter son jardin anglais », mais sans l'agrément du prince, la visite est impossible, Ce n'est que partie remise : « Nous nous y rendrons prochainement ».

- 8 juillet, après-midi, parc Monceau :

83. L'église Sainte-Geneviève voulue par Louis XV pour abriter les reliques de la sainte protectrice de Paris, avec Jacques-Germain Soufflot comme architecte, a été transformée dès le début de la Révolution française en monument funéraire laïc en l'honneur des grands personnages. Le premier à y être inhumé a été le comte de Mirabeau le 5 avril 1791. Il sera d'ailleurs aussi le premier à en sortir le 21 septembre 1794 en conséquence de la découverte le 20 novembre 1791 de documents conservés par Louis XVI dans son « armoire de fer ».

84. Voir l'encadré sur la folie Monceau.



Figure 22 – Vue d’une partie du jardin de Monceau : pavillon et jeu de bague, CARROGIS (DE CARMONTELLE), Louis, Jardin de Monceau, près de Paris, appartenant à son altesse sérénissime monseigneur le duc de Chartres, Paris, 1779



Figure 23 – Vue d’une partie du jardin de Monceau. Anciennement attribué à Carmontelle (© Musée Carnavalet)

Le pavillon La Bouëxière

Le pavillon La Bouëxière est une propriété de campagne que l'enceinte des fermiers généraux est venue tangenter à la porte de Clichy, aménagée en 1732 par Alexandre Le Riche de La Pouplinière puis en 1742 par le fermier général Charles-François de La Bouëxière. En 1751, celui-ci fait reconstruire un nouveau pavillon et redessiner les jardins par Jean-Michel Chevotet et Antoine-Mathieu Le Carpentier. Le pavillon était jugé somptueux, à l'image du Petit Trianon de Versailles. Jean-Philippe Rameau y animait les soirées en musique.

À la mort de Charles-François de La Bouëxière en 1773, la propriété est plusieurs fois vendue et progressivement dépecée. Le jardin, bien que non entretenu, reste toutefois un lieu de promenade pour les Parisiens à l'instar des folies voisines la Folie-Richelieu et la Folie-Boutin devenues Tivoli.

Le pavillon est démoli en 1840 lors de l'ultime lotissement du quartier.

Le nouveau jardin pittoresque de M. le duc de Chartres. Le jardin de Mousseau consiste surtout en singularités ; ce sont des bosquets, des prairies, des cours d'eau, de petits bâtiments qui paraissent en ruines et dont l'intérieur offre des temples de volupté, des rivières qui se perdent dans des gouffres, des ponts ruinés, des moulins à vent et à eau à demi tombés, une laiterie charmante dans laquelle on nous a offert des rafraîchissements, des carrousels, des cabinets, des antres sous des rochers amoncelés avec art, des serres chaudes dans lesquelles on fait venir des plantes et des fruits étrangers, le jardin offre, en un mot, une variété des plus curieuses.

- 5 juillet, après-midi, jardin de M. le maréchal de Biron :

Ce jardin est charmant il n'est pas fort grand, mais par sa situation, ses arrangements et les surprises variées qu'il ménage, on sent que l'art n'a fait que seconder la nature qui s'est prêtée à tous les embellissements dont on l'a ornée.

Les compartiments destinés à chaque culture différente sont distribués avec goût des bosquets charmants donnent l'illusion de la campagne en plein cœur de Paris des pièces d'eau arrosent tout le jardin et le rendent toujours frais ; des allées de tilleuls couvertes ménagent des points de vue magnifiques où l'œil s'arrête sur des pelouses coupées tous les quinze jours pour qu'elles offrent un tapis toujours vert des terrasses les unes sur les autres, où l'on accède par des escaliers de gazon, sont garnies de cabinets de verdure qui invitent au repos. Tous les arbres ont le pied garni de roses entrelacées, de jasmin, de chèvrefeuille, auxquels on fait former des guirlandes d'arbre en arbre. De magnifiques serres-chaudes et une orangerie complètent cet ensemble délicieux. L'entretien de ce jardin coûte dix mille livres par an. C'est un lieu de volupté qu'on ne doit pas négliger.

- 15 juillet, après-midi, Clichy :

Nous sommes allés promener au jardin de feu M. de la Boissière⁸⁵, fermier général, situé à Clichy. Au milieu de

ce jardin, il y a un pavillon qui a servi de modèle à celui de M. le Comte d'Artois. Il se compose de cinq appartements, tous octogones ; les pavés et les pilastres sont en marbre tout autour règne une colonnade. Je ne parle pas des peintures et des dorures qui sont à profusion. Le jardin est très négligé, ainsi que les bosquets les pièces d'eau sont aussi en désordre.

Une visite particulière : Versailles

Nous avons déjà évoqué les enjeux particuliers, pour les deux couples de cette journée à Versailles (ci-dessus) Sur place, leur volonté est, grâce au recours à un « suisse », de ne « rien négliger », du château, de ses jardins, de son parc, et encore de l'Orangerie et du Petit-Trianon, mais aussi d'être spectateur de la vie – publique – de la Cour, d'en voir des membres et, surtout, de suivre le roi accomplissant quelques actes de sa vie quotidienne (déplacements, messe, déjeuner, vêpres...). De cette volonté de tout voir et d'être attentif aux moindres faits et gestes du roi (« Le roy causait familièrement avec M. le duc de Coigny », « Le roy a faiblement dîné », « le roy qui a fait beaucoup de questions à différents seigneurs »...) résulte le récit journalier le plus long et le plus diversifié de la relation faite par Mathieu Roüaud, ce qui souligne toute l'importance à ses yeux de cette journée dont il indique à son « cher confident », qu'il suppose tout autant insatiable sur ces sujets, de se reporter à une version longue, celle de l'*Almanach parisien, en faveur des étrangers et des personnes curieuses*. En effet, le récit, en lui-même, ne contient que peu de descriptions et d'appréciations (« horloge si vantée, des divers appartements dont la beauté surpasse l'imagination », « Trianon, maison royale qui, quoique petite, est de toute beauté par son élégance, par les superbes jardins et terrasses qui

85. Le pavillon La Bouëxière, une ancienne folie située dans l'actuel quartier Saint-Georges construite par Charles-François Gaillard

de La Bouëxière, ressemblant au Petit-Trianon de Versailles ou au pavillon de Bagatelle. Démoli en 1840.

s'étendent en arrière »). En fait, le vrai sujet est le roi, sa famille, son entourage et le cérémonial de cour. En cela il participe au culte rendu à la personne royale, se flattant d'avoir « pu jouir pendant toute la messe de la vue de Sa Majesté ».

- 7 juillet, une journée à Versailles :

À huit heures du matin, nous sommes partis pour Versailles où nous sommes arrivés à dix heures et demie. Nous sommes descendus à une auberge sur la place Dauphine. Nous nous sommes acheminés vers le château où nous avons pris un suisse, pour nous conduire dans tous les appartements. Cet extrait ne saurait suffire pour tout le détail que nous avons vu et je vous renvoie pour le surplus, cher ami, à l'*Almanach Parisien, en faveur des étrangers et des personnes curieuses*.

Nous n'avons rien négligé. Une longue suite d'appartements nous a conduits à la grande galerie où nous avons vu une grande quantité de seigneurs qui attendaient le passage de Sa Majesté. Nous avons examiné en détail chacune des pièces où se trouvent le trône et la curieuse horloge si vantée.

À midi nous avons vu Sa Majesté se rendre à la messe accompagnée de Monsieur [le comte de Provence] de ses aumôniers et de différents seigneurs. Le roy causait familièrement avec M. le duc de Coigny. Nous avons suivi le cortège et, ayant été introduits dans une des travées de la chapelle, nous avons pu jouir pendant toute la messe de la vue de Sa Majesté. Monseigneur l'évêque de Senlis, cordon bleu [Jean Armand de Roquelaure, né en 1720, sacré évêque de Senlis en 1754, premier aumônier du Roi, devint sous le Consulat archevêque de Malines], a donné les Heures au roy qui a fait sa prière pendant toute la messe. Rentrés dans la première salle, à l'issue de la cérémonie, nous avons vu le roy s'en retourner.

Aussitôt après, la reine, Madame, madame la comtesse d'Artois et madame Adélaïde [Madame Adélaïde de France, fille aînée de Louis XV] sont entrées à la messe, suivies de leurs dames d'honneur, des officiers et de leurs gardes.

À une heure et demie nous avons assisté au dîner du roi et de la reine, Madame a donné à laver [comme la personne la plus élevée, en dignité. La suite semble indiquer qu'il s'agit ici de la sœur du Roi plutôt que de la comtesse de Provence] à la reine. Le roy a faiblement dîné, la reine point du tout ; ils ont beaucoup causé pendant le dîner qui n'a duré qu'une demi-heure, particulièrement le roy qui a fait beaucoup de questions à différents seigneurs. Leurs Majestés se sont ensuite retirées pour aller chez Madame où la famille a dîné.

Nous avons visité tous les appartements du roy, de la reine, de madame Adélaïde, de madame la comtesse d'Artois, ainsi que les cabinets de ces divers appartements dont la beauté surpasse l'imagination.

Après notre dîner, nous avons été voir les jardins, les bosquets, les pièces d'eau, l'orangerie et tout ce que contiennent de curieux les environs du jardin. À quatre

heures, nous avons rencontré Madame, sœur du roy [Madame Élisabeth de France, sœur du roi Louis XVI. Elle avait alors 18 ans], sur la terrasse où elle se promenait avec deux de ses dames. À cinq heures nous avons vu le roy aller aux vêpres avec Monsieur. Nous avons vu aussi dans la grande galerie M. le duc de Chartres avec quantité d'autres seigneurs, cordons bleus, rouges, verts, noirs dont on ne paraissait faire aucun cas, la présence de Sa Majesté attirant et méritant tous les regards. Après l'entrée du roy, la reine s'est également rendue à vêpres accompagnée de Madame, de madame la comtesse d'Artois et suivie des dames d'honneur, des capitaines des gardes et autres officiers. La reine et ses dames étaient dans la travée de droite Madame, sœur du roy, était en bas dans la chapelle, entourée de ses gardes.

Après les vêpres, nous sommes retournés dans les jardins et nous nous sommes rendus ensuite à Trianon, maison royale qui, quoique petite, est de toute beauté par son élégance, par les superbes jardins et terrasses qui s'étendent en arrière. Nous avons eu la satisfaction de voir madame Royale qu'on y promenait [Fille aînée du roi, plus tard duchesse d'Angoulême] elle est âgée d'environ trois ans nous avons aperçu aussi monseigneur le Dauphin [il ne s'agit pas ici de l'infortuné Louis XVII qui ne naquit qu'en 1785, mais du premier dauphin, né le 22 octobre 1781, mort le 8 juin 1789] qui était à la fenêtre d'un des appartements avec les dames qui prennent soin de lui il a neuf mois. Ces deux enfants portent sur une très jolie figure les caractères de la Majesté royale. J'ai été à la Comédie et soupé à Versailles.

Visites dont l'intérêt n'est pas patrimonial

Ces huit visites soulignent la diversité des intérêts de Mathieu Roüaud de la Villemartin (voir ci-dessus).

- 1^{er} juillet, après être passé à Nanterre (« Village célèbre par la légende de sainte Geneviève »), Marly :

[afin de visiter la] toute la curieuse machine qui envoie les eaux à Versailles.

- 2 juillet, le « jardin du Roy » (jardin des plantes) :

Il faudrait être connaisseur pour décrire toutes les raretés qu'il renferme. Le cabinet d'histoire naturelle est l'un des plus remarquables de l'Europe les minéraux, les végétaux et les oiseaux de toute espèce y abondent. Nous avons admiré un zèbre très curieux et un éléphant de six mois.

- 2 juillet, l'Observatoire :

Nous y avons vu le fameux puits d'observations [Ce puits servait, à l'époque, à faire des études sur la chute des corps]. Nous sommes descendus dans les souterrains à environ quarante toises de profondeur et nous avons marché dix minutes, pour aboutir aux rochers où l'eau qui découle des voûtes se pétrifie [Excursion prolongée jusque sous le bassin de Port-Royal].

- 8 juillet, matinée. Arrêt à la ménagerie royale :

pour y voir les différents animaux qu'elle contient. Elle est assez dégarnie en ce moment. Cet établissement

consiste en plusieurs cours qui communiquent des unes aux autres et dans lesquelles on voit les animaux. Au milieu est un pavillon avec une galerie circulaire ; c'est le lieu de repos de la famille royale quand elle va à la ménagerie. Voici ce que j'y ai vu des oiseaux de mer dans une volière très longue et très spacieuse où il y a des jets d'eau ; un éléphant privé ; des moutons de Barbarie ; des cerfs des Indes ; un rhinocéros très sauvage, animal monstrueux gros comme un de nos plus forts bœufs et dont on n'approche qu'avec précaution ; deux buffles ; un lion ; un ours ; une panthère ; une lionne ; un tigre ; un mandrill ; deux porcs-épics ; un chien-loup ; un rat des Indes ; un chevreton ou chat porte musc ; un grand-duc ; un pélican.

- 12 juillet dès 9 h, Bibliothèque du roi :

[Seul], Je me suis rendu à neuf heures à la bibliothèque du roi, rue de Richelieu. Dans ce vaste hôtel six grandes salles pleines de livres offrent aux savants dans tous les genres toutes les ressources de la littérature, de la poésie, des arts et de l'histoire. Un exemplaire de tous les ouvrages qui paraissent y est déposé. Le bibliothécaire [le Bibliothécaire en titre était, en 1782, Guillaume Bignon, l'homme mentionné est l'abbé des Aulnais, garde et conservateur], honnête et savant ecclésiastique, y fait donner sans hésiter aux amateurs qui se présentent tous les ouvrages qu'ils demandent en indiquant la tablette où est contenu l'ouvrage désiré. J'y ai vu avec satisfaction plus de 400 personnes occupées à faire des recherches, des extraits, à comparer les sources et les autorités.

L'après-midi, les deux couples :

À deux heures nous nous sommes rendus dans les salles basses de la bibliothèque y voir un tableau de M. Bounieu peintre célèbre et vanté [Michel-Honoré Bounieu, peintre et graveur, de l'Académie royale de peinture, †1814]. Nous sommes restés saisis à la vue d'une grande toile représentant Adam et Ève dans l'état du péché. Adam, couché au pied de l'arbre de vie, la main appuyée sur son front, réfléchit à sa faute et exprime une douleur qui annonce le repentir et la prévoyance de l'avenir il paraît ressentir par anticipation l'accablement de tous ses maux et ceux de sa postérité. Ève, en pleurs, les bras croisés, représente la plus belle femme du monde. Ses traits expriment une douleur déchirante, mais l'artiste a su y répandre en même temps une aimable rougeur qui trahit la passion et la volupté. Ce tableau est vivant et il semble qu'on pourrait palper toutes les rondeurs des corps qui y sont représentés. L'auteur en a refusé quinze mille livres [Ce tableau fut acheté depuis par le Czar Paul 1^{er}. Il en existe une estampe, à la manière grise, gravée par Bounieu lui-même]. L'empereur Joseph l'a envoyé visiter l'Italie en compagnie de ses meilleurs peintres.

- 12 juillet, matinée, butte Saint-Roch :

De là j'ai été butte de Saint-Roch, chez M. l'abbé de l'Épée [L'abbé de l'Épée avait alors 70 ans il ne mourut qu'en 1789. Il avait d'abord reçu les sourds-muets dans sa propre maison, paroisse de Saint-Roch. En 1794, l'établissement des sourds-muets fut transféré dans l'ancien

séminaire Saint-Magloire, rue Saint-Jacques, on il est encore] qui depuis l'âge de 18 ans s'est adonné à un genre de travail consolant pour l'humanité affligée. Il instruit les muets à parler il leur fait apprendre la grammaire et la langue française qu'ils possèdent dans toute sa pureté. Ils écrivent et répondent par écrit à toutes les questions que cet honnête ecclésiastique invite les spectateurs à leur poser. J'en ai vu une quatre-vingt-dixaine qu'il a instruite en très peu de temps. Ces muets se parlent entre eux par des signes et s'entendent à merveille ils connaissent la force des mots, en donnent la signification et expliquent les différents temps et moments de tous les verbes.

Nous étions plus de cent spectateurs. Par l'intérêt qu'il m'a vu mettre à écouter ses leçons, M. de l'Épée a eu l'honnêteté de me prier d'interroger ses muets. J'ai varié mes demandes, exigé différentes explications pendant une heure. Ils ont répondu à tout. Il a ensuite dicté lui-même à un de ces élèves une lettre qu'une dame de l'auditoire avait tirée de sa poche la lettre a été très bien écrite nous en avons vérifié la fidélité. Ce qui m'a le plus surpris c'est qu'il a remis cette lettre à un autre muet qui l'a dictée aux autres Ils se sont tous mis à l'écrire avec la même agilité que dans les écoles publiques, avec cette différence qu'on ne répétait pas un seul mot. J'ai quitté avec regret à une heure ce lieu si instructif et si digne d'admiration.

- 13 juillet, Ménilmontant, M. Détienne :

La maison de M. Détienne, ancien capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis. Cet officier a trouvé le secret d'un mastic dont il recouvre les tuiles, sans les cacher, et qui les rend complètement impénétrables à l'eau. Le toit de sa maison, qui a 30 pieds de longueur sur 72 de large, est plat et est couvert par ce procédé, ce qui lui a permis d'y installer, sur toute l'étendue, un jardin avec des arbres nains et des tonnelles ravissantes. La charpente de sa toiture lui aurait coûté 115 000 livres. Sa couverture à plat ne lui coûte que cent louis elle a supporté deux hivers sans la moindre avarie. Cette maison fait l'admiration de tout Paris et de la cour. M. Détienne a promis au roy de livrer son secret au public dans deux mois. J'oubliais de vous dire qu'au milieu de ce jardin aérien, il y a une pièce d'eau de vingt pieds carrés profonde de trois pieds, et dans laquelle on voit quantité de poissons ; un petit gazon en fait le tour. Cette pièce d'eau est alimentée par les eaux pluviales ; cet hiver il y a eu treize pouces de glace sans que les poissons aient péri. Les arbustes du jardin sont couverts de beaux fruits on y fait venir de beaux légumes, des melons, du céleri, etc. La terre est contenue dans des caisses de la grandeur des carrés des plates-bandes et, de cette façon, les allées qui sont ménagées sur le toit même sont toujours propres.

- 13 juillet, après-midi, faubourg Saint-Antoine. Visite de la manufacture de papiers :

Entreprise considérable qui a produit, depuis qu'elle est établie, un million à son entrepreneur. Trois cents ouvriers y sont occupés les uns à dessiner, à préparer, à imprimer les papiers, les autres à les velouter, les sécher, rouler, etc.

Selon Louis Remacle, l'industrie des papiers peints commençait à prendre un grand développement. Outre la fabrique créée rue et porte Saint-Antoine, il existait une manufacture de papiers veloutés, en étoile, en or et argent, rue Saint-Honoré, à l'hôtel d'Aligre, une manufacture de papiers à la chinoise et de bon goût, chez le sieur Arthur, à l'entrée du quai de Conti, etc.

*Lieux de loisirs et spectacles*⁸⁶

Par quinze fois (si l'on prend en compte l'assistance à la fête de Sceaux à la suite de la visite du château), des lieux de loisirs sont arpentés et des spectacles suivis. La foire Saint-Laurent et sa Redoute chinoise sont l'objet de cinq visites dont une de la part de Mathieu Roüaud, seul, la veille du départ ; manifestement, le lieu, par ses animations, séduit en dépit de la dénonciation par celui-ci du désordre social qui y règne. La Comédie-Italienne attire par deux fois les deux couples et si l'aspect de la salle suscite une certaine déception, le spectacle est mieux apprécié, le théâtre à l'italienne étant préférable à celui à la française. Les autres lieux ne font l'objet que d'une visite : fête de Sceaux, guinguettes, Comédie, Versailles, automates ; les représentations du théâtre de Nicolet étonnent et déçoivent, celles des Variétés-Amusantes suscitent le rejet (« Nous nous sommes promis de ne pas y retourner »), alors que spectacle d'Audiot est apprécié, ainsi que celui de l'Opéra – en dépit de l'acoustique – qui, de surcroît, offre en spectacle le public qui le fréquente.

- 25 juin, théâtre de Nicolet. Dans un premier temps, celui-ci ne dispose que d'un théâtre forain de marionnettes, puis en 1764, il obtient l'autorisation de construire, sur le boulevard, un théâtre qui prit par la suite le nom de théâtre de la Gaité :

Le spectacle amusant de Nicolet est ce qui nous a le plus attirés nous avons profité de cet amusement varié.

Amusement mais aussi déception :

De jeunes comédiens et comédiennes ont rendu différentes pièces qui malheureusement n'ont rien d'intéressant, à cause de la jalousie et des entraves qu'y apportent les comédiens français qui ont obtenu le privilège ridicule d'examiner toutes les pièces que l'auteur aux gages de Nicolet, s'efforce de rendre agréables et dont ils retranchent les beautés pour empêcher l'élévation de ce théâtre.

86. CAMPARDON, Émile, Les spectacles de la Foire, théâtres, acteurs, sauteurs et danseurs de corde, monstres, géants, nains, animaux curieux ou savants, Figures de cire et Jeux mécaniques des Foires Saint-Germain et Saint-Laurent, des Boulevards et du Palais-Royal, depuis 1595 jusqu'à 1791, Paris, Berger-Levrault, 1877.

L'évocation de la réussite de Nicolet est l'occasion d'une diatribe que nous avons déjà évoquée⁸⁷.

- 26 juin, théâtre des Variétés-Amusantes.

Là encore l'appréciation est mitigée :

Nous avons été fort mécontents des premières pièces qui nous ont paru des rapsodies très ennuyeuses, sans sel ni goût.

La suite est mieux appréciée :

Un petit ballet, exécuté par des enfants, nous a plus intéressés. Le spectacle a fini par une fort bonne pièce joliment rendue. Le même auteur, Jérôme Pointe⁸⁸, faisait quatre rôles dans cette pièce. Il les a exécutés avec une précision et un goût qui nous ont fait oublier les premiers moments de notre entrée à ce spectacle où le hasard nous avait conduits.

Mais le verdict est sans appel « Nous nous sommes promis de ne pas y retourner, ayant des objets plus intéressants à voir à Paris. »

- 28 juin, Opéra :

Après l'incendie de la salle du Palais-Royal (8 juin 1781), l'Opéra a été promptement installé à la porte Saint-Martin. Les deux couples assistent aux représentations d'*Iphigénie en Aulide* de Gluck et du *Devin du village*, paroles et musique de Jean-Jacques Rousseau.

Le spectacle était charmant.

Un très bon orchestre soutient et couvre la voix des chanteurs dont on ne démêle presque que les gestes.

Le ballet a été fort bien exécuté.

Apparemment l'acoustique n'est pas bonne.

Mathieu Roüaud est attentif au lieu et aux spectateurs :

Les loges remplies de jolies femmes. Beaucoup de seigneurs étaient au niveau de la multitude et ne faisaient pas plus de sensation que le reste des spectateurs.

87. Cette réaction de Matthieu Roüaud provient peut-être de l'incident du 5 mars 1769 relaté par Louis Petit de Bachaumont dans ses *Mémoires secrets pour service à l'histoire de la République des Lettres en France depuis 1762 jusqu'à nos jours* (tome 19). Avec ses marionnettes, Nicolet se serait moqué d'une personne bien habillée dans le public prise pour « un clerc de notaire ou de procureur ». Cette personne l'a mal pris, troublant le spectacle, ce qui a conduit Nicolet à aller chercher une garde. Il s'est avéré que cette personne, amenée au corps-de-garde, était en réalité un conseiller au parlement, ce qui a conduit à des sanctions et des mises au cachot. Un autre incident est aussi évoqué au 28 juin suivant lorsque Nicolet ne s'est pas soumis aux ordres du Roi selon lesquels les spectacles devaient vaquer. L'auteur a espéré que Nicolet soit « envoyé à Bicêtre pour récidive de son insolence. »

88. En réalité, il s'agit de Jérôme Pointu, le nom d'un personnage joué dans diverses comédies par Maurice-François Rochet (1756-1808), dit Vorange. Il connut un énorme succès sur les scènes de la foire Saint-Laurent et, surtout, du théâtre des Variétés-Amusantes en jouant notamment les niais avec, dit-on, beaucoup de talents. Il pouvait assurer jusqu'à huit rôles simultanément

La foire Saint-Laurent et la Redoute chinoise

En 1662, les Lazaristes ou congrégation de la Mission fondée par saint Vincent de Paul déplacent la foire (l'une de leurs sources de revenus) qu'ils organisent depuis 1110 dans l'enclos Saint-Lazare (entre les actuelles rue de Chabrol, de Paradis et du Faubourg-Saint-Denis) vers l'extérieur de Paris, au nord des Boulevards, entre les rues du Faubourg-Saint-Denis et Faubourg-Saint-Martin.

Ils font alors construire par deux charpentiers une série de baraquements divisés en boutiques accompagnées d'un préau des carrosses (un parking) et d'un préau aux spectacles. À l'origine, on y vendait des ustensiles ménagers (poteries, verres, coutellerie, etc.), des friandises et des jouets d'enfants. Dans la partie spectacles (qui attira des nouveaux clients à qui l'on vendra des objets de luxe), les Lazaristes s'ingénierent à offrir de multiples distractions et en attirant des auteurs de théâtre et de vaudeville renommés. Ils vendirent la foire en 1771.

Le 28 juin 1781, Roger-Timothée Régnard de Pleinchesne, un auteur dramatique à succès, ouvre un établissement, appelé Redoute chinoise, réunissant dans un même local accessible contre le paiement d'un droit d'entrée de 30 sols, notamment des jeux divers comme un jeu de bague (récupérer avec une pique, en chevauchant des dragons tournants, des anneaux suspendus à un manège couvert d'une ombrelle et d'une girouette), des roues de fortune, une escarpolette orientale (une balançoire soutenue par un chinois et une chinoise [en statues]), etc., un café en sous-sol en forme de grotte d'une grande fraîcheur et un salon de danse à l'architecture chinoise au plafond décoré de vingt-quatre sujets. Selon les auteurs contemporains et les gazettes, elle attira tout ce qui était proche de la Cour. En 1782, elle ouvrit le 6 juin à quatre heures du soir avec de nouvelles inventions pour 1 livre 16 sols l'entrée et de nouveaux éclairages.

Les « chinoiseries » sont très à la mode dans les années 1780 comme en témoignent la création de nombreux jardins chinois ou cette redoute chinoise (voir l'encadré sur Bertin).

La salle, bien que « faite à la hâte » est « également décorée ».

La sortie est également un spectacle :

Nous avons eu la satisfaction de voir tout le monde quitter la salle, bien paré. Une centaine de voitures très élégantes ont reconduit les femmes qui, dans cette ville, n'ont pas de jambes.

À titre d'anecdote est mentionné l'ambassadeur de Russie, le prince Bariatinsky.

- 29 juin, les guinguettes, « Dans lesquelles la curiosité m'a poussé » :

Un jardin, d'une étendue d'un journal [environ 0,5 hectare] environ, distribué en plusieurs petits cabinets de verdure d'une douzaine de pieds, dans lesquels le peuple de Paris se rend y faire de petits repas au milieu se trouve une salle ronde où l'on danse. Cette guinguette était pleine de monde.

- 29 juin, foire Saint-Laurent :

Le lieu suscite un fort étonnement et la surprise !

Mais rien de ce que nous avons vu jusqu'ici n'approche de ce que je vais vous marquer [...] et mon étonnement ne se dissipera pas tout à l'heure.

C'est un vaste espace enclos où une garde maintient le bon ordre il est grand comme notre ville de Guérande. Au milieu sont des boutiques superbes des spectacles variés, en plein vent ou renfermés, laissent l'alternative du choix. Les petits théâtres de Paris y ont des salles, tels que Nicolet, Audinot [nom du directeur d'un théâtre d'enfants], les Variétés Amusantes.

On entre à la Redoute chinoise (voir encadré) :

C'est un parterre avec de grandes allées sablées, où se promènent toute la bonne et la mauvaise compagnie de Paris dans les premiers ordres. On y trouve toute espèce de jeux gratuits pour les amateurs, des balançoires dans lesquelles les femmes du monde et les femmes honnêtes se mêlent indistinctement et se font agiter. Tout y est à la chinoise à gauche, sous un rocher affreux, est un café formant une salle très vaste où on prend des rafraîchissements au-dessus, et soutenue par des piliers, est une autre salle aussi grande, dans laquelle est une école de musique où l'on danse des loges surélevées tout autour permettent aux spectateurs de dominer toute la salle et de voir plus à l'aise. À l'autre extrémité du jardin, un restaurateur donne à manger aux sociétés qui s'y font servir avec cette aisance qu'inspire la liberté d'une auberge ou d'un cabaret. Des cabinets de verdure entourent le jardin et différents jeux y sont installés pour l'amusement des amateurs. Dans un coin est un carrousel, où les hommes et les femmes tirent à la bague, et chacun y va à son tour. Le monde est répandu partout et on y fend la foule avec peine.

Le beau de cette assemblée commence après les spectacles, c'est-à-dire environ neuf heures du soir on illumine alors partout, ce qui rend ce lieu encore plus agréable.

La mixité sociale et, plus encore la présence de « filles entretenues » l'entraîne dans une longue et véhémement condamnation (voir ci-dessus).

Retour le 6 juillet à la Foire Saint-Laurent :

Nous sommes entrés dans un café qui attire tout le monde et rend tous les autres déserts. Il s'y tient une école de

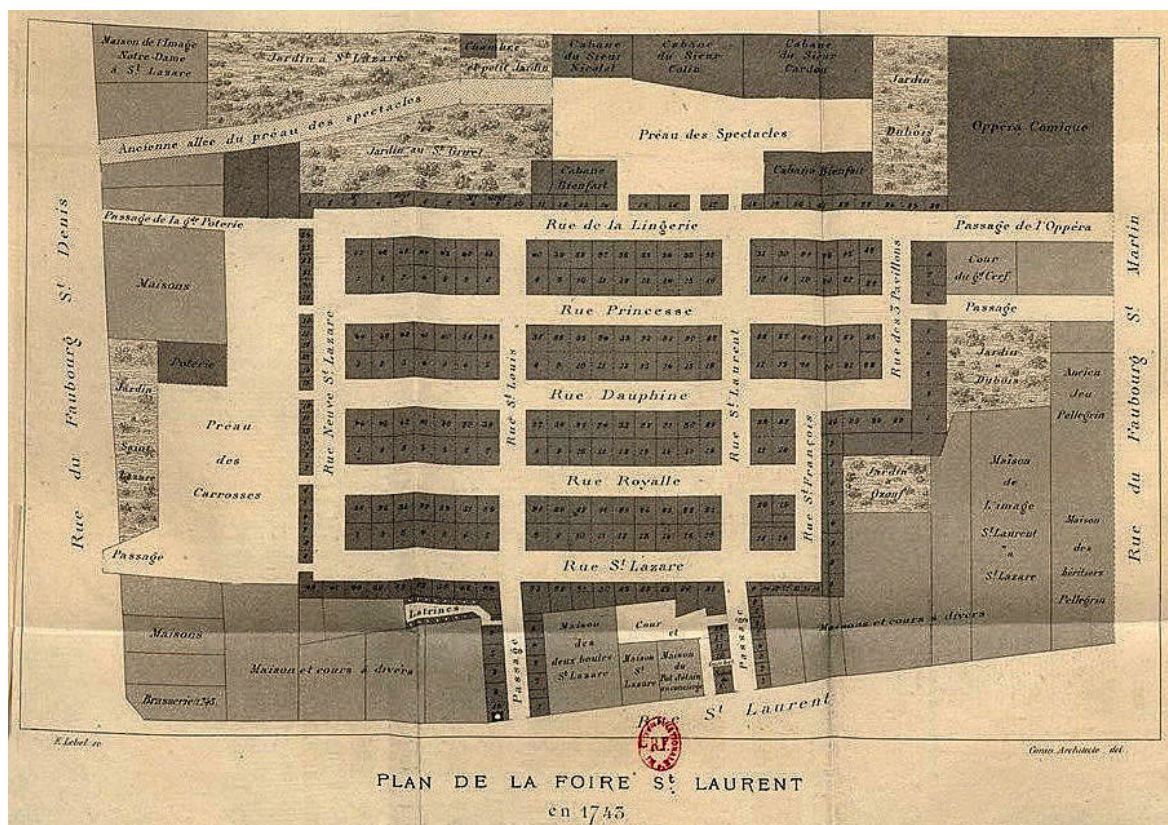


Figure 24 – Plan de la Foire Saint-Laurent en 1745 (HEULHARD, Arthur, *La Foire Saint-Laurent*, Paris, éd. Alphonse Lemerre, 1878)



Figure 25 – La Redoute chinoise de la Foire Saint-Laurent (LAFRENSSEN, Niklas 1785, gouache, 29,5 cm x 37 cm. Linköping, Östergötlands museum, B 640)

musique qui donne de très jolis concerts ; quatre jeunes femmes y chantent différents airs que l'on entend avec plaisir en prenant des rafraîchissements. On y voit aussi plusieurs spectacles en plein vent.

Et encore le 10 juillet, « nous sommes entrés au spectacle d'Audinot », celui-ci est un ancien acteur de la troupe italienne fondateur de l'Ambigu-Comique où il donne d'abord des pantomimes jouées par des enfants. Le spectacle :

est tenu par des enfants qui imitent par leur jeu les grands personnages. Ils jouent supérieurement la pantomime

L'appréciation est positive, le spectacle « nous a satisfaits » et Mathieu Roüaud mentionne « Ma femme a acheté à la foire un très joli chapeau à plumes nouvelles », sans doute, pareille notation, au-delà de la simple rédaction de style greffier, témoigne-t-elle de l'ambiance de cette soirée

Et encore le 14 juillet où les deux couples achèvent la soirée

Et encore le 16 juillet, après-midi seul, jour de départ :

Après avoir parcouru les différents spectacles de ce lieu charmant, je lui ai fait mes adieux probablement éternels.

C'est la dernière sortie parisienne de Mathieu Roüaud, ce qui atteste d'une attirance – une fascination ? – de ce lieu dont il a pourtant dénoncé le caractère interlope.

- 6 juillet, après-midi. Comédie-Italienne

La Comédie italienne est, à cette époque, sise rue Mauconseil, à l'hôtel de Bourgogne :

La salle de ce théâtre est fort laide et fort obscure elle ne se ressent en aucune manière de l'élégance de tous les autres édifices de Paris. Les loges sont inconfortables, on s'y trouve fort mal à l'aise. En revanche, le spectacle y est passable et préférable à la Comédie Française ; l'orchestre, assez bien monté, satisfait les amateurs et il y a un bon choix de comédiens. On y donnait la *Servante maîtresse* [musique de Paisiello, écrite sur le livret de la *Serva padrona* de Pergo] et les *Événements imprévus* [comédie en trois actes, musique de Grétry, représentée pour la première fois aux Italiens le 13 novembre 1779] Les rôles étaient bien rendus deux femmes et un homme ont supérieurement bien chanté.

Et encore 14 juillet, après-midi.

- 7 juillet, soirée :

J'ai été à la Comédie et soupé à Versailles.

- 13 juillet, les automates.

Ces automates, très à la mode à la fin du XVIII^e siècle, étaient sans doute, selon Louis Remacle, dans le genre des merveilleuses machines imaginées par Vaucanson, mort en cette même année 1782 :

Des automates imitant, à s'y méprendre, des figures humaines. Parmi ces automates, il y avait un être vivant que nous n'avons pu distinguer des autres malgré un examen de plus de quarante minutes, jusqu'au moment où, à notre grande surprise, il s'est mis à causer avec nous. Après

s'être promené à nos côtés, il a repris, à notre demande, sa situation automate pour nous convaincre.

- le 15 juillet, 18 h, rue du Faubourg-du-Temple, course de chevaux :

Nous avons été rue du Faubourg-du-Temple, voir une course de chevaux. Un jeune Anglais et une jeune Anglaise couraient alternativement sur deux chevaux, en s'y tenant debout au grand galop et faisant des équilibres merveilleux. Les spectateurs pressés en rang appartenaient à la meilleure compagnie. Ce spectacle en plein vent est fort joli.

À cette énumération, il convient d'ajouter la fête de Sceaux (voir ci-dessus).

Démarches personnelles ou pour des tiers, visites de courtoisie, emplettes, assistance à la messe

Ces différents actes, que nous avons déjà évoqués relèvent de la sphère privée. Ils attestent de moyens financiers, d'une pratique religieuse et d'un réseau de sociabilité – que le texte ne permet pas de préciser –, dans une société d'ordre où les relations témoignent de son rang et offre la possibilité d'appuis.

Démarches personnelles

- 22 juin, après-midi, arrivée à Paris :

rendus à l'hôtel de Beauvais, rue des Vieux-Augustins où, ayant déposé nos dames, nous avons été arrêter un appartement fort honnête, hôtel et rue de Richelieu, à raison de six louis par mois

- 23 juin, premier jour du séjour parisien :

[Nous avons] reçu dans notre appartement les différentes personnes dont nous prétendons nous servir pendant notre séjour.

- 26 juin, matinée :

J'ai couru toute la matinée, pour rencontrer chez les joailliers une boîte d'or dont le goût m'a été déterminé et qui ne se fait plus aujourd'hui.

Difficile, à partir de cette seule indication, de spéculer sur le goût de Mathieu Roüaud qui, ici, paraît d'un autre temps.

- 28 juin, matinée.

Chez un médecin, pour M^{me} Roüaud (voir ci-dessus).

- 6 juillet, matinée :

[Rencontres avec] différentes personnes auprès desquelles des affaires particulières m'appelaient.

- 10 juillet, matinée, hôtel du garde des Sceaux⁸⁹ :

89. Hôtel de Bourvallais ou hôtel de la Grande-Chancellerie, place Vendôme.

je me suis rendu à l'hôtel de M. le Garde des Sceaux, pour lui présenter un mémoire tendant à obtenir l'interprétation de l'arrêt du Conseil de 1771 qui me charge moi et mes confrères de viser les minutes présentées aux domaines du roy pour la liquidation des rachapts dus pour mutations par les vassaux. On m'a renvoyé à M. Estienne, chargé du département de la Bretagne il m'a promis d'appuyer mon mémoire qu'il estime devoir être communiqué à MM. les Administrateurs du domaine.

Puis le 16 juillet, il rencontre Julien-Pierre Allaire :

administrateur des domaines du roy, homme fort honnête avec qui j'ai passé quelques moments fort agréables et causé particulièrement sur l'objet des rachapts dus aux domaines du roy à Guérande, pour raison de mutations.

- 14 juillet, déjeuner chez M. Beugeard :

Nous avons dîné chez M. Beugeard, trésorier de Bretagne, où j'ai fait rencontre d'un jeune homme plein d'esprit qui, par ses connaissances, nous a singulièrement intéressés.

- 15 juillet, matinée ; préparatifs du départ :

Nous avons été ce matin nous assurer de nos places au carrosse pour Orléans et de la réception de nos effets que nous désirons voir arriver avant nous.

- 16 juillet, préparatifs du départ :

Faire conduire nos malles à la messagerie.

Louis Remacle signale que le bureau des Messageries était rue et porte Saint-Denis, et qu'une diligence part de Paris pour Orléans, chaque lundi, mardi, et vendredi.

- 16 juillet, veille du départ. « à l'hôtel de Richelieu » (où les deux couples logent) :

Nous avons reçu quelques amis qui sont venus nous souhaiter un bon voyage.

- 16 juillet, veille du départ :

Nous avons payé notre appartement 144 livres, comme nous en étions convenus, réglé et congédié nos domestiques et soldé nos autres comptes avec les différentes personnes qui nous ont été de quelque utilité pendant notre séjour.

Démarches pour des tiers

- 2 juillet, matinée :

J'ai été ce matin à mon lever [...] courir chez vingt joailliers de la ville pour une commission dont m'a chargé M. l'abbé d'Andigné. Il s'agit d'une boîte d'or d'un très joli goût, pesant 3 onces, 5 gros, 26 grains, à 92 livres l'once et 156 livres de façon : elle coûte 495 livres.

Ces démarches donnent lieu à une réflexion personnelle (voir ci-dessus).



Figure 26 – Armes des Le Royer de la Poignardière (dessin B. de Lépinay)
D'azur à trois roues d'argent⁹⁰

- 3 juillet, après-midi.

Démarche au sujet d'une demande d'admission à « la Maison royale de Saint-Cyr », pour Bonne-Angélique-Philiberte (née le 6 septembre 1774), fille de René-François Le Royer de Poignardière et de Catherine-Jeanne Canuel de Maudes (épousée le 15 mai 1770). Celle-ci est la fille de Jean Canuel et de Marie Roüaud, et la tante – et la marraine – de Catherine Canuel, épouse de Mathieu Roüaud ce qui fait de René-François Le Royer de Poignardière, un cousin germain de Mathieu Roüaud. Les deux hommes sont proches, René-François Le Royer de la Poignardière est présent

au mariage de Mathieu Roüaud, le 8 mai 1770, ainsi qu'au baptême de Paschal-Modeste Auguste Roüaud de la Villemartin, son fils, le 21 avril 1778 ; de même, Mathieu Roüaud et sa femme Catherine assistent aux baptêmes des enfants Le Royer :

J'ai été porter chez M. le vicomte du Dreneuc les titres de noblesse de M. Le Royer de la Poignardière [il faut justifier d'au moins 140 ans de lignage noble pour une telle admission], mon cousin germain, pour être présentés à M. d'Ormesson, afin de faire entrer une de ses filles à la Maison Royale de Saint-Cyr.

Et encore, 8 juillet, abbaye royale de Saint-Cyr : Arrivé à Saint-Cyr j'ai demandé Madame de Champlais⁹¹, supérieure de la maison, à qui j'ai remis une lettre de son frère l'abbé. Elle m'a bien accueilli et m'a promis ses bons offices auprès de M. d'Ormesson.

Et encore le 9 juillet :

À dix heures du matin j'ai été trouver M. le chevalier de Dreneuc malgré une fièvre qui m'empêchait de jouir d'aucun plaisir aussi, après avoir parcouru différents bureaux, je suis revenu me coucher jusqu'à six heures. J'ai pu alors aller retrouver M. de Dreneuc à l'hôtel de

90. Il y a une discussion sur les armes des Le Royer de la Poignardière : certains auteurs indiqueraient que les roues pourraient être d'or, attestées par quelques gravures. L'on sait que cette famille a tenté de se rattacher aux Le Royer de la Sauvagère qui, comme Les Le Royer de la Dauversière, portent des roues d'or. Toutefois, ce rattachement a été rejeté par d'Hozier qui a établi que les documents fournis étaient des faux.

91. Françoise-Émilie de Champlais (née à Hennebont le 30 août 1714 et décédée à Versailles le 29 août 1797) est admise comme demoiselle de Saint-Cyr le 12 juin 1724 et y prononce ses vœux le 26 février 1736. Elle en est la supérieure du 11 avril 1782 au 13 mai 1788. Elle est la dernière fille de François de Champlais et de Marie du Bochet, dame du Plessis-Quinio (manoir du Plessis à Assérac), née le 5 juillet 1679 à Assérac et décédée dans la même ville le 25 avril 1723. François-Marie, né à Assérac le 4 octobre 1717, frère de Françoise-Émilie, a été chanoine de l'église de Tournay, nomination pour laquelle D'Hozier avait certifié la noblesse nécessaire.

Berry. Nous nous sommes rendus ensemble chez M. le président d'Hozier, généalogiste de France, qui a parcouru les titres de noblesse de M. Le Royer qu'il a trouvés en bonne forme. Il nous a renvoyés chez M. d'Ormesson, Conseiller d'État, Commissaire de la maison royale de Saint-Cyr. Nous l'avons trouvé en son hôtel en lui remettant le dossier, M. du Dreneuc lui a recommandé Bonne-Angélique-Philiberte Le Royer comme sa nièce ; de mon côté j'ai fait valoir le parti que prend à cette affaire M^{me} de Champlais. Il nous a promis d'être favorable à notre requête, en nous observant qu'il y avait bien des demandes et peu de places à nommer. C'est tout ce que nous pouvions espérer de cette démarche. Cette visite finie, j'ai reconduit M. du Dreneuc chez lui et suis rentré prendre du repos.

Finalement la demande de Bonne-Angélique-Philiberte n'est pas retenue, à la différence de celle de sa sœur cadette, Agathe (née le 27 janvier 1777 et filleule de Mathieu Roüaud), entrée le 7 novembre 1786 et qui en sort le 12 mars 1793, à la fermeture du pensionnat.

Visites de courtoisie

- 23 juin, premier jour du séjour parisien :
Nous avons visité quelques connaissances.
- 26 juin, matinée :
quelques visites.
- 29 juin :
Nous avons reçu différentes visites dans la matinée. Dans l'après-midi, nous sommes montés en carrosse pour aller faire visite à des dames au bout du faubourg Saint-Antoine, à près d'une lieue de notre demeure.
- 3 juillet, après midi :
[Rencontre avec] M. le marquis et M^{me} la marquise de Penhouët, qui nous avaient fait l'honneur de nous visiter.
- 4 juillet, matinée :
Nous avons passé toute la matinée à rendre et à faire des visites [jusqu'à 16 h].
- 11 juillet, après-midi ; faubourg Saint-Antoine :
Nous avons été dîner au bout du faubourg Saint-Antoine, chez les demoiselles Grimpel chez qui nous avons eu la satisfaction de trouver bonne compagnie que l'honnêteté de ces demoiselles y avait invitée. Nous avons fait chez elles une partie de reversi et nous les avons quittées à six heures.
- 13 juillet, fin de matinée :
Nous avons ensuite rendu quelques visites.
- 16 juillet, veille du départ :
rendu visite aux différentes personnes de qui nous devons prendre congé.

« Emplettes »

- 25 juin, matinée :

Nos dames se sont occupées d'emplettes de goût.

- 5 juillet, matinée :
Nous nous sommes occupés ce matin de différentes emplettes et avons couru plusieurs boutiques de marchands qui nous ont étalé de superbes choses dans tous les genres.
- 6 juillet, matinée :
Quelques petites emplettes de peu de conséquence.
- 10 juillet, matinée :
Nous avons couru la ville ce matin pour quelques emplettes.
- 10 juillet, foire Saint-Laurent, soirée :
Ma femme a acheté à la foire un très joli chapeau à plumes nouvelle.
- 11 juillet, matinée :
nos dames se sont promenées en voiture elles ont été dans différentes boutiques. Ma femme a acheté une très belle pelisse fourrée en petit-gris et une polonaise blanche en mousseline.
- 15 juillet, matinée :
Une petite emplette nous ayant appelés dans l'enclos du Temple.
Le lieu est doté d'un droit d'asile, qui suscite l'étonnement de Mathieu Roüaud (voir ci-dessus).
- 16 juillet, préparatifs du départ :
Fait quelques emplettes de commodité pour la route.
- 16 juillet, librairie Belin, achat de livres.
j'ai été chez Belin, libraire rue Saint-Jacques, j'ai fait quelques achats de livres nouveaux.

Assistance à la messe

- 23 juin, dimanche, en l'église Saint-Honoré dans notre quartier, c'est le premier déplacement du séjour parisien des deux couples.
- 24 juin, office en l'église Saint-Roch.
- 29 juin, messe « en raison de la fête de Saint Pierre » en l'église des Petits-Pères.
- 30 juin, matinée du dimanche, visite de la cathédrale Notre-Dame, sans qu'il soit fait état de messe.
- 7 juillet, les deux couples, à Versailles, assistent aux offices que suit le roi, (messe et vêpres).

Des escapades

- 26 juin :
Pendant que nos dames faisaient leur toilette », les deux hommes vont « jusqu'à la manufacture royale de glaces, située rue du faubourg Saint-Antoine, où ils comptaient « rendre visite à des dames », mais « nous ne les avons pas trouvées ; elles dînaient en ville ».
- 1^{er} juillet :
Je me suis échappé [...]. J'ai dîné à Chatou chez une jolie femme dont j'ignore le nom comme la naissance »,

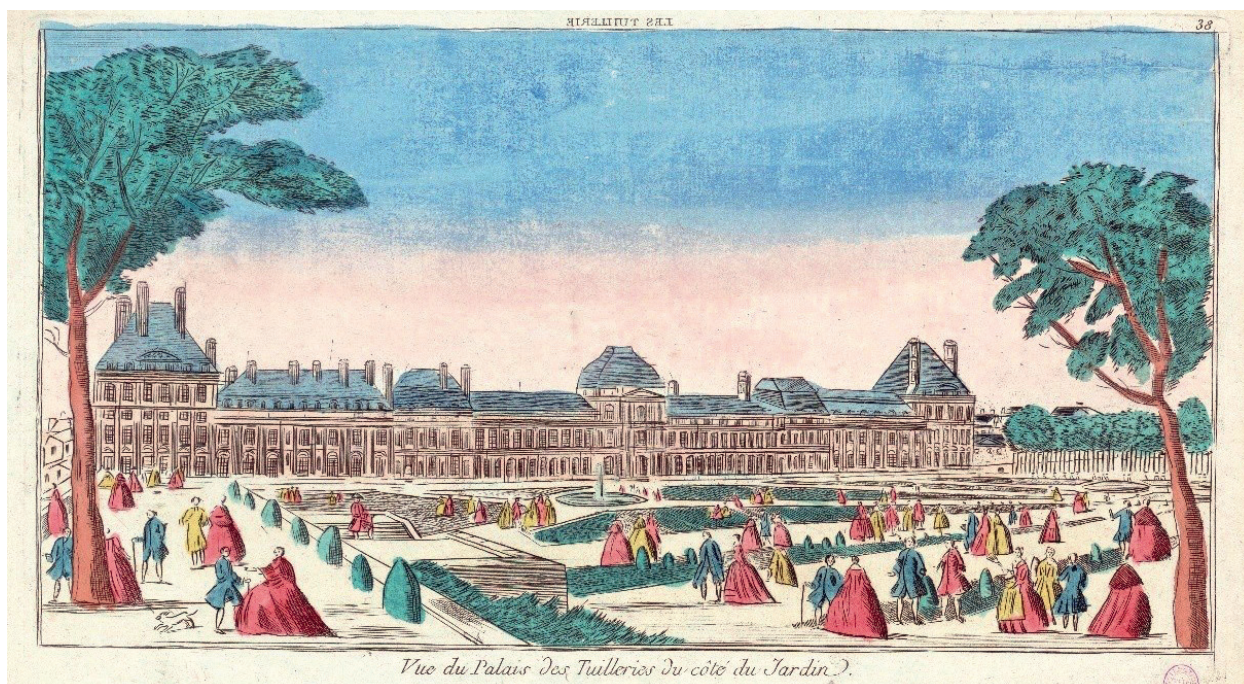


Figure 27 – Vue du jardin des Tuileries (© Musée Carnavalet)

qu'il quitte pour visiter le pavillon de M^{me} Du Barry, à Louveciennes, avant de revenir à Chatou où il passe la nuit chez son « aimable hôtesse ».

Plaisirs immédiats

- 25 juin, consommation « d'une pièce de cette fameuse bière des Gobelins, si vantée par les connaisseurs et si fort de mon goût ». Elle donne lieu à une considération générale que nous avons déjà évoquée.
- 10 juillet à la foire Saint-Laurent, « Ma femme a acheté à la foire un très joli chapeau à plumes nouvelles ».

Des anecdotes

- 23 juin, aux Tuileries. Rencontres de deux couples remarquables. Le premier composé de :

une vieille femme âgée de près de quatre-vingt-dix ans, autant qu'il m'a paru, portant une toilette de la plus grande richesse et mise comme une coquette de vingt ans, en lévite au goût du jour ajustée de rouge et de blanc. Elle avait la tête courbée jusqu'à terre s'appuyant de la main droite sur une canne et donnant le bras gauche à un jeune homme de vingt ans fort élégant. La singularité de ce couple excitait la curiosité des promeneurs qui l'entouraient de près crainte des inconvénients de la foule, la garde a dispersé le monde.

Le second, celui du maréchal de Richelieu avec « sa jeune dame ». Très au fait des potins, Mathieu Roüaud ne manque pas d'ajouter :

Tout le monde connaît les aventures galantes de ce vieux militaire qui, à quatre-vingt et quelques années, soutient

encore vertement sa vieillesse et s'est remarié avec M^{me} Raud, jeune veuve du feu directeur de la Compagnie des Indes à Lorient.

- 24 juin, lors de la fête de Sceaux :

Un plaisant, ayant passé les gardes pour entrer au milieu des jeux d'eaux en a été vilainement expulsé. Sur ce qu'on a demandé qui il était, un plaisant dans la foule s'est écrié : c'est l'évêque de Sceaux. Plaisant jeu de mots.

- 28 juin, à la sortie de l'Opéra :

On nous a fait remarquer l'ambassadeur de Russie qui est passé tout auprès de nous. C'est un fort bel homme d'environ cinq pieds six pouces, d'une agréable figure, tout chamarré des ordres de distinction de son pays, portant un grand cordon vert, l'autre jaune ; il parle bien français et s'est très sûrement fait entendre d'une jolie femme sans interprète.

Le voyage retour (17 juillet- 4 août)

Après un voyage en diligence, de Paris jusqu'à Orléans, dans des conditions jugées peu satisfaisantes (chaleur, promiscuité, relais de poste mal assurés, auberges déplorables), la descente de la Loire en « cabane » (équivalent des coches d'eau) manœuvrée par un marinier dont les services ont été loués pour l'occasion, suscite une forte attente patrimoniale – ce « fleuve qui va nous offrir les plus agréables points de vue ». Ils seront l'objet d'évocation paysagères mais aussi des diverses visites – celle de Chanteloup appartenant au duc de Choiseul résonne en écho aux événements politiques récents qui virent, en 1770,

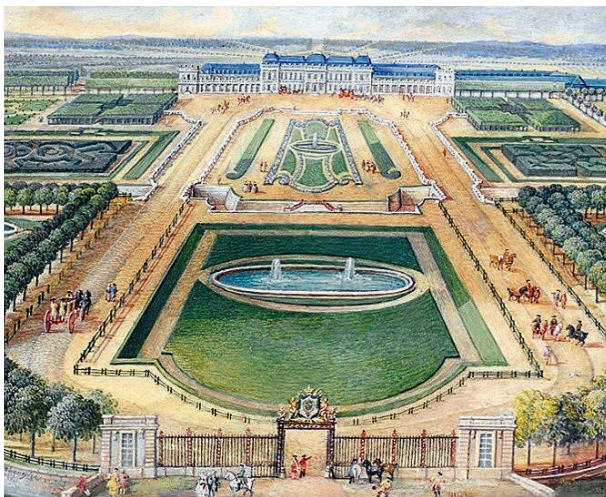


Figure 28 – Vue du château de Chanteloup, en limite nord de la forêt d'Amboise (© Tabatière de Choiseul, Musée du Louvre)

la disgrâce de celui qui fut un temps le principal ministre de Louis XV, Choiseul décède au château de Chanteloup en 1785 – donnant au voyage retour un aspect touristique, ce qui n'avait pas été le cas lors du voyage aller sauf à l'approche de Paris. Le retour est agrémenté de quelques visites de courtoisie et marqué par quelques aléas (orage le 25 juillet et halte précipitée à La Meilleraie ; séjours dans les auberges « déplorables »).

Le séjour prolongé à Nantes (27 au 31 juillet) ne donne lieu à aucune visite de monument, signe que la ville leur est connue. Ce séjour est l'occasion pour nos voyageurs de faire part de leur séjour parisien : « Nous avons employé notre temps à visiter nos connaissances et nos amis, chez qui nous avons mangé tous les jours ».

Après avoir précisé le calendrier et les occupations journalières, nous préciserons celles-ci plus en détail.

Calendrier et étapes

- 17 juillet : Paris-Étampes-Orléans (121 kilomètres) :

À trois heures du matin, nous nous sommes embarqués dans un fiacre qui nous a conduits au Grand-Cerf [Au bureau des Messageries, établi en ce lieu] et à quatre heures nous avons quitté Paris dans une diligence où nous étions huit personnes, pour nous rendre à Orléans. Nous avons été assez mal servis sur la route, les relais ayant retardé.

À une heure nous sommes arrivés à Étampes où nous avons fait un assez mauvais dîner, dans une auberge qui a l'habitude de maltraiter tous les voyageurs que la règle de la diligence y fait descendre.

La chaleur nous a accablés l'après-midi, par la gêne où nous étions dans cette voiture très dure, mal suspendue et trop étroite.

Il s'est trouvé parmi nos compagnons de voyage un homme aimable et instruit qui a contribué à nous rendre la route moins ennuyeuse.

Nous sommes arrivés à onze heures à Orléans comme de coutume, on nous a déposés dans l'auberge qui reçoit la diligence. La quantité de personnes qui descendent à cette hôtellerie fait que, les soins se partageant entre tout ce monde, on y est fort mal.

- 18 juillet, Orléans.

Après les épreuves de la veille : « nous nous sommes levés fort tard ce matin, ayant besoin de repos ».

Dans l'immédiat, s'impose de trouver un moyen de transport :

Nous sommes descendus sur le port, pour prendre avec des bateliers les arrangements de notre départ. Nous avons acheté, au prix de cinquante livres, une cabane⁹² pour nous transporter à Nantes nous avons fait marché avec un marinier pour la conduire et sommes convenus avec lui de trente-trois livres, à la charge en outre de le nourrir en pain, fromage, trois chopines de vin par jour et le restant de nos provisions.



Figure 29 – Vue d'une toue cabanée (cl. Henri de Lépinay)

Une allusion est faite à la ville d'Orléans et évoque, à titre d'anecdote, un grand dîner au Lion d'Argent ; visite de la cathédrale, de l'église des Bénédictins et de différents jardins.

- 19 juillet, Orléans-Beaugency-Saint-Dyé-sur-Loire (50 kilomètres).

9 h départ, « Amplement munis de bonnes provisions, nous ne craignons pas la famine ; la liberté de descendre à terre pour les renouveler nous en rend prodigues » ; Beaugency ; 20 h, arrivée à Saint-Dyé, nuit dans « une très mauvaise auberge » ; quelques évocations de paysage durant le trajet.

- 20 juillet, Saint-Dyé-sur-Loire-Chaumont-Blois (40 kilomètres).

92. Une « cabane », cabane flottante ou toue cabanée, est un bateau traditionnel de la navigation en Loire de faible tirant d'eau, de 20 à 30 mètres de longueur, avec un fond plat et une proue large, et équipé d'un mat pour la navigation à voile. Elle était conduite par un voiturier d'eau parfois aidé par d'autres personnes dans les passages difficiles. Les voituriers de Loire portaient à l'oreille gauche un anneau d'or orné intérieurement d'une ancre découpée dont il se dit qu'il devait être donné au curé pour régler les obsèques en cas d'accident.

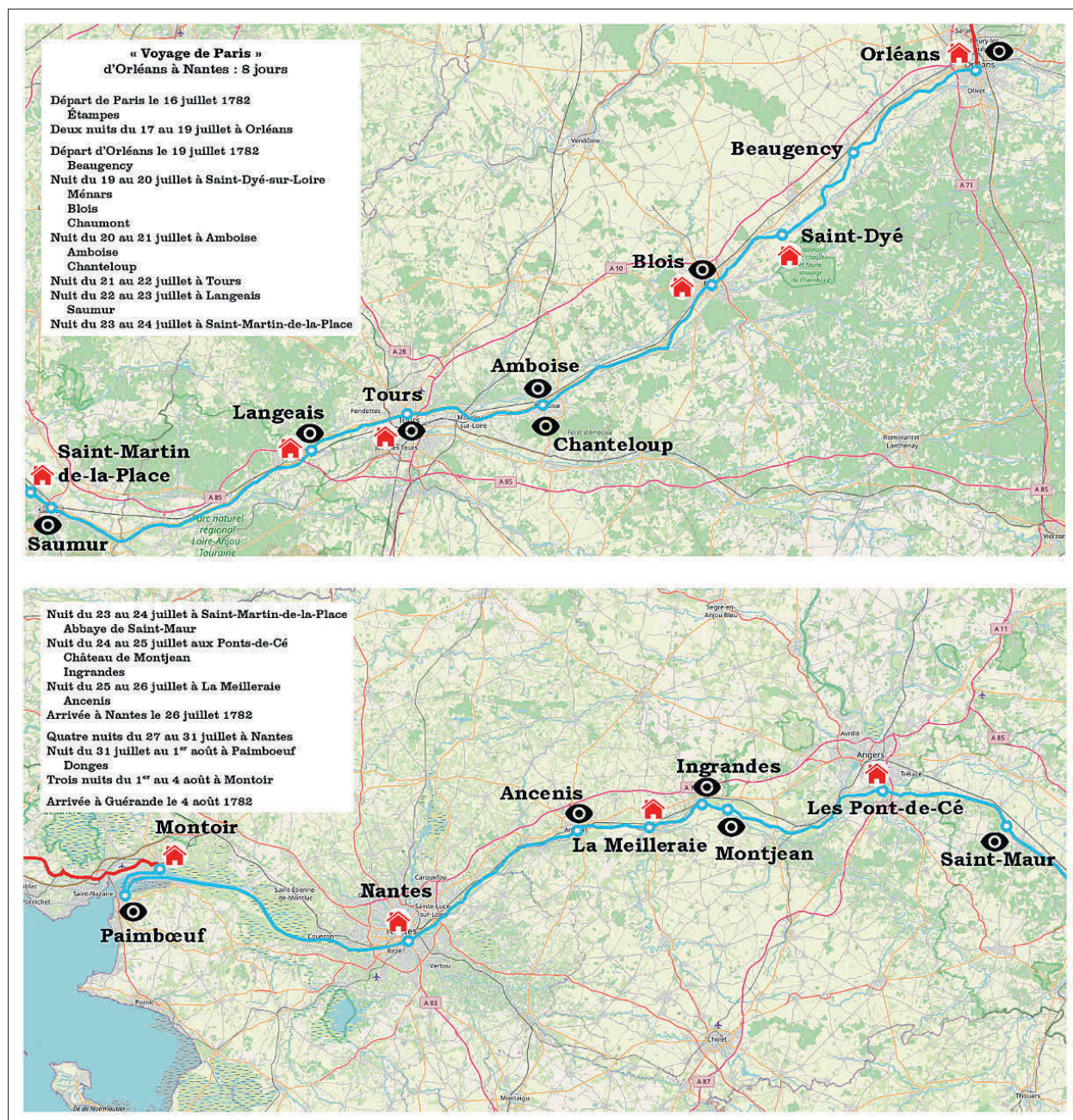


Figure 30 – Trajet de retour sur la Loire et principales étapes (© réal. Henri de Lépinay)

Départ 5 h, vu le château de Ménars ; 6 h, halte à 9 h à Blois et visite de la ville : « Nous y avons renouvelé nos provisions » ; reprise du voyage ; vu le château de Chaumont ; arrêt à Amboise.

- 21 juillet, Blois-Chanteloup-Tours (42 kilomètres).

Chanteloup, visite de Chanteloup, du château du duc de Choiseul, pendant quatre heures ; départ 14 h, évocation paysagère ; arrêt à Tours.

- 22 juillet, Tours-Langeais (23 kilomètres).

Tours, logés aux Trois-Barbeaux, évocation de la ville, visites de la collégiale Saint-Martin, de la cathédrale Saint-Gatien, achat d'une « petite futaille » de vin blanc ; départ de Tours, à 10 h pour Langeais, évocation de la ville.

- 23 juillet, Langeais-Saumur-Saint-Martin-de-la-Place (26 kilomètres).

Entre Langeais et Saumur, évocations paysagères ; Saumur, visite et évocation de la ville, Notre-Dame-des-Ardilliers, château, mail ; abbaye de Saint-Florent-le-Vieil ; puis Saint-Martin-de-la-Place ; « où nous avons été fort mal logés ».

- 24 juillet, Saint-Martin-de-la-Place-abbaye de Saint-Maur-Ponts-de-Cé (30 kilomètres).

Dès 6 h, visite de l'abbaye de Saint-Maur ; évocations paysagères des Ponts-de-Cé, évocation du lieu.

- 25 juillet, Ponts-de-Cé-Montjean-Ingrandes-La Meilleraie (43 kilomètres).

Château du Mont-de-Jean (Montjean-sur-Loire) : maison de force des Cordeliers⁹³, visite à M. Le Royer de La Poignardièrre ; Ingrandes « on y a légèrement visité nos malles, visite à M. l'abbé Devrant ; puis à cause « d'un orage affreux qui est survenu », halte à La Meilleraie où « Nous avons passé une très vilaine nuit dans une méchante auberge, regrettant de n'avoir pu descendre jusqu'à Ancenis ».

- 26 juillet, La Meilleraie-Ancenis- Nantes (47 kilomètres).

Départ de « bon matin » : halte à 7 h à Ancenis durant deux heures ; arrivée à Nantes à 19 h, où les deux couples s'installent dans des « appartements garnis ».

- 27-31 juillet, séjour à Nantes

Visites de courtoisie et repas chez « nos connaissances et nos amis » ; échec de la vente de la cabane⁹⁴.

- 1^{er} août, Nantes-Paimbœuf-Donges-Montoir

Au soir, départ pour Paimbœuf « où nous avons mangé chez M. de Lucé ».

Puis passage à Donges puis Montoir.

- 3 août, Montoir.

Arrivé à Montoir, « où nous sommes arrivés pour la plus grande foire qui s'y tient le 3 août et qui attire beaucoup de monde ».

- 4 août, Montoir-Guérande.

Ma dame et moi, après avoir pris congé de nos hôtes. M. de Laubinais et sa mère, nous sommes revenus chez nous à Guérande.

Nous y avons retrouvé ma mère et nos enfants bien portants, dans la plus grande joie de nous revoir et nous

pareillement. Satisfaits de notre voyage de Paris que Dieu nous y conserve en bonne santé.

Au bilan, il leur a fallu dix jours pour revenir de Paris à Nantes par diligence jusqu'à Orléans et par coche d'eau de cette ville jusqu'à Nantes. La diligence leur a fait parcourir 121 kilomètres en 19 heures et le coche d'eau 306 kilomètres en 8 jours, mais durant ce dernier trajet, il a été musardé puisqu'il comporte des haltes touristiques et calculer une moyenne n'a pas de sens ; mais voyager par voie fluviale est manifestement plus lent (et aussi plus aléatoire) que par voie terrestre.

Pour ce trajet, nous connaissons le montant d'une dépense 50 livres pour l'achat d'une cabane et d'un salaire de 33 livres pour le marinier « à la charge en outre de le nourrir en pain, fromage, trois chopines de vin par jour et le restant de nos provisions ». Plus de 83 livres sont engagées, mais en réalité le montant est moindre puisque la cabane peut être revendue ou livrée à la démolition ; aussi voyager par voie d'eau est-il d'un coût inférieur à celui par voie terrestre.

Visites et évocations paysagères

- 18 juillet, Orléans :

Orléans ne fournissant rien de curieux aux étrangers.

Nous avons été visiter la cathédrale, vaste église qui n'offre rien de curieux la nef est assez élevée, mais sans ornements.

Nous sommes entrés dans l'église des Bénédictins qu'on nous avait vantée ; nous n'y avons rien vu de remarquable ; ce n'est même, à proprement parler, qu'une chapelle nue ; il est à présumer que les moines de cette maison s'occupent plus à meubler leur cave et à orner leur réfectoire qu'à décorer leur église.

J'ai parcouru ensuite différents jardins qui renferment de belles pépinières d'arbres les plus variés.

Le lendemain :

Nous quittons sans regret les rives d'Orléans.

Nous n'avons pas été longtemps à perdre de vue les fameuses tours d'Orléans. Henri IV avait promis de les construire, mais elles n'ont commencé à être édifiées que par Louis XV, à la sollicitation de l'évêque, M^{gr} de Jarente [Louis de Jarente de la Bruyère], attributaire de la feuille des bénéfices.

- 19 juillet :

Entre Orléans et Beaugency :

Nous avons vu le long des rivages de la Loire de superbes coteaux et quelques belles maisons de campagne. Celle de l'évêque à quatre lieues de la ville, au milieu d'un bourg, offre un coup d'œil fort agréable par ses décorations extérieures.

Beaugency :

Petite ville renommée par ses vins. On y aperçoit une vieille tour en ruine que la tradition dit avoir été bâtie par Jules César. Le vin du pays est agréable, léger mais

93. À un kilomètre en amont de Montjean-sur-Loire, le couvent de Cordeliers, fondé en 1493, accueillait des personnes placées à l'isolement par le pouvoir royal ou par leur famille, leur pension étant acquittée par l'un ou l'autre, par lettre de cachet, sans jugement (la lettre de cachet, fermée et cachetée, signée du roi et destinée à un destinataire unique, s'opposait aux lettres patentes [toujours au pluriel], ouvertes et portant un sceau officiel, destinées à être lues par toute personne intéressée). Les maisons de force, la plupart tenues par des religieux (ce qui posera un problème aux autorités en 1792 lorsqu'il faudra expulser les Frères), reçoivent souvent un public de milieu plutôt favorisé, des personnes « insensées » ou accusées « de dissipation de biens ». Selon certains auteurs, plus de 500 maisons de force ont pu exister au XVIII^e siècle sur tout le territoire du royaume. Outre le cas de Claude Le Royer de la Poignardièrre, âgé de 91 ans en 1782, on connaît à Guérande celui de Sébastien de La Haye de Silz (futur chef de la chouannerie du Morbihan) incarcéré pour inconduite à l'âge de 25 ans, du 11 décembre 1781 au 21 janvier 1785 à La Rossignolerie à Angers, sur lettre de cachet difficilement obtenue après enquêtes par son père.

94. Compte tenu de la difficulté de remonter le cours de la Loire, les toues cabanées étaient souvent démontées à l'arrivée aval des voyages, les matériaux étant récupérés pour la construction et le marinier rentrant à pied. Il est donc probable que la cabane est restée à Nantes et que la suite du voyage vers Paimbœuf s'est faite sur un bateau de ligne régulière, comme à l'aller.

froid j'en ai fait une petite provision pour apporter chez nous je le connais, du reste, pour en avoir bu en 1768 aux États extraordinaires de notre province, à Saint-Brieuc. À une lieue en dessous, nous avons côtoyé une forêt appartenant à M. le duc d'Orléans

Saint-Dyé-sur-Loire :

Les murailles de cette ville ont été abattues depuis peu, par les ordres de M. le duc de Choiseul. À une lieue dans les terres se trouve le château de Chambord donné par le roy à M. le comte d'Artois [ce qui est faux].

- 20 juillet :

Vu le château de Ménars.

Le château de Ménars bâti sur le bord du fleuve par M^{me} de Pompadour. Ce château, très régulier, est décoré d'avenues superbes et de différents pavillons épars dans les bois qui sont considérables. Les jardins sont ornés de points de vue, de statues et de terrasses en amphithéâtre étagées les unes sur les autres et qui descendent du château jusque sur les bords de la Loire. Le château consiste en un vaste corps de logis, deux ailes et deux grands pavillons carrés.

Blois :

Nous avons mis pied à terre à Blois et visité le fameux château bâti par les Guise [ce qui est faux] dans le goût gothique. À l'intérieur, les décorations sont du même style que l'architecture du dehors.

La cathédrale est grande, froide et n'a rien de remarquable.

Le palais épiscopal, qui est à côté, est très beau, bien décoré et orné de superbes jardins en terrasse sur la Loire. Le palais du Présidial est fort vaste : la ville au surplus, vieille et mal bâtie, sans commerce, n'offre rien d'intéressant.

Vu le château de Chaumont :

Nous avons vu le château de Chaumont appartenant au sieur Leray dit de Chaumont, homme qui a fait une fortune brillante dans les affaires de la cour. Ce vaste château, bâti à l'antique, est entouré de bois qui lui font un cadre magnifique.

Amboise :

Jolie ville située sur la rive gauche et dominée par un vieux château dont plusieurs de nos rois ont fait leur séjour. Charles VIII y a habité le dernier. On remarque dans la chapelle du roy de nombreuses statues en pierre, sculptées avec une délicatesse infinie.

- 21 juillet :

Château de Chanteloup :

Nous avons revu ce matin le château qui appartient aujourd'hui à M. le duc de Choiseul. Il y a une galerie qui, de la ville, s'élève en tournant jusque sur la plate-forme du château, à 150 pieds de hauteur le roy y montait en carrosse. Le noyau de cette galerie a neuf pieds d'épaisseur et quarante de circuit. On voit dans la chapelle un bois de cerf dont chaque branche a dix pieds de long et six d'ouverture ; on a conservé aussi deux côtes de cet animal qui ont cinq pieds de long le nœud du cou, qui,

ressemble à un billot, a un pied d'épaisseur. Ce cerf extraordinaire a été pris, paraît-il, dans la forêt d'Amboise. Nous avons été voir le château de Chanteloup, superbe domaine au milieu des bois, avec des avenues et des pièces d'eau magnifiques. Les appartements sont splendides et plus beaux que ceux du roy ; les ameublements offrent la même richesse. À une heure nous avons vu M. le duc de Choiseul et M^{me} la duchesse se rendre à la messe, accompagnés de M. de Jarente, évêque d'Orléans, qui, depuis son exil de la cour, réside toujours dans son évêché.

Une des pièces les plus curieuses est le charmant boudoir de la duchesse. Le jardin anglais est admirable ; au milieu s'élève un moulin à vent qui tire l'eau d'un puits de trois cents pieds de profondeur.

En face du château se dresse une pyramide [en fait une pagode] de 130 pieds de hauteur, autour de laquelle sont sept galeries qui en font le circuit, et sept cabinets. Au second étage est une salle de marbre où M. le duc a fait graver en lettre d'or les noms de tous les seigneurs et



Figure 31 – Vue de la pagode de Chanteloup (cl. Henri de Lépinay)

personnes de considération qui l'ont visité, pendant son exil de la cour qui a duré de 1770 à 1774. Cette pyramide se termine par une boule d'or d'où l'on découvre un horizon de plus de vingt lieues.

Entre Chanteloup et Tours :

Nous avons encore remarqué de charmantes maisons de campagne quelques-unes, taillées dans le roc, dont on n'aperçoit que les fenêtres et les cheminées à travers les vignes, offrent un coup d'œil singulier.

- 22 juillet. Tours.

Tours nous a semblé une grande ville. Dans la partie du midi règne un mail qui a près d'un quart de lieue sablé. Au nord, le long de la Loire, on crée de nouvelles promenades qui imitent les boulevards de Paris et qui seront charmantes un jour. L'intérieur de la ville est mal bâti, mais on y prend cependant le goût de l'architecture et la ville se charge de la façade des maisons neuves en alignement. Une rue nouvelle qui traverse la ville offre un beau coup d'œil ; elle a quatre-vingts pieds de large, avec un beau pavé au milieu et un trottoir de chaque côté. Cette rue, nommée la rue du Cluzel et de Choiseul⁹⁵, a pour point de vue au nord la Loire et au midi la route d'Espagne qui est fermée par une porte de fer où l'on paie les droits d'entrée.

Ces notations qui paraissent, au moins en partie, reprises, n'en attestent pas moins d'une attention prêtée à l'« embellissement » des villes et au renouveau de l'urbanisme que nous avons déjà signalé.

La collégiale de Saint-Martin est la plus grande église ; elle est très ancienne, fort haute, mais sans décorations. Le tombeau de saint Martin, en grande vénération, est très simple. La cathédrale, dédiée à Saint-Gatien, est plus petite ; l'architecture du portail est remarquable. À l'entrée, on voit une horloge d'un travail très compliqué ; elle marque le calendrier, les jours du mois, les signes du Zodiaque, les phases de la Lune ; un ange porte en bandoulière tous les jours de la semaine et le mouvement de l'horloge les fait apparaître successivement sur sa poitrine. Quand l'heure sonne, une cavalerie vient faire un tour sur un cercle et deux anges frappent sur le timbre.

Langeais :

Langey, petite ville à six lieues de Tours. On y voit un ancien château dont les tours ont une élévation surprenante il a conservé toute sa beauté extérieure, mais l'intérieur en est fort laid et la cour très petite.

- 23 juillet. Entre Langeais et Saumur :

Nous avons observé de très jolis coteaux sur la rive droite et plus bas, en approchant de Saumur, nous avons vu de grandes carrières.

Saumur :

La ville de Saumur, où nous avons mis pied à terre, est assez jolie, sans être considérable, avec un beau pont

sur la Loire. Le château domine la ville et s'aperçoit de quatre lieues sur le fleuve.

Les rues de Saumur sont propres sans être larges.

Notre-Dame-des-Ardilliers :

Les Oratoriens y ont une fort belle église ; dans un rocher, se trouve une vierge sous le vocable de Notre-Dame-des-Ardilliers ; on vient la visiter de plus de vingt lieues à la ronde ; elle est en très grande vénération et passe pour miraculeuse.

Abbaye de Saint-Florent-le-Vieil :

À un quart de lieue au-dessous de la ville est la fameuse abbaye de Saint-Florent-le-Vieil.

Et à côté, la grande caserne des carabiniers, vaste bâtiment récemment reconstruit [Le régiment des carabiniers tient garnison à Saumur de 1763 à 1788].

Il y a un très joli mail.

Saint-Martin-de-la-Place est « un petit bourg ».

- 24 juillet

Visiter l'abbaye de Saint-Maur, où vit une :

petite communauté où il n'y a que six religieux. L'église est souterraine et sans ornements un joli logis, bâti depuis peu, rend ce séjour fort riant.

Entre cette abbaye et les Ponts-de-Cé,

« plusieurs châteaux dans de très beaux sites ».

Les Ponts-de-Cé :

lieu fort désagréable. Des ponts d'un quart de lieu traversent le fleuve, celui du milieu, par-dessous lequel on passe, est en bois et menace ruine le gouvernement a donné des ordres pour le faire reconstruire en pierre. C'est un des plus grands passages qu'il y ait sur la Loire

Visite de courtoisie

- 25 juillet, arrêt « au château du Mont-de-Jean » (Montjean-sur-Loire) :

Nous nous sommes rendus à la maison de force des Cordeliers, dans l'intention d'y voir M. Le Royer de la Poignardière, oncle de M. Le Royer, mon cousin. Ce vieillard respectable, qui y est détenu depuis vingt ans pour cause de démence, nous a singulièrement intéressés. Il porte la plus belle et la plus noble figure qu'il soit possible de voir, son teint est de lys et de roses avec des cheveux tout blancs, ses yeux sont encore très vifs, et ont un grand air de bonté. Le gardien nous a comblés de politesses,

- 25 juillet, à Ingrandes :

Nous nous sommes rafraîchis chez M. l'abbé Devrant, ecclésiastique de notre connaissance.

- 27-31 juillet, à Nantes.

Nous avons employé notre temps à visiter nos connaissances et nos amis, chez qui nous avons mangé tous les jours.

- Jeudi 1^{er} août Paimbœuf où « nous avons mangé chez M. de Lucé ».

95. Rue Nationale actuelle.

Des achats et une vente

- 18 juillet à Orléans, achat d'une cabane :

Nous avons acheté, au prix de cinquante livres, une cabane pour nous transporter à Nantes nous avons fait marché avec un marinier pour la conduire et sommes convenus avec lui de trente-trois livres, à la charge en outre de le nourrir en pain, fromage, trois chopines de vin par jour et le restant de nos provisions.

- 19 juillet, à Beaugency :

Le vin du pays est agréable, léger mais froid ; j'en ai fait une petite provision pour apporter chez nous ; je le connais, du reste, pour en avoir bu en 1768 aux États extraordinaires de notre province, à Saint-Brieuc.

- 22 juillet, à Tours, l'auberge des Trois-Barbeaux :

J'ai emporté une petite futaille d'un excellent vin blanc du pays que je me réserve de vous faire goûter, mon cher confident. » [intention révélatrice d'une sociabilité du vin].

- 20 juin, à Blois :

Nous y avons renouvelé nos provisions.

- entre le 27 juillet et le 3 août, à Nantes, :

N'ayant trouvé à revendre notre cabane que seize livres, je l'ai gardée pour mon compte, avec l'intention de la faire démolir.

Anecdotes

- 18 juillet, Orléans :

M. le prince de Bourbon [Louis-Joseph, colonel général de l'infanterie française], pour qui on a préparé un grand dîner au Lion-d'Argent, notre auberge, y est arrivé à deux heures de l'après-midi et a continué sa route jusqu'à Blois. Ce prince va rejoindre M. le comte d'Artois à Madrid pour, de là, se rendre au siège de Gibraltar [Épisode de la guerre qui sévissait alors entre la France et l'Angleterre et qui ne prit fin que l'année suivante].

Au bilan, une absence de Guérande de 56 jours et un séjour à Paris de 24 jours :

Nous n'avons que peu d'indications du coût financier de l'ensemble, seulement par trois fois des dépenses sont exprimées en livres : 110 livres, pour « une chaise de poste à quatre places » ; 144 livres pour la location de la rue de Richelieu, et 83 livres pour l'achat d'une cabane et le salaire du marinier qui la manœuvre.

Épilogue : Jean-Baptiste de Kerpoisson et Mathieu Roüaud de la Villemartin à l'épreuve des événements révolutionnaires

Lors de la pré-Révolution et de la Révolution, les destins de Jean-Baptiste de Kerpoisson et de Mathieu Roüaud de la Villemartin diffèrent, s'achevant concernant Jean-Baptiste de Kerpoisson, par une fin tragique. Si le parcours de celui-ci n'est guère documenté avant

la fin de l'Ancien Régime, il n'en est pas de même pour Mathieu Roüaud dont l'action l'est depuis 1768.

Jean-Baptiste de Kerpoisson : une fin tragique

Jean-Baptiste de Kerpoisson est l'un des 1 106 signataires de la protestation de l'ordre de la noblesse qui fait suite, le 3 janvier 1789, à la suspension des séances des états de Bretagne, suspension qui elle-même répond à l'opposition des états à la décision royale d'établir le doublement des membres du tiers état pour les élections aux États généraux de sorte que les députés du tiers soient en nombre égal à ceux de l'ensemble des députés des ordres de la noblesse et du clergé. En cela, Jean-Baptiste de Kerpoisson s'oppose aux « patriotes » partisans des réformes.

Hostile à la Révolution, Jean-Baptiste de Kerpoisson est sans doute concerné, en août 1792, par la dénonciation par les autorités départementales d'un parti hostile à la Révolution dont le foyer est à Guérande et à qui il est prêté l'intention de s'emparer « des caisses des districts de Blain, Redon, Savenay, La Roche-Bernard ». Il est constitué autour de l'Association bretonne de Tuffin de La Rouërie dont le lieutenant pour le district de Guérande est François René-Marie Guériff de Lanouan. Ce mouvement n'a pas d'appui populaire et s'éteint après le décès, le 30 janvier 1793, d'Armand Tuffin de La Rouërie.

Si nous ignorons tout d'une de sa probable implication dans l'Association bretonne, nous ignorons également les raisons de son absence à Guérande au printemps 1792, ce qui en vertu d'un décret du 9 février 1792 qui stipule qu'« est déclaré émigré tout français sorti du territoire de la République depuis le 1^{er} juillet 1789, et qui n'y était pas rentré au 9 mai 1792 » le fait être placé, comme de très nombreux nobles du pays de Guérande sur la liste des émigrés du district de Guérande. Puis, la loi du 8 avril 1792 précise que pour ceux concernés par le décret précédent et se trouvant en France, ils devront, pour ne pas figurer sur la liste, apporter la justification de leur résidence continue depuis six mois, soit depuis octobre 1791. À nouveau présent en pays guérandais, Jean-Baptiste de Kerpoisson doit donc justifier de ses résidences successives, ce qu'il s'emploie à faire devant le directoire du département de la Loire-Inférieure. Mais le 3 novembre 1792, celui-ci déclare :

considérant que le certificat [de la municipalité de Nantes] présenté par Kerpoisson ne constate sa résidence que depuis le 27 septembre dernier et que cet émigré n'est rentré en France que pour soustraire ses biens à la Loi de la Confiscation. Arrête que sans aucun égard pour ledit certificat, ledit Kerpoisson continuera d'être porté sur la liste des émigrés du District de Guérande et que ses biens seront incessamment séquestrés et régis par le directeur des domaines de la République jusqu'à la

preuve, par le dit Kerpoisson, de sa résidence en France pendant les six mois antérieurs à la loi du 8 avril⁹⁶.

Le 27 novembre suivant, il produit devant le directoire trois certificats de résidence établis, l'un par la section Louis XIV du faubourg Montmartre à Paris, et les deux autres par la municipalité de Rouen. Le directoire :

considérant que tous les certificats produits par Jean-Baptiste Kerpoisson n'atteignent point la preuve continue d'une résidence actuelle et continuelle telle qu'elle est prescrite par les lois du 8 avril et 9 août derniers, qu'à commencer pour le premier de ces certificats ne datant que du 15 mars 1792, il laisse à découvert tout le temps antérieur jusqu'au mois d'octobre 1791. On doit remonter la résidence de six mois exigée par la loi du 8 avril qu'entre l'époque du 22 mars au 14 avril, celle du 4 juin au 8 juillet et celle du 6 août au 27 septembre, il y a autant d'intervalle que ne sont remplis par aucune preuve de résidence.

Par ailleurs, le directoire ajoute qu'une loi nouvelle a introduit des changements essentiels dans la forme des certificats et que tous ceux antérieurs ont été annulés : les biens de Jean-Baptiste de Kerpoisson restent donc séquestrés.

Arrêté à Vitré (Ille-et-Vilaine) alors qu'il rentre de Paris où il récupérait des certificats de résidence, il est incarcéré à Nantes. Le 10 décembre 1792⁹⁷, devant le directoire du Département alors qu'il est « détenu au château de Nantes comme soupçonné d'émigration », il produit des certificats successifs de résidence qui établissent qu'il faisait de nombreux déplacements :

- un passeport délivré le 5 septembre 1791 par la municipalité de Guérande,
- un passeport délivré le 20 septembre 1791 par la municipalité de Nantes,
- un certificat de résidence de la municipalité de Paris pour la période du 15 au 23 mars 1792,
- un certificat de résidence de la municipalité de Paris pour la période du 14 avril au 1^{er} mai 1792,
- un certificat de la municipalité de Guérande attestant qu'au 6 mai 1792 il est inscrit sur le registre de la Garde Nationale,
- un passeport délivré le 5 juin 1792 par la municipalité de Paris,

- une déclaration de domicile du 21 juin 1792 qui affirme qu'il demeure à Paris depuis le 15 mars précédent,

- un certificat de résidence de la municipalité de Rouen pour la période du 8 juillet au 6 août 1792,

- une déclaration de domicile affirmant qu'il a demeuré à Rouen du 9 juillet au 10 septembre 1792,

- deux certificats de résidence de la municipalité de Nantes pour la période du 27 septembre au 27 novembre 1792.

Le conseil juge que sa résidence « n'est point prouvée avant le 15 mars 1792 » et que, depuis cette époque, il y a plusieurs lacunes dans ses preuves du 22 mars au 14 avril, 4 juin au 8 juillet et 6 août au 7 septembre 1792. Ses biens sont maintenus sous séquestre et deux mois lui sont accordés pour apporter la preuve d'une présence continue sur le territoire français selon les formes et les époques prescrites.

Un nouveau délai d'un mois lui est accordé le 8 janvier 1793 tout en restant détenu. Il faut imaginer que c'est sa femme ou un fondé de pouvoir qui s'emploient à obtenir les certificats nécessaires.

Le 18 janvier 1793 suivant, une pétition de sa part est examinée par le conseil qui

arrête que les portes du château seront ouvertes à [...] Kerpoisson qui se représente [ra] dans deux mois pour tout délai les certificats de leur résidence dans les formes et aux époques prescrites.

Le lendemain, Kerpoisson reconnaît devant des commissaires les conditions auxquelles il a été mis en liberté et qu'il s'est soumis à les remplir.

Mais le 4 février suivant, le conseil, après avoir rappelé que le délai accordé expirait le 19 mars, rejette une demande de prolongation supplémentaire.

Les pièces manquent pour la suite mais l'on sait qu'il sera emprisonné le 28 novembre 1793 (8 frimaire an II) aux Saintes-Claire, un ancien monastère de religieuses transformé en prison en mars précédent et rapidement devenu particulièrement insalubre en raison d'une surpopulation et de nourritures insuffisantes.

À partir du 3 décembre, par crainte de contagions, le médecin Godebert commence à transférer les plus malades vers l'hôpital révolutionnaire (ou hospice révolutionnaire) créé en novembre 1793 dans l'ancienne maison des Frères des écoles chrétiennes. La mort de Jean-Baptiste y est enregistrée le 8 messidor an II (26 juin 1794) à l'âge de 54 ans, avec la mention « sans avoir pu me procurer d'autres renseignements » écrite par l'officier public dans l'acte du 12 messidor suivant.

Ainsi meurt-il avant d'être jugé par le tribunal révolutionnaire présidé par François Phelippes dit Tronjolly (de son vrai nom François-Anne-Louis Phelippes de Coatgoureden de Tronjolly) et dont l'un des juges était Henry Lepeley, de son vrai nom Henry-Joseph Le Peley de Villeneuve, notaire puis sénéchal royal

96. Arch. nat., Intérieur. Émigrés de la Révolution française : dossiers nominatifs de demande de radiation et de mainlevée de séquestre : https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/UD/Fran_IR_059013/c-9k3klnot2--1gruob2ev8b35 (consulté le 24 novembre 2025).

97. Procès-verbaux des séances du conseil de département – 3 décembre 1792-13 février 1793, <https://archives-numerisees.loire-atlantique.fr/v2/ad44/visualiseur/deliberation.html?id=440539045>, p. 30, 83, 101, 103 et 135 (consulté le 24 novembre 2025).

de Guérande de 1767 à 1790, qu'il a donc forcément bien connu en tant que Guérandais.

Son épouse est, elle aussi, emprisonnée : arrêtée à Guérande, elle est écrouée le 16 décembre 1793 au Bon-Pasteur à Nantes d'où, malade, elle est transférée à l'hospice de la Réunion où elle était encore le 2 thermidor an II (20 juillet 1794). Un mois plus tard et depuis l'hospice de la Réunion où elle est soignée, elle intervient auprès des administrateurs du district de Guérande pour que le nom de son mari soit rayé de la liste des émigrés. Elle rappelle notamment que le district avait fait porter tous ses grains dans les magasins de la République sans lui en laisser pour vivre et pour nourrir sa fille de confiance qui, pendant sa détention, a gardé sa maison et qui a fait ses affaires. Elle demande sa mise en liberté afin de réunir les preuves de la non-émigration de son mari et, ainsi, récupérer ses biens encore sous séquestre⁹⁸.

Mathieu Roüaud de la Villemartin à l'épreuve de la Révolution

Le 30 mars 1789, en tant maire, Mathieu Roüaud de la Villemartin préside la communauté de ville qui rédige les cahiers de doléances de Guérande et le 1^{er} avril suivant l'assemblée de la sénéchaussée avec Henry-Joseph Le Peley de Villeneuve, sénéchal royal de Guérande. Il fut aussi député du tiers-état pour la ville de Guérande.

En 1791, il est emprisonné puisque Léon Maître signale, dans son inventaire sommaire des archives départementales (série L), une « demande d'élargissement adressée aux Représentants du Peuple » présentée par un Mathieu Roüaud « détenu suspect d'incivisme et de complicité avec les révoltés ».

Lors de la « prise » de Guérande le 19 mars 1793 par des révoltés se réclamant du roi, de la défense du clergé traditionnel et en lutte contre la Révolution (pour « leurs prêtres, leur roi et empêcher le recrutement »), c'est chez lui que soupe François Thomas de Caradeuc, un des chefs des insurgés avec qui on peut penser qu'il partage les mêmes convictions royalistes mais qu'il n'est pas disposé à s'engager dans la lutte armée.

Face à l'avance des troupes républicaines de l'adjudant-général Beysser, les royalistes quittent Guérande le 30 mars, mettant fin à l'éphémère « Royauté de Guérande ». Quant à lui, Mathieu Roüaud reste en cette ville, estimant sans doute qu'il a une mission dans la lignée de certaines de ses actions antérieures et selon sa conception que certaines personnes, par leur qualité et leurs compétences, ont un rôle à jouer auprès de leurs concitoyens : il s'offre en otage avec onze autres personnes pour empêcher meurtres et pillages en représailles après le retrait des insurgés, ce qui semble

avoir incité l'adjudant-général Beysser à refuser toute exécution. Peu après et le 11 juin, les autorités municipales guérandaises – sur lesquelles pèse le soupçon que « La ville, [...] a été livrée par la majorité de ses propres habitants » – nomment Mathieu Roüaud de la Villemartin commissaire afin d'évaluer « la vérité et la légitimité des réclamations des citoyens de Guérande après le pillage dont ils ont souffert le 19 mars précédent de la part des brigands ».

Toutefois, suspecté d'être hostile à la République et de soutien aux royalistes, Mathieu Roüaud est arrêté et est jugé une première fois le 17 décembre 1793 par le tribunal révolutionnaire siégeant à Nantes. Le dossier est renvoyé pour plus ample information. Il comparait une nouvelle fois le 29 nivôse an II (18 janvier 1794)⁹⁹. Le tribunal dans ses attendus reconnaît que Mathieu Roüaud a donné « à boire et asile aux brigands », mais « considérant qu'il y a été forcé, qu'il s'est même offert en otage avec onze patriotes pour empêcher l'incendie et le pillage que les brigands se proposaient », en conséquence, il « ordonne qu'il restera en état d'arrestation jusqu'à ce que d'après un décret de la Convention il n'ait été statué sur son sort ». La fin de la terreur permet sa remise en liberté.

Mathieu Roüaud de la Villemartin décède le 5 juillet 1803 à Guérande à l'âge de 60 ans. Son épouse lui survit et s'éteint le 13 décembre 1808 à l'âge de 58 ans.

Les événements n'ont pas permis qu'il soit donné suite à la demande d'anoblissement formulée par Mathieu Roüaud, mais ses enfants furent anoblis en 1816.

Henri de LÉPINAY, Alain GALLICÉ

Ce « Voyage à Paris » est riche d'informations sur les raisons qui poussent les hommes et les femmes à voyager dans les années 1780, les façons de se déplacer, les modes de vie et les loisirs de membres de catégories très aisées du pays guérandais. Ce document et d'autres permettent de cerner la personnalité complexe de Mathieu Roüaud de la Villemartin, homme ouvert au renouvellement des idées qui marquent la fin du XVIII^e siècle mais dont les convictions politiques et sociales restent profondément conservatrices.

Le texte de Louis Remacle (« Voyage de Paris en 1782, journal d'un gentilhomme breton », *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou*, t. 23, premier semestre 1901, p. 5-18, 111-120, 285-294, 341-354 et un tiré-à-part paru la même année à Vannes par l'imprimerie de Lafolye), qui comporte la transcription du manuscrit de Mathieu Roüaud de la Villemartin, est consultable sur le site de la Société des Amis de Guérande / Archives partagées / Archives remarquables.

98. Arch. dép. Vendée, Dictionnaire des Vendéens, <https://archives.vendee.fr/ark:/22574/biographie43597> (consulté le 24 novembre 2025).

99. LALLIER, Alfred, *La justice révolutionnaire à Nantes et dans la Loire-Inférieure*, Nantes, Éd. B. Cier, 1896, p. 116-117.